ESTIMATES

Department of Finance Canada

2000-2001
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2001-III-54

ISBN 0-660-61182-1

Department of Finance Canada

A Report on Plans and Priorities

2000–2001
Estimates

Paul Martin
Minister of Finance

Table of Contents

Section I: Minister's Message 1

Section II: Departmental Overview 3

A. Mandate, Roles and Responsibilities 3

B. Departmental and Program Objectives 6

C. External Factors Influencing the Department 8

D. Departmental Planned Spending 10

Section III: Plans, Results and Resources (by Program and Business Line) 11

Key Results Commitments with Priorities 12

1. Economic, Social and Financial Policies Program 16

1.1 Policies and Advice Business Line 16

1.2 International Financial Organizations Business Line 35

1.3 Domestic Coinage Business Line 37

1.4 Corporate Administration Business Line 38

2. Public Debt Program 42

2.1 Interest and Other Costs Business Line 42

2.2 Canada Investment and Savings (CI&S) Business Line 45

3. Federal-Provincial Transfers Program 48

3.1 Transfer Payments Business Line 48

Section IV: Horizontal Initiatives 53

Legislative and Regulatory Initiatives 53

Sustainable Development Strategies 56

Section V: Financial Information 65

Table 1: Summary of Transfer Payments 65

Table 2: Source of Respendable and Non-respendable Revenue 65

Table 3: Net Cost of Programs for the Estimates Year 65

Table 4: Loans, Investments and Advances by Program and Business Line 65

Section VI: Other Information 68

Abbreviations 68

Statutory and Departmental Reports 73

Index 73

200-04639/

Section I: Minister's Message

Canada has entered the new millennium equipped with renewed economic strength and confidence. Despite the carry-over from a combination of the Asian financial crisis and a period of falling commodity prices, Canadian economic growth in 1999 likely reached 3.8 per cent. This would bring the average economic growth over the last three years to 3.5 per cent – the strongest three-year performance in more than a decade.

Such resilience and success is rooted first in the sustained effort and innovative capacity of Canadian workers and entrepreneurs. But the federal government's economic and financial policies have helped establish the deficit-free, low-inflation and tax-cutting environment that encourages growth and new jobs (over 1.2 million since the end of 1996).

This underscores the way in which the work of the Department of Finance – the federal department primarily responsible for providing the government with analysis and advice on the country's broad economic and financial affairs – touches directly the lives of every Canadian in each province and territory. And the underlying philosophy that continues to guide the federal government and Finance reflects this responsibility: We recognize that the only true measure of long-term success for our fiscal and economic policies is their ability to generate the jobs, secure social programs and growing real incomes that deliver the quality of life all Canadians deserve.

In today's hard-won era of fiscal surpluses – after two decades of federal deficits – it is one thing to emphasize Finance's role in developing a multi-year plan for further tax reduction and in helping budget key new investments in health care, in children, in environmental protection and in industrial and scientific innovation. Yet it is also important to note the vital work of the department in prudent economic and financial forecasting – working in conjunction with leading private-sector forecasters. This is essential to ensure that tax cuts and investments are made without jeopardizing the government's commitment to balanced budgets – or better – in the years ahead.

The department is developing a new policy framework for the financial services sector that responds to the challenges posed by new information technology, increasing globalization and a rapidly changing marketplace. Our financial institutions are among the most innovative and dynamic companies anywhere, but as the global environment changes there is an ever-increasing need for them to evolve and adjust. Legislative implementation of the new framework will contribute to the competitiveness and dynamism of the sector and ensure that it is responsive to consumer needs.

The department is also playing an important new international role in supporting the G-20 – the recently instituted forum of finance ministers and central bank governors representing 19 countries, the European Union, the World Bank and the International Monetary Fund. Its purpose is to ensure broader participation in discussions on international financial affairs and to promote a more stable global financial system. Here, too, Finance is working actively and creatively to serve Canadians, because – as a major trading nation – we gain directly from efforts to achieve a more secure and prosperous global economy for the benefit of all nations.

Section II: Departmental Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities

The department's fundamental purpose is to assist the government in developing and implementing economic, social and financial policies and programs that foster growth, create jobs and promote a secure society. The department serves as the government's primary source of analysis and advice on the broad economic and financial affairs of Canada. In addition to preparing the budget, the department provides analysis, advice and recommendations on tax and trade policy and prepares tax and trade legislation; it provides analysis, advice and recommendations relating to the management of federal financial assets and liabilities, including the management of federal and Crown corporation borrowing on financial markets; it manages transfers and fiscal relations with the provinces and territories; it develops financing and investment policy for the Canada Pension Plan in conjunction with the provinces; it provides analysis and advice on the setting of the annual Employment Insurance premium rate where approval of the Minister of Finance is required by law jointly with the Minister of Human Resources Development; it represents Canada within international financial institutions and international economic and trade forums; and it develops policies for, and advises on, the financial sector and financial markets.

This requires monitoring and researching the performance of the Canadian economy in the all-important aspects of: output and growth; employment and income; inflation and interest rates; and long-term structural changes. The department is also vitally concerned with financial market developments, trade and other international economic matters that bear on Canada's domestic performance, and competitiveness.

In its central agency role, the department advises on the economic, fiscal, social and tax implications of key priorities. These priorities include jobs and growth; productivity; education and training; science, technology and innovation policies; environmental initiatives; privatization and commercialization initiatives; defence and international assistance expenditures; efforts to advance Canada's social policies and programs; and federal-provincial transfer programs.

Finance operates two statutory spending programs – the Public Debt Program and the Federal-Provincial Transfers Program. The department is responsible for the delivery of payments to major international financial institutions, such as the International Monetary Fund, the World Bank and the European Bank for Reconstruction and Development, and for the Domestic Coinage program. While all domestic coinage payments are statutory in nature, international financial institution transactions include payments made under both statutory and voted authorities.

The department interacts with other government departments, agencies and Crown corporations, and private-sector stakeholders to encourage co-ordination and harmony among all federal initiatives, particularly those affecting the economy and financial markets. As well, the department constantly works towards improved co-operation – especially on fiscal, trade, taxation and financial sector issues – both between federal and provincial governments and internationally.

Mission

The mission of the Department of Finance Canada is to support the Minister of Finance and the Secretary of State (International Financial Institutions) in carrying out their core functions and statutory responsibilities by:

- providing the best possible analysis and policy advice on economic, social and financial issues, options and their implications;
- implementing government decisions in a timely and efficient manner;
- communicating the economic, social and financial issues, as well as possible government options and decisions, in the clearest way possible within and outside government;
- acting as an effective conduit for the views of participants in the economy from all parts of Canada; and
- maintaining high-quality support systems and development programs to carry out these functions.

Client Groups

The department provides services to the following client groups:

- **The Government, Cabinet and the Treasury Board** – by providing analysis, advice and recommendations regarding the economic, social and financial affairs of Canada as well as tax matters. The department is also responsible for providing instructions for the drafting of legislation in these areas.
- **Parliament and the public** – by supporting an expanded program of public information and consultation. The emphasis here falls on the provision of basic facts to Canadians on key economic and fiscal issues to facilitate wide participation in a more open, broad-based consultation process. This supplements ongoing and wide-ranging consultation with the public in such other key departmental responsibilities as the formulation of tax policy and financial sector policy.

- **Departments and agencies** – by playing an active role in encouraging co-ordination and harmony among all federal initiatives which affect the economy, the financial sector and financial markets.

- **Crown corporations** – by ensuring timely and co-ordinated functioning of corporate borrowing approvals and investment strategies by the Minister of Finance.

- **International economic and finance community** – by being responsible for the development of Canada's policy with respect to the Bretton Woods Institutions – the World Bank and the International Monetary Fund – and the European Bank for Reconstruction and Development, as well as negotiating double taxation treaties with our treaty partners and representing Canada in a broad range of official international forums, including the financial elements of the G-7, the G-20, the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD), the Asia-Pacific Economic Co-operation forum, and the Western Hemisphere Finance Ministers Process, among others.

- **International trade community** – by being responsible for Canada's economic-import policy, including the *Customs Tariff*, trade remedy legislation and trade in financial services, and by participating in international trade forums such as the World Trade Organization and the OECD, and in related negotiations as they concern trade, import policy, services and investment issues.

- **Provincial and territorial governments** – by constantly working towards improved co-operation on transfer, fiscal, taxation and financial sector issues to ensure a co-ordinated approach to issues of concern to all governments, and by working with provinces and territories as the joint stewards of the Canada Pension Plan (CPP) to ensure that it remains financially secure and stable.

- **Parliamentary and Senate committees** – by being the primary sponsor of bills on taxation and financial matters and steering them through the parliamentary process.

- **Canadian interest groups** – by consulting widely with representatives of business, labour, social, volunteer and other groups in the Canadian economy on potential budget measures and a wide range of other policies and initiatives.

- **Financial market participants** – by working with market participants to improve debt management practices and to promote the maintenance of a well-functioning market for Government of Canada securities, and by ensuring that investors in Canadian government debt are well-informed of financial and economic developments.

B. Departmental and Program Objectives

The Department of Finance operates under sections 14–16 of the *Financial Administration Act*, which provides the Minister with broad responsibility for "the management of the Consolidated Revenue Fund and the supervision, control and direction of all matters relating to the financial affairs of Canada not by law assigned to the Treasury Board or to any other Minister." The following are the department's program objectives:

- **Economic, Social and Financial Policies Program** – appropriate policies and sound advice with respect to economic, social and financial conditions and to the government's agenda; responsible administration of international financial obligations and subscriptions; economical production of domestic coinage and payment of production costs; responsible financing of special projects; and effective and efficient corporate administration.

- **Public Debt Program** – the statutory funding of interest and service costs of the public debt and the issuing costs of new borrowings, if required.

- **Federal-Provincial Transfers Program** – transfer payments pursuant to statutes with respect to the Canada Health and Social Transfer, Equalization and other transfers, and pursuant to Territorial Formula Financing agreements.

These three programs, as well as the associated business and service lines, are delivered by six policy branches supported by Consultations and Communications Branch, Law Branch and Corporate Services Branch. The organizational structure is displayed on the following page.

Organizational Structure

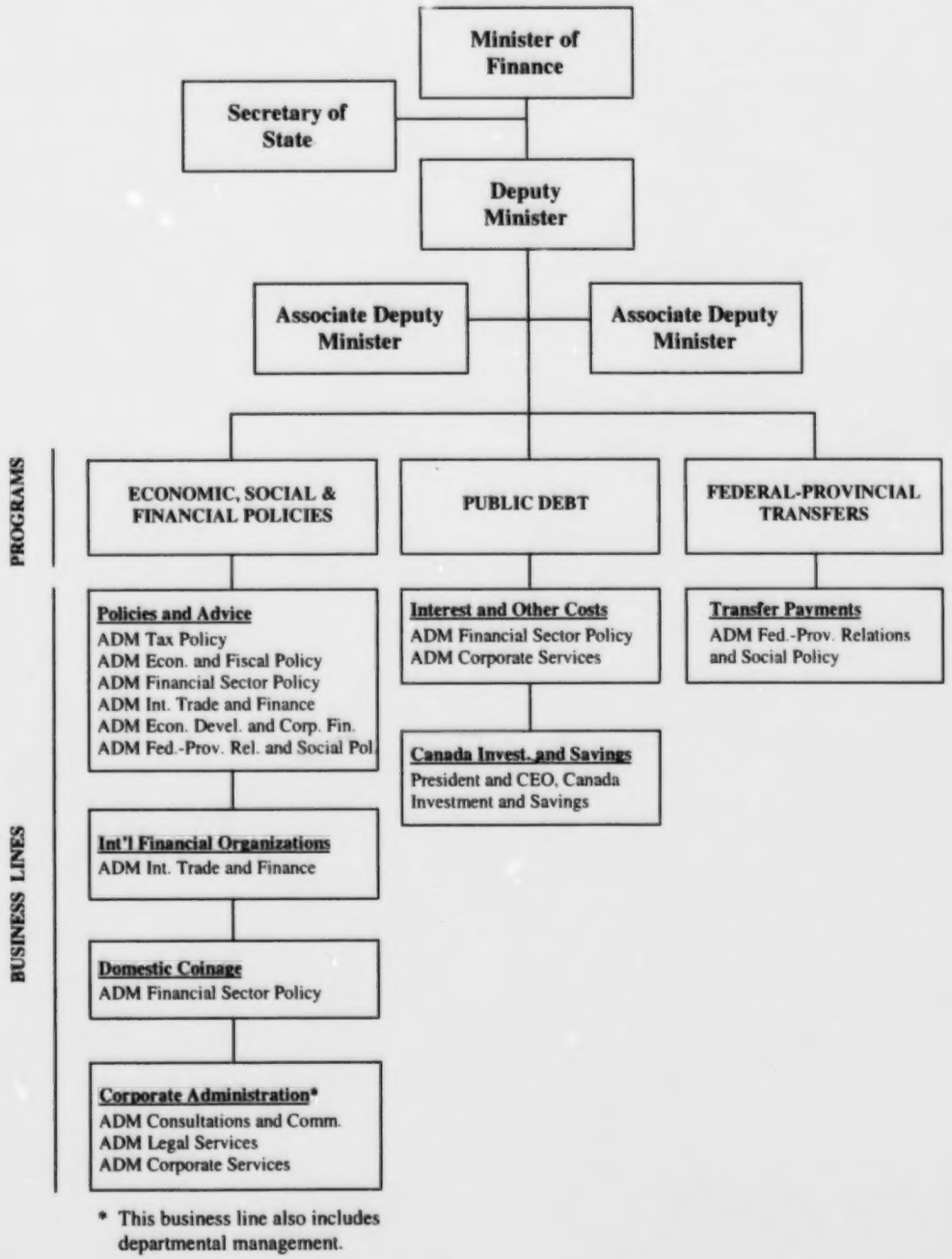

* This business line also includes departmental management.

C. External Factors Influencing the Department

The Policies and Advice Business Line

The government is faced with continuing financial and economic challenges in an environment of ongoing global economic restructuring, constant socio-technological changes, and challenging new public expectations for smaller, more focused government.

In responding to government priorities, those in the Policies and Advice business line concern themselves with economic, social, international and intergovernmental issues. Departmental priorities are shaped by the government's agenda and by the department's analysis of the strengths and weaknesses of the Canadian economy. As economic conditions change in Canada or abroad, the department shifts program resources to enable it to respond to the requirement for new or revised policies.

The department's involvement in such a broad range of functions related to economic policy formulation and implementation necessitates extensive consultation not only within the federal government, but also with provincial governments and the private sector. This consultation function provides the department not only with feedback on proposed federal initiatives, but also with a vehicle for reacting to specific proposals from outside the federal government.

The government has an extremely demanding policy and legislative agenda, calling for heavy involvement by the department. Given significant surpluses expected in years to come, the government has indicated its intention to implement a multi-year tax relief plan to address identified structural problems within the tax system. Demands for economic, social and financial policies, analysis and advice have been increasing significantly on all fronts, for example, with regard to tax policy, financial sector policy, social policy, trade policy, economic development and corporate finance, legal services and communications.

The International Financial Organizations Business Line

The government has long subscribed to the benefits of multilateralism. In keeping with this strategy, Canada has a tradition of strong support for the operations of the international financial organizations.

Our financial contributions to these organizations are based on traditional burden-sharing arrangements with other shareholder governments, together with a judgement of the organizations' overall effectiveness.

The emerging market financial crisis that began in Asia in 1997 and spread to Russia and Latin America in 1998 has meant that Canada has been asked and may again be asked, to contribute to assistance packages in support of International Financial Institutions (IFI) programs. We must ensure that the terms of Canada's participation pay due regard to considerations of equitable burden-sharing, as well as to the security of the Canadian contribution. More importantly, however, the periodic bouts of instability which have characterized international financial markets in the 1990s have underscored the importance of working with the IFIs and other major economies to strengthen the system. This would reduce the risk of future crises and enable those involved to deal more effectively with them when they occur.

The Domestic Coinage Business Line

The Department works co-operatively with the Royal Canadian Mint to ensure that its coin production meets the needs of Canadian consumers and businesses. The demand for domestic circulating coinage is influenced largely by economic growth. In 2000 the Mint will issue commemorative 25-cent and $2 coins to celebrate the millennium. In the longer term, the increased use of electronic money is expected to reduce the demand for coinage.

The Corporate Administration Business Line

The federal government's modern management agenda, which emphasizes putting the needs of citizens first, delivering and reporting on results for Canadians, and improving management practices across government, will affect corporate administration and how the department is managed.

The Interest and Other Costs Business Line

External factors which influence the business line include:

- market volatility and changes in levels of interest rates;
- financial sector consolidation, market globalization and technological changes (liquidity standards must be raised to attract a wide range of investors); and
- the effect of declining borrowing needs on liquidity in Government of Canada securities markets.

The Canada Investment and Savings Business Line

External factors influencing this business line include:

- an aging Canadian population aiming at financial security for their retirement;
- continued low interest rates with consequent declining demand for fixed-income instruments, including savings and Guaranteed Investment Certificates;

- strong market competition for savings and investment dollars from traditional and non-traditional channels;
- growing awareness among Canadians of the risk-return trade-off and a willingness to invest in riskier financial instruments;
- rapid development of new cost-effective distribution channels, including electronic commerce (telephone banking and the Internet); and
- greater reliance on investment advisers for making investment decisions.

The Transfer Payments Business Line

The government provides funds to ensure that provincial and territorial governments have sufficient revenues to provide reasonably comparable levels of public services at reasonably comparable levels of taxation. The government also provides funds to provinces and territories for post-secondary education, health care and social programs. The federal transfers are significant and ensure that national principles such as those of medicare are upheld while respecting provincial jurisdictions. The main external factors affecting the Federal-Provincial Transfers Program are the changing provincial and territorial economic, demographic, fiscal and taxation environments.

D. Departmental Planned Spending

	Forecast Spending 1999–2000*	**Planned Spending 2000–2001**	Planned Spending 2001–2002
		($ millions)	
Budgetary Main Estimates (gross)	65,700.5	**64,403.9**	65,100.2
Non-Budgetary Main Estimates (gross)	276.8	**462.0**	24.2
Less: Respendable revenue	6.4	**7.1**	6.3
Total Main Estimates	65,970.9	**64,858.8**	65,118.1
Adjustments**	–	**14.4**	3.8
Net Planned Spending	65,970.9	**64,873.2**	65,121.9
Less: Non-respendable revenue	145.6	**129.9**	97.6
Plus: Cost of services received without charge	13.7	**9.4**	9.5
Net Cost of Program	65,839.0	**64,752.7**	65,033.8
Full-Time Equivalents	698	**747**	736

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

** Adjustments are to accommodate approvals obtained since the Annual Reference Level Update (ARLU) exercise and to include budget initiatives.

Section III: Plans, Results and Resources (by Program and Business Line)

The Department of Finance plays an important role in working with other federal departments and the provinces to ensure that government policies and programs are consistent with fiscal objectives and that they foster growth and create jobs, thus ensuring that the resulting decisions are appropriate and based on sound advice.

As the fiscal situation has improved and a surplus is now available for allocation in the annual budget, the department has participated in developing an appropriate framework for the use of this surplus and will continue to do so.

The fall Economic and Fiscal Update, presented by the Minister of Finance November 2, 1999, articulated four crucial elements that would guide economic policies in general:

- Building a solid foundation for economic growth by providing sound financial management;
- Promoting economic growth and a better quality of life by reducing taxes;
- Making our economy more competitive by making it more innovative; and
- Providing security and opportunity for Canadians by investing in skills and knowledge.

The department plays a partnership role by working closely with other government departments on two of these four elements – namely, securing a more competitive economy by vigorously encouraging innovation, and providing security and opportunity for Canadians by promoting adequate investments in skills and knowledge. The department takes the lead responsibility, on behalf of the government, for delivering on the other two elements: providing sound financial management and reducing the tax burden.

The key priorities established for the planning period reflect these two direct responsibilities as well as our ongoing commitments to secure social programs, a secure global financial future, a competitive and secure financial services sector and contributions to "getting government right."

The following chart summarizes our key departmental priorities linked to key results commitments.

Key Results Commitments with Priorities

Sound Financial Management

Economic and Fiscal Policy

Implementing the 2000 Budget to deliver balanced books or better

Developing the fiscal framework for 2001 and subsequent budgets to implement the government's priorities with a balanced budget or better

Public Debt

Debt management – providing stable, low-cost financing and maintaining a well-functioning market in Government of Canada securities

Cash and reserves management – maintaining a prudent level of liquidity and effectively managing asset portfolios

Risk management – identifying, evaluating and reporting on financial risks

Canada Investment & Savings

Diversifying the government's investor base

Providing cost-effective retail debt products that meet Canadians' investment and savings needs

Reducing the Tax Burden

Tax Policy

Monitoring Canada's tax system on an ongoing basis and making changes as necessary

Providing personal income tax relief

Improving the fairness and neutrality of Canada's corporate tax system and ensuring that it remains internationally competitive

Developing and implementing budget income tax legislation and other tax measures

Maintaining and expanding Canada's tax treaty network

Secure Social Programs

National Children's Agenda

Supporting work towards an action plan on early childhood development

Canada Child Tax Benefit

Developing policies on the Canada Child Tax Benefit to provide effective income support for families with children

Canada Pension Plan

Together with Human Resources Development Canada and provinces and territories, working towards an agreement on changes, if any, to be made to the CPP as part of the next triennial review

Federal-Provincial Transfers

Equalization, the Canada Health and Social Transfer and Territorial Formula Financing – developing policy and conducting research in preparation for the consultation and renewal process for major transfers

A Secure Global Financial Future

International

Supporting the Minister as the inaugural chair of the new G-20 group of developed economies and emerging markets, the chair of the Western Hemisphere Finance Ministers (WHFM) process for 2000–2001 and the chair of the G-7 Finance Ministers process in 2002

Pursuing Canada's trade and investment interests in multilateral and regional trade and investment negotiations and dispute settlements (WTO, NAFTA and so forth)

Assessing industry requests for unilateral tariff changes

Working with G-7 partners and International Financial Institutions (IFIs) to implement the Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative as announced at the 1999 Cologne Summit

Working with the International Monetary Fund and the World Bank to develop necessary crisis prevention and management tools

Economic Development and Corporate Finance

Assessing the fiscal and economic costs of meeting the Kyoto Protocol commitment to reduce greenhouse gas emissions 6 per cent below 1990 levels

A Competitive and Secure Financial Services Sector

Financial Sector

Implementing the new policy framework for the financial services sector through legislative proposals

Advising the Minister and senior management on any proposal for the acquisition of a major financial institution

Developing a new regime for the entry of foreign banks

Passage of new money-laundering legislation and the establishment of a new agency to collect and analyse information

Contributions to "Getting Government Right"

Federal-Provincial Relations

Developing policies on financial arrangements for Aboriginal self-government agreements, including policy on own-source revenue

Tax Policy

Facilitating the exercise of taxation powers by First Nations while maintaining the integrity of the Canadian tax system

Federal administration of provincial taxes

Privatization Agenda

Disposing of two remaining assets (shares of Petro-Canada and an interest in Hibernia)

Domestic Coinage

Ensuring domestic coin production by the Royal Canadian Mint at a reasonable cost to meet the needs of the Canadian economy

Consultations and Communications

Improving the way in which the department communicates with Canadians

Improving the ability of the department to analyse and understand the views of Canadians and to monitor media coverage

Corporate Services

Implementing the Financial Information Strategy (FIS) within the Department

Renewing the internal management and planning framework for the department, consistent with the government's modern management agenda, in particular with the principles of modern comptrollership and FIS

Supporting departmental management in enhancing the department's approach to managing its people and the overall work environment

Canada Investment and Savings

Giving Canadians timely and cost-effective services with an emphasis on the lower-cost channels

The programs and business lines of the department are presented on the following pages. For each of these programs or business lines, the "Key Results Commitments, Priorities, Planned Results and Strategies" are given (sub-sections "D").

In these sub-sections you will find each priority under the heading of one of the key result commitments that is displayed above. For example, "Implementing the 2000 Budget to Deliver Balanced Books or Better" is a priority for the Policies and Advice Business Line of the Economic, Social and Financial Policies Program. It is presented under the heading "Sound Financial Management," the key result commitment found on page 12 above.

1. Economic, Social and Financial Policies Program

1.1 Policies and Advice Business Line

A. Planned Spending (by Service Line) and Full-Time Equivalents

	Forecast Spending 1999–2000	**Planned Spending 2000–2001***	Planned Spending 2001–2002	Planned Spending 2002–2003
		($ millions)		
Economic and Fiscal Policy	7.5	**7.5**	7.6	7.6
International Trade and Finance	7.7	**8.1**	8.1	8.1
Tax Policy	14.5	**12.3**	12.4	12.4
Financial Sector Policy	9.6	**27.5**	30.6	28.1
Federal-Provincial Relations and Social Policy	5.3	**4.9**	5.0	5.0
Economic Development and Corporate Finance	4.3	**4.3**	4.3	4.3
Total Net Expenditures	48.9	**64.6**	68.1	65.6
Full-Time Equivalents	456	**501**	490	490

* Reflects reallocation of resources not reflected in Part II of the Main Estimates (transferred from Corporate Administration business line).

B. Objective

- Appropriate policies and sound advice with respect to economic, social and financial conditions and the government's agenda.

C. Description

- Economic and Fiscal Policy: the domestic and international economic and financial outlook; the government's overall fiscal framework, expenditure plan and resource allocation; and the government's overall economic policy framework;
- International Trade and Finance: with specific reference to import tariffs and trade remedies; foreign direct investment and economic co-operation; international development assistance and international financial relations;
- Tax Policy: the development and evaluation of federal taxation policies and legislation with respect to income, sales and excise taxes;
- Financial Sector Policy: government borrowing and debt management; legislation governing federally regulated financial institutions; financial, investment and borrowing issues relating to Crown corporations, departments and agencies; and government pension plan investment policies;

- Federal-Provincial Relations and Social Policy: federal-provincial fiscal and economic relations and Canadian social policies and programs; and

- Economic Development and Corporate Finance: the economic, fiscal and financial implications of the government's micro-economic policies and programs, including loans, investments and guarantees of the Crown; proposals for assistance to major projects or corporate restructuring initiatives advanced by the private sector; the management and, as appropriate, the privatization of Crown corporations and other corporate holdings; and the commercialization/privatization of government services.

D. Key Results Commitments, Priorities, Planned Results and Strategies

All priorities identified for the upcoming planning period have been linked to one of the six key results commitments displayed in the chart on pages 12–15. The key result commitment is identified and is immediately followed by the priority linked to it, including a description of planned results, strategies to be employed and attendant risks.

Sound Financial Management

Implementing the 2000 Budget to Deliver Balanced Books or Better

Planned Results

- A budget that is balanced, or better, on a Public Accounts basis, in support of strong, sustainable growth in jobs and incomes

Strategies

- Timely assessment of near-term economic developments and future economic prospects

- Timely assessment of fiscal developments through the 2000–2001 fiscal year

Risks

Global economic and financial volatility may affect the Canadian economy, and thus the government's revenues and program expenditures, as well as the costs of servicing the government's debt.

Sound Financial Management

Developing the Fiscal Framework for 2001 and Subsequent Budgets to Implement the Government's Priorities with a Balanced Budget or Better

Planned Results

- A balanced budget that will maintain the debt-to-GDP ratio – the broadest measure of the burden of the government's debt on the living standards of Canadians – on a steady downward path
- An extended period of budgets that are balanced, or better, and declining debt burden to restore further the government's fiscal credibility, which directly affects market interest rates and thus the economy's capacity to generate growth and jobs
- A reduced debt burden over the medium-term to improve the government's ability to cope with the demographic transition associated with a rapidly aging Canadian society, particularly after 2011, without raising the burden of debt or of taxation
- A reduced debt burden to minimize the potential intergenerational unfairness associated with excessive debt

Strategies

- Development of a prudent fiscal planning framework
- Timely assessment of economic prospects for Canada and the global economy, and of the effects of the global economy on Canada
- Timely assessment of key economic and fiscal threats to the fiscal framework

Risks

Economic and financial volatility, globally or within Canada, could affect the government's revenues, program expenditures and the cost of servicing the debt.

Reducing the Tax Burden

Monitoring Canada's Tax System on an Ongoing Basis and Making Changes as Necessary

Planned Results

- A tax system that adapts to changing fiscal, economic and social realities

Strategies

The changing nature of the economic and social climate in Canada and its major competitors requires that the tax system be constantly reviewed and evaluated.

Risks

Implementation of changes will depend upon the availability of fiscal resources. The tax system is constantly being challenged by aggressive tax-planning strategies.

Reducing the Tax Burden

Providing Personal Income Tax Relief

Planned Results

- Lower overall tax burden
- Increased disposable income
- Increased support for families with children
- Better incentives for economic growth, investment, work effort and entrepreneurship
- Possible need for investments in other priority areas

Strategies

In the 2000 Budget, the government will set out a multi-year plan to cut taxes further.

The principles underlying this plan will be as follows:

- The approach to tax relief must be fair. Tax reductions must ultimately benefit all Canadians, but first they must benefit those who need it the most – middle-income and low-income earners, especially families with children.
- Broad-based tax relief should focus initially on personal income taxes. That is where the burden is greatest – where Canadian taxes are most out of line with our history and with other countries.
- The business tax system should be internationally competitive.
- Broad-based tax relief should not be financed with borrowed money.

Risks

Implementation depends upon the availability of fiscal resources.

International economic developments can affect the size of the surplus available for tax relief.

Reducing the Tax Burden

Improving the Fairness and Neutrality of the Corporate Tax System

Planned Results

- Improve the overall fairness and neutrality of the tax system
- Reduce the variation in effective tax rates for different sectors
- Contribute to enhanced economic growth
- Help provide a stable revenue base

Strategies

- Constant monitoring of the corporate tax system
- Implementation of changes to the tax system as necessary to maintain and enhance tax fairness and neutrality

Risks

Measures that were appropriate when introduced may become unsuitable due to changes in the economy, new priorities, aggressive tax-planning, or a need to improve compliance.

Reducing the Tax Burden

Ensuring That Canada's Corporate Tax System Remains Internationally Competitive

Planned Results

- A business tax system that is more competitive internationally
- A lower tax burden for corporations facing the highest income tax rate
- Enhanced investment and corporate activity
- Better incentives for economic growth, entrepreneurship and productivity

Strategies

The medium-term corporate rate reduction and other tax changes will be implemented to promote economic growth.

Risks

Implementation depends upon the availability of fiscal resources.

International economic developments could affect the size of the surplus available for tax relief.

Reducing the Tax Burden

Developing and Implementing Budget Income Tax Legislation and Other Tax Measures

Planned Results

- Maintenance of the existing revenue base
- Effective implementation of changes to the income tax law

Strategies

Precise legislative proposals will be developed within the few months following each budget, followed by release and consultation and formal introduction in Parliament.

The department will work closely with Canada Customs and Revenue Agency and the tax community to identify any problems in the tax law and, if any are identified, will develop the necessary solutions (which, depending on the urgency, may be announced immediately or deferred for release as part of a technical bill).

Risks

The *Income Tax Act* is responsible for generating the bulk of the federal government's revenues. Risks to this revenue base come from two sources: challenges to the existing law and ongoing adjustments related to the significant number of changes made to the law each year.

Reducing the Tax Burden

Maintaining and Expanding Canada's Tax Treaty Network

Planned Results

- An improved and expanded treaty network that facilitates trade and investment and aids in the elimination of tax evasion

Strategies

- Pursuit of talks to update existing tax treaties with key treaty partners (for example, US, UK, Germany)
- Expansion of treaty network, particularly in South America

Risks

Tax treaties, by their nature, impose constraints on each country's ability to implement and apply its own tax laws. The risk always exists that negotiated treaty rules may conflict with a new domestic tax policy choice.

Secure Social Programs

National Children's Agenda

Planned Results

The November 1999 Speech from the Throne invited all governments to work together to reach an agreement on a national action plan to support early childhood development by December 2000.

Strategies

In 1997 Canada's federal and provincial governments launched the National Child Benefit System, a partnership to improve income support and services to Canadian children in a co-ordinated manner through the Canada Child Tax Benefit and provincial improvements to benefits and services for children. In the 1999 Speech from the Throne, the government committed itself to making a third significant investment in the National Child Benefit System. Canada's governments are also working on a National Children's Agenda (NCA) to co-ordinate efforts of governments, the voluntary sector and Canadians to guide long-term efforts to improve support for children.

Also, in the 1999 Speech from the Throne, the federal government invited all governments to focus on the early childhood development component of the NCA, with a view to reaching agreement on an action plan by December 2000. This plan would include common principles, objectives and fiscal parameters for all governments to increase their support for early childhood services.

The Department is working with the departments of Health and Human Resources Development Canada to develop the federal position on the NCA.

Risks

The challenge will be to secure agreement among governments on a national action plan for early childhood development, taking into account their different circumstances, approaches and progress with respect to early childhood development.

Secure Social Programs

Canada Child Tax Benefit

Planned Results

- A significant increase in benefits to low-income families with children
- Tax relief for families with children and low, modest and middle incomes

Strategies

The department will develop policies on the Canada Child Tax Benefit to enhance income support for low, modest and middle-income families with children.

Risks

Federal Child Tax Benefits are more effective when coordinated with provincial and territorial complementary support for families with children.

Secure Social Programs

Canada Pension Plan

Planned Results

- An annual report on the operations of the Canada Pension Plan (CPP), written in conjunction with HRDC and the provinces and territories
- A federal-provincial/territorial agreement in 2002–2003 on changes, if any, to be made to the CPP as part of the new triennial review established in conjunction with HRDC and the provinces and territories
- Amendment of the Canada Pension Plan Investment Board (CPPIB) regulations to allow the Board to undertake more active management of domestic equity investments.

Strategies

- Together with the provinces, the Minister of Finance is responsible for setting CPP contributions rates and for the investment policy of the Plan. As joint stewards of the CPP, federal and provincial Finance Ministers concluded in December 1999 their first formal triennial review of the financial state of the CPP since important changes to sustain the Plan were legislated, effective

1998. They agreed not to modify the schedule of contributions, based on actuarial reviews confirming the long-term financial soundness of the CPP.

- Ministers agreed to continue work on possible enhancements to the security and stability of the CPP. The Department will work with HRDC and the provinces on issues to be reviewed in the context of the next triennial review starting in 2000–2001.
- The independent Canada Pension Plan Investment Board (CPPIB) was set up to manage new CPP funds prudently and professionally in the best interests of contributors and beneficiaries, with a view to achieving a maximum rate of return without undue risk of loss. Federal and provincial Finance Ministers agreed in December 1999 to allow the Board to invest actively up to fifty per cent of the funds that it allocates to domestic equities. The Department will work towards amending CPPIB regulations accordingly.

Secure Social Programs

Federal-Provincial Fiscal Arrangements (Equalization, Canada Health and Social Transfer, Territorial Formula Financing)

Planned Results

- Research and consultation with provinces and territories, leading to work plans for major transfers from here to the renewal of the legislation, set to expire April 1, 2004

Strategies

The recent five-year funding arrangements for major transfers to provinces and territories (Canada Health and Social Transfer, Equalization, Territorial Formula Financing) provide all provinces and territories with the stability they need for long-term planning in the area of post-secondary education, health care and other social services. Plans are being developed to renew the existing five-year arrangements set to expire in 2003–2004. This process will include regular consultations with provinces and territories.

A Secure Global Financial Future

Supporting the Minister as Inaugural Chair of the New G-20 Group of Developed Economies and Emerging Markets, the Chair of the Western Hemisphere Finance Ministers (WHFM) Process for 2000–2001 and the Chair of the G-7 Finance Ministers Process in 2002

Planned Results

- Successful launch of the G-20
- Statement of principles on domestic policy actions to reduce countries' vulnerability to crises
- Set agenda for reform of International Financial Institutions (IFIs) to contribute to international financial stability
- Successful meetings of the WHFM and G-7 to build on the work of the G-20

Strategies

By chairing the G-20, Canada can make a key contribution to the design of a more secure international financial system.

Canada will follow up its chairmanship of the G-20 by chairing the WHFM and then the G-7, which will reinforce its ability to contribute to a more secure international financial system.

Risks

Failure to secure agreement will leave the international system vulnerable to future crises.

A Secure Global Financial Future

Pursuing Canada's Trade and Investment Interests in Multilateral and Regional Trade and Investment Negotiations

Planned Results

- Canada anticipates net economic gains through increased access to foreign markets for goods and services.

Strategies

International trade in goods and services and foreign investment are key elements of Canadian economic policy. Canada's participation in international trade negotiations is primarily designed to achieve trade liberalization, improving access to foreign markets for Canadian goods and services and enhancing the protection of Canadian investments abroad. Canada's participation in international trade negotiations is led by the Department of Foreign Affairs and International Trade. The Department of Finance plays a lead role in the areas of import policy and financial services and actively participates in discussions in other areas of interest, such as investment.

In light of the failure to launch a new round of multilateral trade negotiations at the World Trade Organisation (WTO) Ministerial Meeting in Seattle (December 1999), the immediate focus of the department will be to participate in discussions and negotiations on the WTO Built-in Agenda (for example, agriculture and services) and on the accession of new member countries joining the WTO. It will also participate in discussions on the trade agenda post-Seattle.

The department will continue to be involved in the negotiations with the European Free Trade Association with a view to concluding the negotiations in 2000 and will continue to participate in the "Free Trade Area of the Americas" negotiations on matters of specific interest to the department.

A Secure Global Financial Future

Pursuing Canada's Trade and Investment Interests in Multilateral and Regional Trade and Investment Dispute Settlements (WTO, NAFTA, and so forth)

Planned Results

- Have recourse to the dispute settlement mechanisms available to Canada under trade agreements

Strategies

Canada's current and future prosperity depends significantly on trade: one in three jobs and 40 per cent of Canada's gross domestic product (GDP) are sustained by exports. As a trade-dependent nation, Canada is a beneficiary of rules-based trading regimes such as the World Trade Organization (WTO) and the North American Free Trade Agreement (NAFTA). It depends on a rules-based trading system to provide clear and predictable trade conditions for its goods and services. The WTO dispute settlement system, for example, serves to clarify the rights and obligations of all WTO members and to ensure that members abide by their international trade commitments.

In conjunction with the Department of Foreign Affairs and International Trade (lead department) and other departments involved in trade policy, the Department of Finance will continue to provide policy advice regarding the settlement of disputes involving Canada and will participate in the preparation of Canada's intervention as a third party in disputes between other countries involving the interpretation of trade rules of specific interest to Canada.

Risks

While reliance on dispute settlement mechanisms is important to Canada as a means of clarifying trade rules and protecting its trade and economic interests, Canadian measures may be challenged by Canada's trading partners and found to be inconsistent with Canada's bilateral or multilateral trade obligations.

A Secure Global Financial Future

Assessing Industry Requests for Unilateral Tariff Changes

Planned Results

- The implementation of unilateral tariff changes, where warranted, so that the competitiveness of Canadian manufacturers is maintained or enhanced

Strategies

The Department receives requests on a regular basis from industry for tariff relief on materials used in the production of goods. As well, under the textile tariff reference, recommendations are received from the Canadian International Trade Tribunal in respect of industry requests for the elimination of the tariff on certain textile manufacturing materials.

The *Customs Tariff* contains certain provisions that allow the government to respond, in a timely manner, to the competitive needs of Canadian industry. In this regard, the Department will continue to review industry requests for tariff relief as well as recommendations by the Canadian International Trade Tribunal.

Risks

Failure to implement tariff relief measures where warranted could adversely affect the competitiveness of Canadian producers.

A Secure Global Financial Future

Assessing the Fiscal and Economic Costs of Meeting the Kyoto Protocol Commitment to Reduce Greenhouse Gas Emissions 6 Per Cent Below 1990 Levels

Planned Results

- Development of a cost-effective national strategy appropriate for Canada

Strategies

- Continued participation in the process of developing and putting in place a national strategy on climate change
- Provision of research, analysis and advice on the potential roles of a major economic instrument (for example, emissions trading) and other policy or program options in a cost-effective strategy

Risks

- No significant environmental improvement unless considerable future reductions achieved
- Pressures for less-than-effective measures that may be inconsistent with Canada's economic and fiscal priorities

A Competitive and Secure Financial Services Sector

Implementing the New Policy Framework for the Financial Services Sector through Legislative Proposals

Planned Results

- A competitive and dynamic financial services sector that is also responsive to consumer needs

Strategies

Having released a policy paper titled *Reforming Canada's Financial Services Sector: A Framework for the Future* in June 1999, the Department will continue to consult with stakeholders and other government agencies to develop the best possible legislation.

Risks

- The regulatory framework may not properly reflect the rapidly evolving sector

A Competitive and Secure Financial Services Sector

Advising the Minister and Senior Management on Any Proposals for the Acquisition of a Major Financial Institution

Planned Results

- A competitive and dynamic financial services sector that is also responsive to consumer needs

Strategies

- Conduct analyses of public interest considerations associated with proposed mergers and acquisitions
- Co-ordinate response with the independent advice provided by the Competition Bureau and the Office of the Superintendent of Financial Institutions

Risks

- Criticism that government policy is not keeping pace with the rapid trend of consolidation everywhere else in the world and hindering the growth of the sector
- Alternatively, the government might be criticized for allowing certain transactions to proceed to the detriment of public interests

A Competitive and Secure Financial Services Sector

Developing a New Regime for the Entry of Foreign Banks

Planned Results

- Broader range of entry options for foreign institutions wishing to enter Canada
- Increased competition in the Canadian financial services sector

Strategies

- Conduct analysis of the integration of an entry regime for foreign banks in the new domestic financial sector framework
- Propose legislative amendments to the regime concurrent with the domestic legislative package

Risks

- Measures not sufficient to maintain a strong foreign bank presence in Canada
- Uneven playing field for domestic and foreign players

A Competitive and Secure Financial Services Sector

Passage of New Money-Laundering Legislation and the Establishment of a New Agency to Collect and Analyze Information

Planned Results

- Enhance Canada's contribution to international efforts to detect and deter money-laundering
- Contribute to the fight against organized crime

Strategies

- Legislation requiring mandatory reporting of certain financial transactions and large cross-border currency movements
- Creation of an independent agency, that is, the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada, to receive and manage the reports (A transition team has been created to plan establishment of the Centre.)

Risks

- Canada's reputation may suffer if it is not effective in deterring money-laundering
- Failure to meet Canada's international commitments

Contributions to "Getting Government Right"

Developing Policies on Financial Arrangements for Aboriginal Self-Government Agreements, Including Policy on Own-Source Revenue

Planned Results

- Elaboration of federal policy on financial arrangements, including First Nation own-source revenues, to support Aboriginal governance
- New and innovative fiscal transfer models that support sustainable, accountable and effective Aboriginal governments while providing flexible and equitable treatment

Strategies

To support Indian and Northern Affairs Canada in the development of federal policies regarding financial arrangements, including the assessment and measurement of own-source revenues, for Aboriginal governments

Risks

The wide range of circumstances among First Nation communities in Canada presents a challenge in the development of new financial arrangements for Aboriginal governments.

Contributions to "Getting Government Right"

Facilitating the Exercise of Taxation Powers by First Nations While Maintaining the Integrity of the Canadian Tax System

Planned Results

- Facilitate and promote the exercise of taxation powers by First Nations
- Help First Nations achieve a greater degree of self-government, self-reliance and accountability towards their members
- Help make the Canadian tax system more efficient by filling the gap created by the *Indian Act* exemption

Strategies

- Continue to help build a critical mass of First Nations exercising taxation powers on a band-by-band basis
- Work with the Assembly of First Nations (AFN) through the Canada-AFN fiscal table process, to build a consensus among First Nations on the idea of framework-enabling legislation

Risks

Some non-Aboriginals may disapprove of the fact that they would be subject to an Aboriginal tax. (While the First Nations' taxes occupy tax room that was made available by the *Indian Act* exemption, the government also shares with First Nations the federal tax revenues from taxes paid by non-Aboriginals on reserve.)

Contributions to "Getting Government Right"

Federal Administration of Provincial Taxes

Planned Results

- Provinces have more flexibility to meet their objectives
- Both provinces and the federal government have a set of guidelines that are clear and objective
- The common tax base is preserved

Strategies

The department will pursue a new, more flexible and clearer framework for federal administration of provincial taxes.

It will maintain the essential feature of co-ordinated tax systems, that is, a common tax base.

Risks

The Canada Customs and Revenue Agency (CCRA) may not be able to put in place the required administrative apparatus in time.

Contributions to "Getting Government Right"

Privatization Agenda: Disposal of Two Remaining Assets (Shares of Petro-Canada and an Interest in Hibernia)

Planned Results

- Successful disposal of 49 million Petro-Canada shares
- Successful disposal of 8.5 per cent interest in the Hibernia Oil Project

Strategies

The department will monitor information and obtain advice concerning the various risks and opportunities involved, in order to identify the appropriate time and method for disposing of the assets.

In the case of Hibernia, this has included the retention of a financial advisor and the formation of an advisory group representing involved departments and Crown corporations.

With respect to the Petro-Canada shares, this involves maintaining a dialogue with major domestic and international investment banking firms on commodity, market and company-specific outlooks.

Risks

Assets are in the oil and gas sector where commodity prices are subject to significant variation. Cyclical equity market risks are associated with Petro-Canada shares which trade on domestic and US stock markets.

Company-specific risks apply to both assets.

Project risks associated with Hibernia include the ultimate size of the oil reserve, the rate of oil production and the physical security of the project infrastructure.

1.2 International Financial Organizations Business Line

A. Planned Spending (by Service Line)

	Forecast Payments 1999–2000	**Planned Payments 2000–2001**	Planned Payments 2001–2002	Planned Payments 2002–2003
		($ millions)		
Payments				
Budgetary				
International Development Association[1]	361.3	**365.7**	262.0	200.8
Poverty Reduction and Growth Facility[2]	–	**48.2**	40.5	16.5
Grants and Contributions (Multilateral Agreements)	472.9	**330.0**	326.0	326.0
Total Budgetary	834.2	**743.9**	628.5	543.3
Non-Budgetary				
Poverty Reduction and Growth Facility[2]	161.0	**440.0**	–	–
European Bank for Reconstruction and Development	11.8	**13.5**	15.7	17.8
Loan to Thailand	104.0	**–**	–	–
Total Non-Budgetary	276.8	**453.5**[3]	15.7	17.8
Total	1,111.0	**1,197.4**	644.2	561.1

[1] Canada will also issue notes worth $202.3 million in each of the fiscal years 2000–2001, 2001–2002 and 2002–2003.
[2] The name has changed from "*International Monetary Fund's Enhanced Structural Adjustment Facility*" to "*Poverty Reduction and Growth Facility,*" effective 2000–2001.
[3] Does not reflect note issuances of $8.5 million to the European Bank for Reconstruction and Development included in Part II of the Estimates.

B. Objective

- Responsible administration of international financial obligations and subscriptions

C. Description

- Makes payments to such organizations as the International Development Association (IDA), the Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF), and the European Bank for Reconstruction and Development (EBRD)
- Makes grants and contributions to international debtors under Paris Club
- Through Canada's governorship and representation on the executive boards of these institutions, works to ensure that resources are used efficiently to promote growth and equitable development in the world economy

D. Key Results Commitments, Priorities, Planned Results and Strategies

A Secure Global Financial Future

Working with G-7 Partners and International Financial Institutions (IFIs) to Finance the Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative As Announced at the 1999 Cologne Summit

Planned Results

- Funding identified to allow continuation of the Initiative
- Significant number of HIPCs reach their Decision Points in 2000
- Poverty Reduction Strategy Papers (PRSPs) developed for a significant number of HIPCs

Strategies

- Work to ensure a Canadian contribution to the HIPC Initiative
- Encourage and assist IFIs to find funding for their shares of the HIPC Initiative
- Assist in the design of Poverty Reduction Strategy Papers at IFIs

Risks

Insufficient international funding will limit the debt relief that can be granted to poor countries.

A Secure Global Financial Future

Working with the International Monetary Fund (IMF) and the World Bank to Develop the Necessary Crisis Prevention and Management Tools

Planned Results

- Strengthened IMF surveillance through greater emphasis on countries' financial vulnerabilities, as well as macroeconomic fundamentals
- Make available to markets through the IMF more information on countries' economic and financial policies and their implementation of international standards and codes of good practice

- Improved and streamlined the Fund's financial facilities
- Improved the World Bank's ability to advise and assist developing countries in supervising and regulating their financial systems adequately

Strategies

The department will improve the abilities of IFIs to reduce the frequency of crises and to manage them when they do occur.

Risks

Failure to secure agreement would leave the international financial system vulnerable to the kind of instability that has characterized it in the 1990s.

1.3 Domestic Coinage Business Line

A. Planned Spending

Forecast Spending 1999–2000	**Planned Spending 2000–2001**	Planned Spending 2001–2002	Planned Spending 2002–2003
	($ millions)		
72.0	**48.0**	40.0	41.0

B. Objective

- Payment of the production and distribution costs for domestic circulating coinage

C. Description

The Minister of Finance makes payments out of the Consolidated Revenue Fund to the Royal Canadian Mint for the production and distribution of domestic circulating coinage to meet the needs of the Canadian economy. The coins are sold to financial institutions at face value and the proceeds are deposited in the Consolidated Revenue Fund.

D. Key Results Commitments, Priorities, Planned Results and Strategies

Contributions to "Getting Government Right"

Ensuring Domestic Coin Production by the Royal Canadian Mint at a Reasonable Cost to Meet the Needs of the Canadian Economy

Planned Results

- Supply coinage at a reasonable cost to meet the needs of the economy

- Accurate, appropriate and timely payment of domestic coinage production and distribution costs
- A new coin contract with the Royal Canadian Mint containing terms and business arrangements that are more commercial

Strategies

- Introduce new production facilities at the Royal Canadian Mint in 2000 to reduce coinage costs and meet demand
- Re-negotiate the contract with the Royal Canadian Mint with a view to introducing commercial terms for the production and distribution of circulating coin
- Ensure that policies and procedures are in place to administer the new contract

Risks

An inadequate supply of coinage could cause problems for consumers, businesses and the economy in general.

1.4 Corporate Administration Business Line

A. Planned Spending (by Service Line) and Full-Time Equivalents

	Forecast Spending 1999–2000	**Planned Spending 2000–2001***	Planned Spending 2001–2002	Planned Spending 2002–2003
		($ millions)		
Departmental Management	17.0	**19.8**	16.6	17.6
Corporate Services	15.2	**13.3**	11.6	11.5
Total Net Expenditures	32.2	**33.1**	28.2	29.1
Full-Time Equivalents	242	**246**	246	243

* Reflects reallocation of resources not reflected in Part II of the Main Estimates (transferred to Policies and Advice business line).

B. Objective

- Effective and efficient corporate administration

C. Description

- Appropriate departmental management
- Strategic communications advice
- Suitable public affairs support
- Sound legal advice
- Effective and efficient financial, human resources, information technology, security and administrative systems and expertise

D. Key Results Commitments, Priorities, Planned Results and Strategies

Contributions to "Getting Government Right"

Improving the Way in Which the Department Communicates with Canadians

Planned Results

- Enhanced ability of departmental officials to explain policy to media

Strategies

- Institute program of media relations training

Risks

If this action were not taken, some departmental officials would not be as well prepared to explain policies and decisions effectively.

Contributions to "Getting Government Right"

Improving the Ability of the Department to Analyze and Understand the Views of Canadians and to Monitor Media Coverage

Planned Results

- Enhanced ability to monitor and understand public environment

Strategies

- Wider coverage of media outlets and deeper analysis of media coverage

Risks

- Possible misinterpretation of public opinion

Contributions to "Getting Government Right"

Implementing the Financial Information Strategy (FIS) within the Department

Planned Results

- Departmental software systems and interfaces with Public Works and Governments Services Canada (PWGSC) are compliant with FIS requirements by April 2000
- Departmental policies are FIS compliant and the FIS rollout within the department, including training of managers, is completed by April 1, 2001

Strategies

All accounting policies are currently being reviewed with a view to moving toward the adoption of full accrual accounting by April 1, 2001. A key component of FIS is the requirement for departments to capitalize and amortize their tangible and intangible capital assets greater than $10,000. During 2000–2001 Corporate Services will undertake to identify and value all existing capital assets over the threshold.

System work and policy review to support FIS has already commenced with partner departments through a shared system initiative to implement necessary software changes in April 2000. Corporate Services is currently assessing the impact of FIS on managers and other staff. It will be developing a communications and training strategy so that the FIS may roll out within the department during 2000–2001.

Risks

Corporate Services faces tight time-frames for the adoption of FIS requirements as defined by central agencies.

Contributions to "Getting Government Right"

Renewing the Internal Management and Planning Framework for the Department, Consistent with the Government's Modern Management Agenda, in Particular with the Principles of Modern Comptrollership and FIS

Planned Results

- Improved departmental management and support systems
- Timely, accurate and results-based reporting

Strategies

In fiscal 2000–2001 the department will conduct a modern comptrollership pilot project within Corporate Services with a view to deploying results-based reporting to the rest of the department over 2002–2003. The objective of the project is to develop a framework for linking departmental priorities with financial and non-financial performance information.

Risks

Central agency leadership in modern management practices is critical to the success of individual department renewal initiatives.

Contributions to "Getting Government Right"

Supporting Departmental Management in Enhancing the Department's Approach to Managing Its People and the Overall Work Environment

Planned Results

- The department attracts, develops and retains a highly skilled workforce
- A fair and representative workplace in which people can work in the official language of their choice

Strategies

- Develop a human resources action plan, to be implemented over the period 2000–2003, that responds to the human resources needs of the department and addresses feedback from the Public Service survey and other employee consultations

- Implement human resource management programs such as the Universal Classification System (UCS), Official Languages and Employment Equity

Risks

Corporate Services faces tight time-frames in the implementation of UCS requirements as defined by central agencies.

2. Public Debt Program

2.1 Interest and Other Costs Business Line

A. Planned Spending

Forecast Spending 1999–2000	**Planned Spending 2000–2001**	Planned Spending 2001–2002
	($ millions)	
41,338.0	**41,835.0**	41,339.0

B. Objective

- The funding of interest and service costs of the public debt and the issuing costs of non-retail debt, if required
- To provide stable, low-cost funding for the government
- To maintain a well-functioning market in Government of Canada securities

C. Description

The Department of Finance Canada manages the government's borrowing program. It works closely with the Bank of Canada on all aspects of debt management. The Bank acts officially as fiscal agent for the federal government in the area of debt operations and provides advice related to overall debt strategy.

Canada Investment and Savings (CI&S), a special operating agency reporting to the Deputy Minister of Finance, is responsible for domestic retail debt. Interest costs related to retail debt products are included in the expenditures above, while retail debt-issuing costs are included in the CI&S business line, described below.

D. Key Results Commitments, Priorities, Planned Results and Strategies

Sound Financial Management

Debt Management – Providing Stable, Low-Cost Financing

Planned Results

- Debt charges not to exceed those projected in the budget, including the contingency reserve, in any given year
- A refinancing schedule that is moderate

Strategies

- Maintain prudent structure of debt stock

Risks

- Large outstanding market debt, requiring the maintenance of a program of frequent borrowing
- Refinancing risks, because of the large size of auctions and the need for a broad investor base
- Debt-cost volatility because of changes in interest rates that would affect refinancing rates

Sound Financial Management

Debt Management – Maintaining a Well-Functioning Market in Government of Canada Securities

Planned Results

- Successful auctions and active trading of Government of Canada securities
- Lower costs
- Broad distribution of federal market debt

Strategies

- Use of regular and transparent funding programs
- Building large benchmarks in Treasury bills and Government of Canada bonds
- Support for market development and integrity initiatives
- Managing changes to debt stock
- Consultation with market participants, and active relations with credit-rating agencies

Risks

- Liquidity problems in market for Government of Canada securities

Sound Financial Management

Cash and Reserves Management – Maintaining a Prudent Level of Liquidity and Effectively Managing Asset Portfolios

Planned Results

- Adequate levels of reserves and cash balances to meet operational and liquidity needs
- Successful foreign financing operations

Strategies

- Maintain prudent levels of cash and international reserves
- Fund reserves cost-effectively through diversified sources and invest in liquid, low-risk assets while minimizing carrying costs
- Manage cash balances in a prudent, cost-effective manner

Risks

- Volatile and uncertain daily cash flows
- Disorderly market in the Canadian dollar
- Lack of liquidity in the event of severe market disruption

Sound Financial Management

Risk Management – Identifying, Evaluating and Reporting on Financial Risks

Planned Results

Effective risk-management processes

Strategies

- Identify and report on treasury risks
- Manage asset/liability position and treasury risks prudently
- Appropriate governance by government and financial Crown corporations

Risks

- Financial loss due to market risk (foreign exchange or interest rate), credit risk or operations risk

2.2 Canada Investment and Savings (CI&S) Business Line

A. Planned Spending

Forecast Spending 1999–2000	**Planned Spending 2000–2001**	Planned Spending 2001–2002
	($ millions)	
161.7	**164.6**	160.9

B. Objective

- The provision of funding for the government consistent with its fiscal plan and balancing cost, risk and market considerations
- Maintenance of a reasonable and sustainable retail share of the total federal debt thereby ensuring a broad investor base for government debt
- The offer of a family of attractive products, including new ones in key market segments, which benefit all Canadians

C. Description

As a special operating agency within the Department of Finance, CI&S develops and markets retail debt instruments such as Canada Savings Bonds (CSBs) and Canada Premium Bonds (CPBs) directly to Canadians, through employers and in co-operation with financial institutions.

D. Key Results Commitments, Priorities, Planned Results and Strategies

Sound Financial Management

Diversify the Government's Investor Base

Planned Results

- Launch and advertise a pilot service allowing individual Canadians to purchase Treasury Bills and Marketable Bonds directly from the Government of Canada at the time of the auctions
- Continue conversion of payroll companies from the original Canada Payroll Savings Program to the new one, and introduce the Canada Premium Bond as an option in the payroll program
- Continue the six-month sales pilot project (from October to April), with increased marketing emphasis on CPBs and the RRSP option
- Conduct research and feasibility studies, including business requirements, cost estimates and implementation time-frame, to introduce new distribution channels
- Further expand the "New Canada Savings Bonds" brand through customer research, public relations and advertising, with increased emphasis on internet and direct marketing
- Pursue the reorganization and restructuring of the CI&S sales force

Strategies

- Deliver existing products (CSBs and CPBs) to new and existing markets and channels with an emphasis on direct channels such as payroll and e-commerce

Risks

Because of Canadians' declining demand for traditional fixed-income products and their increased willingness to trade off risk for higher return on investment, the government's fixed-income products may not do well.

Government sales may be affected by strong market competition from traditional channels (for example, financial institutions) and emerging non-traditional channels (for example, retail stores), combined with conflicting priorities of financial intermediaries distributing CI&S products.

Systems and operations resources may not be adequate. There may be some difficulty in attracting a third-party supplier to provide back-office support required for the launch of the new marketable securities distribution channel.

Sound Financial Management

Providing Cost-Effective Retail Debt Products That Meet Canadians' Investment and Savings Needs

Planned Results

- Identification of potential new retail debt products or services, or new features for existing products or services

Strategies

- Conduct market research and develop new products, services or features for consideration by the Department

Risks

- Insufficient resources or time to conduct the research and product development

Contributions to "Getting Government Right"

Giving Canadians Timely and Cost-Effective Services with an Emphasis on the Lower-Cost Channels

Planned Results

- Establishment of an updated memorandum of understanding with the Bank of Canada
- Development, through the Bank of Canada, of a Technology Architecture and Implementation Plan in support of the Customer Care Service Vision

Strategies

- To develop with the Bank of Canada, the fiscal agent responsible for supporting the retail operations, a Customer Care Service Vision to improve customer satisfaction through efficient delivery of customer information and reduction of paperwork

Risks

- Limited financial, systems and operations resources to support the changes required to implement the Customer Care Service Vision
- The negotiations related to the update on a memorandum of understanding involving the Department of Finance, CI&S and the Bank of Canada may take too long

3. Federal-Provincial Transfers Program

3.1 Transfer Payments Business Line

A. Planned Spending

	Forecast Spending 1999–2000	**Planned Spending 2000–2001**	Planned Spending 2001–2002
		($ millions)	
Canada Health and Social Transfer (CHST)			
Total entitlements	27,344.0	**29,194.0**	31,020.0
Tax transfer	(14,952.5)	**(15,694.0)**	(16,520.0)
Cash entitlement	12,391.5	**13,500.0**	14,500.0
CHST / Post-Secondary Education and Health Care	2,500.0	–	–
Fiscal Equalization			
Entitlements	9,840.6	**9,522.0**	9,974.0
Adjustment (prior years)	–	–	–
Cash payment	9,840.6	**9,522.0**	9,974.0
Territorial Formula Financing			
Entitlements	1,402.0	**1,479.0**	1,512.0
Adjustment (prior years)	–	–	–
Cash payment	1,402.0	**1,479.0**	1,512.0
Other Transfer Payments[1]	(2,927.0)	**(2,979.0)**	(3,153.0)
Total Net Expenditures	23,207.1	**21,522.0**	22,833.0

[1] Includes Statutory Subsidies, Youth Allowances Recovery and Alternative Payments for Standing Programs.

B. Objective

- To make transfer payments pursuant to statutes with respect to Canada Health and Social Transfer, Equalization and other transfers, and pursuant to agreements with respect to Territorial Formula Financing

C. Description

- Canada Health and Social Transfer: payments to provinces are made according to legislation and include both cash and tax transfers.
- Fiscal Equalization: payments to provinces are made according to precise formulas embodied in legislation and regulations.
- Territorial Formula Financing: payments to territorial governments are made according to formulas embodied in federal-territorial agreements.
- Other Transfer Payments: funds are provided to, or recovered from, provincial governments under various statutory authorities.

D. Key Results Commitments, Priorities, Planned Results and Strategies

Secure Social Programs

Equalization

The Equalization program reduces disparities in provincial fiscal capacities by providing federal cash transfers to provinces with below-standard fiscal capacity. To accomplish this, the Equalization program measures the ability of each provincial government to raise revenues on its own, compared to an average standard. Provinces that fall short of this standard receive Equalization payments.

Equalization is an unconditional transfer. Payments are made in accordance with the formula set out in the *Fiscal Arrangements Act* and Regulations. In 2000–2001 all provinces receive at least $5,679 per resident with which to fund public services. Provinces may spend Equalization payments according to their own priorities.

The principle of equalization is set out in the *Constitution Act*, 1982: "Parliament and the government of Canada are committed to the principle of making Equalization payments to ensure that provincial governments have sufficient revenues to provide reasonably comparable levels of public services at reasonably comparable levels of taxation" (Schedule B, section 36.2).

Planned Results

- Timely and accurate payments to provinces consistent with statutory requirements, along with regular updates in estimates and forecasts of payments
- Identification of possible adjustments to the Equalization program stemming from recent changes in economic developments, new data sources and changes in provincial tax systems

Strategies

Ongoing consultations with provinces are an integral part of the management of the Equalization program. Permanent federal-provincial committees of officials meet regularly to discuss all aspects of the design and operation of the Equalization program.

The department is also working with Statistics Canada to improve data used in the Equalization formula and, in particular, to take full advantage of the Project to Improve Provincial Economic Statistics currently under way at Statistics Canada.

Payments to provinces are provided in accordance with the formula set out in the *Fiscal Arrangements Act* and Regulations.

Risks

Existing legislation expires on April 1, 2004 and the Equalization program must be renewed by then. Issues relating to the interpretation of the Act and Regulations need to be addressed regularly.

Secure Social Programs

Canada Health and Social Transfer (CHST)

The CHST provides support to provinces for post-secondary education, health care, social assistance and social services programs. The CHST is a block fund designed to give provinces enhanced flexibility while maintaining the criteria and conditions in the *Canada Health Act* and the condition that there be no requirement for a period of minimum residency with respect to social assistance.

Planned Results

Funding will be available to provinces in accordance with the *Fiscal Arrangements Act*. As a result of the 1999 legislated increases of $11.5 billion over five years in additional CHST cash, provinces will get higher federal support for the provision of post-secondary education, health care and social programs.

Strategies

The department has discussed CHST issues with the provinces and with health and social groups on various occasions, including during pre-budget consultations and at federal-provincial meetings. A five-year funding arrangement is in place, covering April 1, 1999, to March 31, 2004.

Risks

Existing legislation expires on April 1, 2004, and the CHST program must be renewed by then.

Secure Social Programs

Territorial Formula Financing

The territories have a specifically designed federal funding program reflecting the higher costs of providing services in the North, the rapid growth in population in this part of the country, the less-developed economic bases from which to raise revenues and their vast land mass and small population. The program also protects territories against any serious downturn in their own revenues.

Territorial Formula Financing (TFF) is an unconditional transfer from the federal government to territorial governments. The TFF transfer is designed to give territorial governments the flexibility and resources necessary to provide services to their citizens while leaving them accountable for spending priorities and revenue-raising choices. TFF is governed by agreements between federal and territorial finance ministers.

Territories are consulted on an on-going basis with respect to the operation and renewal of the Formula.

The department, although fully responsible for financing arrangements with the territories, consults regularly with Indian and Northern Affairs Canada, which has program responsibilities in the North.

Planned Results

- Provide funding to territories in accordance with TFF Agreements. (Under the present TFF agreements, it is expected that the federal government will transfer close to $1.4 billion to the three territorial governments in 2000–2001.)

Strategies

A five-year agreement is in place, including a new financing arrangement for Nunavut. The arrangements were agreed to after extensive consultations with the governments and people of the North, and will ensure that these governments have the financial resources and stability they need for financial planning. Nevertheless, there is the need to initiate the consultation process for the next renewal, which is set for April 1, 2004.

Risks

The lack of statistical data for the new territory Nunavut creates new data challenges in the formulation of TFF policy development and renewal.

Section IV: Horizontal Initiatives

Legislative and Regulatory Initiatives

Legislation and/or Regulations	Planned Results
Legislation to implement changes to financial sector legislation as set out in *Reforming Canada's Financial Services Sector: A Framework for the Future*	♦ Legislation is to be tabled as soon as feasible.
Customs Tariff – The *Tariff* contains a number of provisions that allow the government to respond, on an ongoing basis, to the competitive needs of Canadian industry and to implement Canada's rights and obligations in accordance with international agreements and arrangements to which Canada is a party.	♦ Through the use of orders and regulations, the government will respond, as required, to the competitive needs of Canadian industry and implement Canada's rights and obligations under international agreements and arrangements.
Sales Tax and Excise Tax Amendments Bill, 1999 – This legislation will principally implement technical changes to the Goods and Services Tax and Harmonized Sales Tax (GST/HST) announced by the Minister of Finance since March 1997, including sales tax measures proposed in the February 1998 Federal Budget concerning certain activities by charities, direct-sellers and the GST visitor rebate program. It also contains amendments to other taxes and tariffs, including the February 1999 Budget measure to reduce the tobacco export tax exemption, the tobacco tax changes announced on November 5, 1999, custom tariff exemption increases for certain returning travellers proposed on June 10, 1999, and the repeal of the tax regime for split-run magazines as announced by the government on July 29, 1998.	♦ The GST/HST changes will improve the operation of the GST/HST in the affected areas, will address industry concerns and provide greater certainty to suppliers and purchasers as to the status of their transactions, will remove certain anomalies in the existing tax structure and will secure revenues and ensure that the legislation achieves the intended policy. ♦ The tobacco tax changes will increase excise taxes on certain tobacco products and make permanent the existing surtax on tobacco manufacturers' profits. ♦ The increase in certain personal exemption limits for customs tariffs will expedite the processing of returning travellers' declarations when re-entering Canada.
Excise Tax Act – Financial Services (GST) Regulations – In accordance with previously announced government policy, these regulations are to be amended to clarify the treatment of certain clearing and settlement services and of management or administrative services provided to investment plans for the purposes of the GST.	♦ These changes will provide sales tax treatment of administrative services with respect to financial instruments that is equitable relative to other administrative services that are taxable under the GST/HST. ♦ These changes will confirm current administrative practice and therefore provide greater certainty to suppliers and purchasers as to the status of their transactions.

Legislation and/or Regulations	Planned Results
Excise Tax Act – GST/HST Regulations will be proposed to prescribe security interests to which the Crown priority created by the deemed trust for GST/HST collections does not apply.	♦ These regulations will provide greater certainty to secured creditors regarding the priority of their claims relative to those of the Crown with respect to prescribed forms of security.
Excise Tax Act and related Regulations under Part IX of the Act (GST/HST) – Other amendments to the *Excise Tax Act* and regulations made under Part IX of the Act may be required from time to time.	♦ By means of these amendments the government will resolve technical problems, clarify ambiguous provisions, respond to court decisions, reflect or respond to other statutory changes and implement policy changes (including any changes that may be announced by press release or in the federal budget).
Excise Act and related rules and regulations – New legislative framework for the federal taxation of spirits, wine and tobacco products	♦ These will replace the current archaic legislation and complex administration with a modern and flexible tax structure that recognizes the needs of government and industry.
Amendments to Federal-Provincial Equalization Regulations	♦ These amendments will be approved by Cabinet.
1999 Budget income tax legislation	♦ This legislation will amend the *Income Tax Act* and the *Income Tax Regulations* to implement the income tax proposals that were announced in the 1999 Federal Budget and other measures included in the Ways and Means Motion tabled in the House of Commons on December 7, 1999.
November 1999 release of technical amendments to the *Income Tax Act*	♦ These amendments to the *Income Tax Act* will implement the income tax proposals that were announced in Finance News Release 99–102 on November 30, 1999.
Income tax changes relating to bank branching	♦ These changes will amend the *Income Tax Act* and the *Income Tax Regulations* to implement the income tax aspects of the admission to Canada of branches of foreign banks.
Income tax changes relating to foreign trusts and migrating taxpayers	♦ These amendments to the *Income Tax Act* implement the legislative proposals released on December 17, 1999.
Implementation of tax treaties	♦ The government will introduce a bill to approve and implement new and amended income tax treaties between Canada and other countries.

Legislation and/or Regulations	**Planned Results**
2000 Budget income tax legislation	♦ This legislation will amend the *Income Tax Act* and the *Income Tax Regulations* to implement the income tax proposals that were announced in the 2000 Federal Budget.
The Budget Implementation Bill, 2000	♦ This legislation will implement various measures arising from the 2000 Budget. (For introduction in March 2000 and passage in June 2000)
Proceeds of Crime (Money-Laundering) Bill	♦ By means of this legislative initiative, the government will help combat the laundering of the proceeds of crime, establish the Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada and amend or repeal certain Acts in consequence (introduced in the House on December 15, 1999, as Bill C-22).

Sustainable Development Strategies

The department tabled its first Sustainable Development Strategy in Parliament in December 1997. The three-year strategy was built around the following four key themes:

1. Integrating the economy and the environment (in tax, spending and related policies);
2. Building the future (promoting fiscal health and strengthening the economy and society);
3. Participating in the global economy (addressing the tension that exists between environmental concerns and international competitiveness); and
4. "Greening" the department's own internal operations.

This *Report on Plans and Priorities* presents an opportunity to focus on specific actions that will ensure consistency and continuity in the implementation of the strategy for the coming year. The plan below describes the actions to be taken over the course of the coming fiscal year to achieve the commitments made by the department in its 1997 Sustainable Development Strategy.

In addition to these actions, by December 2000 the department will complete an update of its 1997 Sustainable Development Strategy that will identify the department's sustainable development goals and objectives for the period 2001–2004. Through this update, efforts will be made to integrate sustainable development concepts more closely into policy analysis and development. The Department of Finance plans to continue to work with other departments and private and public sector organizations towards a sustainable balance between social and economic prosperity and environmental quality.

Strategic Goals	Objectives	Targets Set for 2000–2001 (unless otherwise indicated)
[illegible]		
Making the tax system more responsive to environmental considerations	Continue to assess the effectiveness of tax measures with a view to encouraging greater energy efficiency and the use of renewable energy	Proposals to change the income and sales tax systems to promote environmentally beneficial activities were received in advance of the 2000 Federal Budget. These proposals were assessed to determine their potential cost (and, where possible, their potential environmental benefits) and were compared to alternative policy options, including other economic instruments.

Strategic Goals	Objectives	Targets Set for 2000–2001 (unless otherwise indicated)
		The department expects to receive further tax-related proposals from several of the "Tables" established as part of the national consultation on climate change options. These proposals will be analysed later in 2000. The department is represented on the Steering Committee for the study of the market for district heating energy systems. This study is being undertaken by the Canadian Energy Research Institute. The results are due to be published in 2000. The study will consider a range of policy options including the effect of tax depreciation policies for investments in district energy systems.
	Develop a catalogue of information on energy taxes and transportation taxes in Canada	Preparation of the catalogue of existing taxes on energy consumption and the transportation sector is under way. This catalogue will include descriptions of applicable income tax provisions, including income tax rates and tax depreciation provisions, payroll levies and capital taxes. In addition, it will describe federal excise and sales taxes as well as provincial sales and consumption taxes applicable to energy and fuel consumption. A draft copy of the catalogue will be circulated to provinces for their comments on the description of provincial tax structures and rates.
Reducing or eliminating subsidies	Work with other government departments and international trade and economic organizations to identify subsidies that distort the economy and reduce or eliminate them	The department will continue to participate in a wide range of domestic and international forums to find greater scope for disciplining trade-distorting subsidies.

Strategic Goals	Objectives	Targets Set for 2000–2001 (unless otherwise indicated)
Developing practical uses of economic instruments	Examine the use of economic instruments in Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) countries	The department will continue to examine the use of economic instruments by OECD countries on a regular basis in order to remain current with international developments and as a key part of domestic economic policy analysis and development. In addition, the department will contribute to the international work under way in 2000 through its continued membership in the OECD Working Party on Economic and Environmental Policy Integration and the sub-group on Taxation and the Environment. These working groups are scheduled to meet regularly (twice annually) over the 2000–2001 period.
	Consider options for domestic and international tradeable permit schemes, credits and related approaches for reducing greenhouse gas emissions	The department is chairing the multi-stakeholder Tradeable Permits Working Group (TPWG). The TPWG will release an options paper to the Climate Change Secretariat in early 2000. The department will continue to participate with other government departments in the further refinement of the Kyoto flexibility mechanisms.
	Encourage the sustainability of private woodlots and habitat protection for endangered species	The department will monitor the forest industry's response to the Canada Customs and Revenue Agency's revised interpretation bulletin on woodlots. The department will work with Environment Canada to balance regulation, enforcement and stewardship in order to protect species at risk. It will also provide advice on which instrument(s) could be used to encourage voluntary stewardship and to address issues surrounding possible compensation. The department will work with Environment Canada on valuation mechanisms for the purposes of eco-land and the *Species at Risk Act*.

Strategic Goals	Objectives	Targets Set for 2000–2001 (unless otherwise indicated)
Reforming legislative and regulatory frameworks	Continue to provide a policy framework conducive to environmental protection and a positive investment climate through regulatory reform and harmonization	The department will continue to participate in the interdepartmental consultation process on the review of the *Canadian Environmental Protection Act* to ensure that the Act will enhance the protection of the environment while maintaining the competitiveness of the Canadian economy. The department will participate with other departments in the Five-Year Review of the *Canadian Environmental Assessment Act.*
Key Issue: E...ding the Future		
Prospering in a knowledge-based economy	With other government departments, examine the role of environmental industries in a knowledge-based economy	The department will conduct an analysis of environmental industries and assistance provided by government.
	With provinces, adopt initiatives to improve benefits for children	The department will make a third investment in the National Child Benefit and seek increased provincial and territorial investments in families. The department will reduce income taxes for families.
Building a strong society	Ensure predictable and growing federal funding for health and social programs	The department will maintain long-term funding arrangements for all major federal-provincial/ territorial transfer programs – Canada Health and Social Transfer, Equalization and Territorial Formula Financing.
	Ensure the financial security and stability of the public pension system	With the introduction of federal legislation on the Canada Pension Plan (CPP) in 1998, the government took a balanced approach to the long-term sustainability of the CPP. These measures, along with the maintenance of the Old Age Security and the Guaranteed Income Supplement programs through continued sound fiscal management, are a key part of the government's overall long-term strategy for sustaining the retirement income system.

Strategic Goals	Objectives	Targets Set for 2000–2001 (unless otherwise indicated)
		In December 1999 federal and provincial Ministers of Finance concluded their first formal review of the financial state of the CPP since the 1998 reforms and decided not to change the schedule of contribution rates. Ministers took into account the results of the 17th actuarial report on the CPP by the Chief Actuary. The report confirmed that a 9.9-per-cent contribution rate is sufficient to sustain the CPP over future decades. The contribution rate (half paid each by employees and employers) will rise in steps until it reaches the level of 9.9 per cent in 2003 and will remain at this level in subsequent years. Federal and provincial Finance Ministers also agreed to allow the Canada Pension Plan Investment Board (CPPIB) to invest actively up to 50 per cent of the assets it allocates to domestic equities. The Department will work towards amending CPPIB regulations accordingly. Federal-provincial work will continue the review of other important issues to keep the CPP in step with changing times. The department will continue to monitor the Old Age Security and Guaranteed Income Supplement programs to ensure that they are financially sustainable.
Ensuring that the tax system contributes to a strong economy and society	Examine the report of the Technical Committee on Business Taxation, including any proposals relating to the environment	The recommendations of the report, including those relating to the environment, are being examined in conjunction with the department's ongoing analysis of options for improving the efficiency of the Canadian tax system. This work will continue throughout the 2000–2001 period, in parallel with the work currently under way to develop a National Implementation Strategy for addressing Canada's Kyoto target.

Strategic Goals	Objectives	Targets Set for 2000–2001 (unless otherwise indicated)
	Ongoing monitoring of current developments in the taxation of businesses in Canada and in other relevant foreign jurisdictions Assess proposals to use the income tax system to achieve social and economic objectives	The department will review recommendations from industry associations, other government departments, corporate taxpayers and provincial governments for changes to the income tax system. It will participate in international forums as necessary to ensure that the Canadian tax system remains competitive and up-to-date.
Key Issue: Participating in the Global Economy		
Negotiating international environmental agreements	Analyse approaches for domestic action on climate change	The department will work with other government departments to review the output of the issues tables for consideration in a National Implementation Strategy to address climate change.
Negotiating international trade and investment agreements	Work with the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) on the relationship between trade and environment in the context of the OECD and the WTO Review requests to remove tariffs that may be disincentives to the acquisition of environmental technology products	The department will participate in the integration of trade-related environmental issues in international trade negotiations. The department will continue to undertake reviews of such requests as they are received.
Developing an environmental assessment framework for export credit agencies	Co-operate with DFAIT and the Export Development Corporation (EDC) to establish, through the OECD's Export Credit Group, a multilateral framework for the environmental assessment of projects financed with official export credits	The department will help prepare DFAIT and EDC for meetings of the OECD's Export Credit Group for the purpose of developing a multilateral approach to the environmental assessments of export credit agencies' financed projects.

Strategic Goals	Objectives	Targets Set for 2000–2001 (unless otherwise indicated)
Involving international financial institutions	Press the issue of sustainable development in the institutions for which Minister of Finance has primary responsibility	To achieve sustainable development, progress needs to be made in poverty reduction, environmental protection, improved governance, reduction of unsustainable debt burdens and partnerships with civil society. The World Bank is developing a strategy for environment and sustainable development which they expect to finalize in June 2000. Canada has urged all IFIs to undertake more meaningful consultations with non-governmental organizations (NGOs) and other representatives of civil society. The World Bank is consulting with governments, NGOs, donor agencies and the public in drafting this strategy. In January 2000 the World Bank launched the Prototype Carbon Fund (PCF), the world's first market-based mechanism to address climate change and to promote the transfer of climate-friendly technology to developing countries. The International Monetary Fund (IMF) has renamed its Enhanced Structural Adjustment Facility (ESAF) the Poverty Reduction and Growth Facility (PRGF). The IMF will strengthen the poverty reduction aspects of its longer-term assistance programs. Another element of the World Bank strategy to promote sustainable development is its support for national efforts to reduce global poverty. In September 1999 the World Bank and IMF adopted Poverty Reduction Strategy Papers (PRSPs) as the centrepiece of their support for the recently enhanced Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) Initiative. In coming years the Bank and IMF Staffs will be working with national authorities to produce PRSPs. In cases where environmental issues have a significant bearing on domestic or external stability, IMF-supported programs may include a reform of the implementation of environmental policies necessary for the conservation and protection of the country's resources. The World Bank will continue to develop tools and methods to help integrate environmental principles into development planning.

Strategic Goals	Objectives	Targets Set for 2000–2001 (unless otherwise indicated)
		The European Bank for Reconstruction and Development (EBRD) is a project finance bank with the mandate to undertake activities that promote the transition to a market economy and entrepreneurial initiative. While staying within this mandate, we will encourage the EBRD to pay greater attention to the social aspects of transition in project selection and to co-ordinate with the World Bank, as necessary, to mitigate these costs. We support increasing EBRD involvements in small and medium-sized enterprises and micro-finance that have positive employment and development effects (e.g., employment of women) and bypass some of the problems of systemic corruption in countries of operation. We will continue to ensure that EBRD project selection meets the highest standards of environmental due diligence and that staff at the domestic financial institutions that lend EBRD funds are adequately trained to assess the environmental consequences of projects.
Key Issue: Greening Operations		
Integrating environmentally sound practices into everyday departmental operations	Adopt sustainable procurement practices	"Green" procurement initiatives directed at acquiring environmentally friendly products will be developed and implemented.
	Implement motor vehicle management practices that support a reduction in greenhouse gas emissions	The department will comply with the *Alternative Fuels Act.* The use of ethanol (E 10) blended fuel and the regular servicing of departmental vehicles will be promoted and monitored.
	Minimise the amount of solid waste produced	Evaluations of waste reduction programs will be conducted.

Strategic Goals	Objectives	Targets Set for 2000–2001 (unless otherwise indicated)
Increase and encourage the environmental awareness of employees	Establish current baseline data on employee participation and use of "green" programs and communications, where feasible	A study of employee participation in "green" programs and communications will be conducted and the results documented.
	Modify, revise and/or promote the existing green programs and communications, in accordance with the results of the initial baseline study	Existing programs and communications will be re-evaluated and updated so that they reflect current departmental practices.

Section V: Financial Information

Table 1: Summary of Transfer Payments

Table 2: Source of Respendable and Non-respendable Revenue

Table 3: Net Cost of Programs for the Estimates Year

Table 4: Loans, Investments and Advances by Program and Business Line

Table 1: Summary of Transfer Payments

	Forecast Spending 1999–2000	**Planned Spending 2000–2001**	Planned Spending 2001–2002
		($ millions)	
Grants			
International Financial Organizations	302.3	**160.0**	161.0
Federal-Provincial Transfer Payments (cash portion)	–	**–**	–
Total Grants	302.3	**160.0**	161.0
Contributions			
International Financial Organizations	170.6	**170.0**	165.0
Total Contributions	170.6	**170.0**	165.0
Other Transfer Payments			
International Financial Organizations	361.3	**413.9**	302.5
Federal-Provincial Transfer Payments (cash portion)	23,207.1	**21,522.0**	22,833.0
Total Other Transfer Payments	23,568.4	**21,935.9**	23,135.5
Total Transfer Payments	24,041.3	**22,265.9**	23,461.5

Table 2: Source of Respendable and Non-respendable Revenue

	Forecast Revenue 1999–2000	**Planned Revenue 2000–2001**	Planned Revenue 2001–2002	Planned Revenue 2002–2003
		($ millions)		
Respendable Revenue				
Economic, Social and Financial Policies Program	6.4	**7.1**	6.3	6.3
Total Credited to the Respendable Revenue	6.4	**7.1**	6.3	6.3
Non-respendable revenue				
Economic, Social and Financial Policies Program	145.6	**129.9**	97.6	122.7
Total Credited to the Non-respendable Revenue	145.6	**129.9**	97.6	122.7
Total Revenue	152.0	**137.0**	103.9	129.0

Table 3: Net Cost of Programs for the Estimates Year 2000–2001

	Economic, Social & Financial Policies Program	Public Debt Program	Federal-Provincial Transfers Program	Total
		($ millions)		
Net Planned Spending	**1,351.6**	**41,999.6**	**21,522.0**	**64,873.2**
Plus:				
Services Received without Charge				
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	5.2			**5.2**
Contributions covering employees' share of insurance premiums and costs paid by TBS	2.4			**2.4**
Workmen's Compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	–			**0.0**
Salary and associated costs of legal services provided by the Department of Justice Canada	1.8			**1.8**
Total Cost of Programs	**1,361.0**	**41,999.6**	**21,522.0**	**64,882.6**
Less:				
Non-respendable Revenue	129.9			**129.9**
Total Revenue	**129.9**			**129.9**
2000–2001 Net Cost of Programs	**1,231.1**	**41,999.6**	**21,522.0**	**64,752.7**

Table 4: Loans, Investments and Advances by Program and Business Line

	Forecast Spending 1999–2000	**Planned Spending 2000–2001**	Planned Spending 2001–2002	Planned Spending 2002–2003
		($ millions)		
Economic, Social and Financial Policies Program				
International Financial Organizations	276.8	**462.0**	24.2	26.3
Total	276.8	**462.0**	24.2	26.3

Section VI: Other Information

Abbreviations

AFN	Assembly of First Nations
APEC	Asia-Pacific Economic Co-operation
CCRA	Canada Customs and Revenue Agency
CHST	Canada Health and Social Transfer
CI&S	Canada Investment and Savings
CITT	Canadian International Trade Tribunal
CPB	Canada Premium Bond
CPP	Canada Pension Plan
CPPIB	Canada Pension Plan Investment Board
CSB	Canada Savings Bond
DFAIT	Department of Foreign Affairs and International Trade
DIAND	Department of Indian Affairs and Northern Development
EBRD	European Bank for Reconstruction and Development
EDC	Export Development Corporation
ESAF	Enhanced Structural Adjustment Facility
FIS	Financial Information Strategy
GST	Goods and Services Tax
HIPC	Heavily Indebted Poor Countries
HST	Harmonized Sales Tax
IFI	International Financial Institution
IMF	International Monetary Fund
NAFTA	North American Free Trade Agreement
OECD	Organization for Economic Co-operation and Development
PCF	Prototype Carbon fund
PRGF	Poverty Reduction and Growth Facility
PRSP	Poverty Reduction Strategy Papers
TFF	Territorial Formula Financing
TPWG	Tradeable Permits Working Group
WTO	World Trade Organization

Statutory and Departmental Reports

Distribution Centre
300 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 0G5
Tel: 613 995-2855

Annual Financial Report of the Government of Canada and *Fiscal Reference Tables*

Canadian Federal Budget

Debt Management Report

Debt Management Strategy

Departmental Performance Report

Economic and Fiscal Update

Economy in Brief – Quarterly

Fiscal Monitor – Monthly

Government of Canada Securities – Quarterly

International Fiscal Monitor

Provincial Fiscal Monitor

Report on Operations under the Bretton Woods and Related Agreements Act

Report on Operations under the European Bank for Reconstruction and Development Agreement Act

Report on Plans and Priorities

Tax Expenditures

These reports can be accessed at the Web site of the Department of Finance Canada: http://www.fin.gc.ca/

Index

A

Aboriginal agreements 14, 32–33
Acts of Parliament and Bills
- *Alternative Fuels Act* 63
- Budget Implementation Bill 55
- *Canada Health Act* 50
- *Canadian Environmental Protection Act* 59
- *Constitution Act* 49
- *Excise Act* 54
- *Excise Tax Act* 53–54
- *Financial Administration Act* 6
- *Fiscal Arrangements Act* 49, 50
- *Income Tax Act* 22, 54, 55
- *Indian Act* 32–33
- Proceeds of Crime (Money-Laundering) Bill 14, 31, 55
- Sales Tax and Excise Tax Amendments Bill 53
- *Species at Risk Act* 58

Alternative Fuels Act 63
Asia-Pacific Economic Cooperation 5

B

Bank of Canada 42, 47–48
Banks, foreign 14, 31, 54
Budget Implementation Bill 55
Budget, balanced 1, 12, 17–18, 59

C

Canada Child Tax Benefit 13, 23, 24
Canada Customs and Revenue Agency 22, 33, 58
Canada Health Act 50
Canada Health and Social Transfer 6, 13, 25, 48–51, 59
Canada Investment and Savings 9, 15, 42, 45–48
Canada Payroll Savings Program 46
Canada Pension Plan 3, 5, 13, 24–25, 59, 60
Canada Pension Plan Investment Board 24, 25, 60
Canada Premium Bonds 46
Canada Savings Bonds 46
Canadian Environmental Protection Act 59
Cash and reserves management 12, 44
Cologne Summit (1999) 14
Competitive and secure financial services sector 11
Comptrollership, modern 15, 41
Constitution Act 49

Consultations and Communications 6, 15
Corporate Administration 9, 16, 38–42
Corporate Services 6, 15, 38, 40, 41, 42
Corporate tax system
  fairness and neutrality 12, 20
  international competitiveness 56
Customer Care Service Vision 47–48
Customs tariff 14, 28, 53

D

Debt management 5, 16, 42–44
Domestic Coinage 9, 15, 38

E

Economic and Fiscal Policy 8, 16, 27, 58
Economic and Fiscal Update 11
Economic Development and Corporate Finance 14, 17
Economic, Social and Financial Policies 6, 16, 66, 67
Education 3, 10, 25, 50
Environmental issues 1, 3, 29, 56, 58, 59, 61, 62, 63–64
Equalization 6, 13, 25, 48, 49–50, 59
European Bank for Reconstruction and Development 3, 5, 35, 63
Excise Act 54
Excise Tax Act 53–54
Export Development Corporation 61

F

Federal-Provincial Equalization Regulations 54
Federal-Provincial Relations and Social Policy 17
Federal-Provincial Transfers 3, 6, 10, 13, 25, 48–52, 65, 66
Financial Information Strategy 15, 40
Financial Sector Policy 16, 40–41
Financial services sector policy framework 1, 14, 29–30
Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada 31, 55
First Nations, taxation powers 14, 32–33
Fiscal Arrangements Act 49, 50
Fiscal framework 12, 16, 18
Foreign Affairs and International Trade, Department of 27, 28, 61
Foreign banks 14, 30–31, 54
Free trade 13, 27

G

G-7 ..... 5, 13, 14, 26, 36
G-20 ..... 2, 5, 13, 26
"Getting Government Right" 11
Government of Canada securities 5, 9, 12, 42, 43–44, 47
Guaranteed Income Supplement 59, 60

H

Health care 1, 10, 25, 50
Heavily Indebted Poor Countries 14, 36, 62
Hibernia 15, 34

I

Income Tax Act 22, 54, 55
Indian Act 32–33
Interest and Other Costs 9, 42–45
International Development Association 35
International Financial Institutions 4, 9, 14, 26, 36–37, 62
International Financial Organizations 8, 35–37, 66, 67
International Monetary Fund 2, 3, 5, 14, 35, 36, 62
International Trade and Finance 16

K

Kyoto Protocol 14, 29, 58, 60

L

Law Branch 6

M

Mint, Royal Canadian 9, 15, 37, 38
Money-laundering 14, 31, 55
Multilateral trade 27, 26–28

N

National Child Benefit 23, 59
National Children's Agenda 13, 23

O

Old Age Security 59, 60
Organization for Economic Co-operation and Development 5, 58, 61

P

Personal income tax relief 12, 20
Petro-Canada 15, 34
Policies and Advice 8, 15, 16–34
Poverty Reduction and Growth Facility 35, 62
Poverty Reduction Strategy Papers 36, 62
Privatization agenda 3, 15, 17, 34–37
Proceeds of Crime (Money-Laundering) Bill 14, 31, 55
Prototype Carbon Fund 62
Provincial taxes, federal administration of 14, 33
Public Debt 3, 6, 12, 42, 67

R

Reducing taxes 1, 8, 11, 12, 19–22
Reforming Canada's Financial Services Sector:
A Framework for the Future 29, 53
Retail debt instruments 46
Risk management 12, 17–24, 26, 28–34, 36–48, 50–52
Royal Canadian Mint 9, 15, 37–38

S

Sales Tax and Excise Tax Amendment Bill 53
Seattle, WTO Ministerial Meeting, 1999 27
Secure global financial future 11
Secure social programs 1, 11
Securities, Government of Canada 5, 9, 12, 42, 43–44, 47
Sound financial management 11, 15
Species at Risk Act 58
Sustainable Development Strategies 56

T

Tariffs 14, 28, 53
Tax measures 13, 53, 56
Tax Policy 12, 14, 16
Tax reduction 1, 8, 11, 12, 19–22
Tax treaty 13, 22
Taxation powers of First Nations 14, 32–33
Technology Architecture and Implementation Plan 47
Territorial Formula Financing 6, 13, 25, 48, 49, 51–52, 59
Tradeable Permits Working Group 58
Transfer Payments 3, 6, 10, 13, 25, 48–52, 65, 66

W

Western Hemisphere Finance Ministers Process 5, 13, 26
World Bank 2, 3, 5, 14, 36–37, 62, 63
World Trade Organization 5, 13, 27, 61
Built-in Agenda 27
Ministerial Meeting, Seattle, 1999 27

BUDGET DES DÉPENSES

Ministère des Finances Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2001-III-54

ISBN 0-660-61182-1

Ministère des Finances Canada

Un rapport sur les plans et les priorités

Budget des dépenses
2000-2001

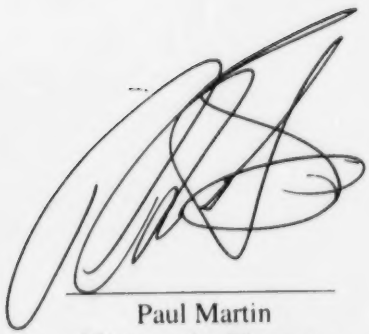

Paul Martin
Ministre des Finances

Table des matières

Section I : Message du Ministre 1

Section II : Vue d'ensemble du Ministère 3

A. Mandat, rôles et responsabilités 3

B. Objectifs ministériels et de programme 7

C. Facteurs externes influant sur le Ministère 9

D. Dépenses prévues du Ministère 12

Section III : Plans, résultats et ressources (par programme et secteur d'activité) 13

Engagements à l'égard des principaux résultats et priorités 14

1. Programme des politiques économique, sociale et financière 19

1.1 Secteur d'activité Politiques et conseils 19

1.2 Secteur d'activité Organismes financiers internationaux 39

1.3 Secteur d'activité Monnaie canadienne 41

1.4 Secteur d'activité Administration générale 43

2. Programme de la dette publique 47

2.1 Secteur d'activité Frais d'intérêt et autres coûts 47

2.2 Secteur d'activité Placements Épargne Canada (PEC) 50

3. Programme fédéral de transferts aux provinces 54

3.1 Secteur d'activité Paiements de transfert 54

Section IV : Initiatives horizontales 59

Initiatives législatives et réglementaires 59

Stratégies de développement durable 62

Section V : Renseignements financiers 71

Tableau 1 : Sommaire des paiements de transfert 71

Tableau 2 : Source de recettes disponibles et non disponibles 71

Tableau 3 : Coût net des programmes pour l'année budgétaire 71

Tableau 4 : Prêts, investissements et avances par programme et par secteur d'activité 71

Section VI : Autres renseignements 75

Abréviations 75

Rapports législatifs et ministériels 76

Index 77

Section I : Message du Ministre

Le Canada est entré dans le nouveau millénaire fort d'une économie et d'un climat de confiance ragaillardis. Malgré les répercussions de l'effet combiné de la crise financière asiatique et d'une période de chute des cours des produits, la croissance de l'économie canadienne en 1999 a probablement atteint 3,8 p. 100. Cela porterait à 3,5 p. 100 la croissance moyenne de l'économie au cours des trois dernières années, le résultat triennal le plus intéressant depuis plus d'une décennie.

Cette vigueur et cette prospérité procèdent avant tout de l'effort soutenu et de la capacité d'innover des travailleurs et des entrepreneurs canadiens. Évidemment, les politiques économique et financière du gouvernement fédéral ont contribué à mettre en place un climat caractérisé par l'absence de déficit, une inflation faible et des réductions d'impôt propices à la croissance et à la création d'emplois (plus de 1,2 million d'emplois ont été créés depuis la fin de 1996).

Cela démontre comment l'intervention du ministère des Finances – le ministère fédéral dont la responsabilité première consiste à fournir au gouvernement des analyses et des conseils sur les grandes questions économiques et financières du pays – touche directement la vie de tous les Canadiens dans chaque province et territoire. En outre, la philosophie sous-jacente qui continue de guider le gouvernement fédéral et le ministère des Finances traduit cette responsabilité : nous reconnaissons que la seule vraie mesure du succès à long terme de nos politiques budgétaire et économique est leur capacité de fournir à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes les emplois, les programmes sociaux sûrs et les revenus réels en progression qui contribuent à la qualité de vie à laquelle tous les Canadiens ont droit.

En cette ère d'excédents budgétaires acquis de haute lutte après deux décennies de déficits fédéraux, il convient certes de souligner le rôle du Ministère dans l'élaboration d'un plan pluriannuel de réduction accrue des impôts et dans la budgétisation de nouveaux investissements stratégiques dans les soins de santé, les enfants, la protection de l'environnement et l'innovation industrielle et scientifique. Aussi, il faut également noter la contribution essentielle du Ministère dans l'établissement de prévisions économiques et financières prudentes, de concert avec les principaux prévisionnistes du secteur privé. Cela s'impose si nous voulons procéder à des réductions d'impôt et à des investissements qui ne mineront pas l'engagement du gouvernement d'équilibrer à tout le moins le budget au cours des prochaines années.

Le Ministère met au point un nouveau cadre stratégique pour le secteur des services financiers qui permettra de relever les défis de la nouvelle technologie de l'information, de la mondialisation croissante et d'un marché sans cesse changeant. Nos institutions financières comptent parmi les plus innovatrices et les plus dynamiques au monde, mais avec les changements au niveau international, elles doivent plus que jamais continuer à évoluer et à s'ajuster. L'application de mesures législatives concernant le nouveau cadre contribuera à la capacité concurrentielle et au dynamisme du secteur et fera en sorte qu'il réponde aux besoins des consommateurs.

Le Ministère joue également un nouveau rôle important sur la scène internationale en appuyant le G-20, la nouvelle tribune de création récente qui réunit les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales représentant 19 pays, l'Union européenne, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Le G-20 a pour but d'élargir la participation aux discussions sur les affaires financières internationales et de stabiliser davantage le système financier planétaire. Ici encore, le ministère des Finances travaille activement et de façon innovatrice au service des Canadiens puisque, comme notre pays mise beaucoup sur les échanges commerciaux, nous profitons directement des efforts visant à rehausser la sûreté et la prospérité de l'économie mondiale au profit de toutes les nations.

Section II: Vue d'ensemble du Ministère

A. Mandat, rôles et responsabilités

Le but fondamental du Ministère est d'aider le gouvernement à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des programmes économiques, sociaux et financiers qui favorisent la croissance et la création d'emplois, ainsi que la sécurité du tissu social. Le Ministère est la principale source d'analyse et de conseils au gouvernement sur les grands dossiers économiques et financiers du Canada. En plus de préparer le budget, il fournit des analyses, des conseils et des recommandations sur la politique fiscale et commerciale, rédige les projets de loi en la matière, fournit des analyses, des conseils et des recommandations concernant la gestion des actifs et des passifs financiers fédéraux, y compris la gestion des emprunts du gouvernement fédéral et des sociétés d'État sur les marchés financiers, gère les paiements de transfert et les relations fiscales et financières avec les provinces et territoires. Le Ministère élabore aussi la politique de financement du Régime de pensions du Canada conjointement avec les provinces, fournit des analyses et des conseils sur la fixation du taux des cotisations annuelles à l'assurance-emploi lorsque l'approbation conjointe des ministres des Finances et du Développement des ressources humaines est exigée par la loi, représente le Canada au sein des organismes financiers internationaux et des tribunes économiques et commerciales internationales, élabore la politique du secteur financier et fournit des conseils à ce sujet et sur les marchés financiers.

Ces fonctions obligent le Ministère à suivre et à étudier le comportement de l'économie canadienne à tous égards importants – production et croissance, emploi et revenu, inflation et taux d'intérêt, et évolution structurelle à long terme. Le Ministère porte en outre une grande attention à l'évolution du marché financier, au commerce et aux questions économiques internationales qui influent sur la capacité concurrentielle et sur le rendement de l'économie canadienne.

À titre d'organisme central, le Ministère donne des conseils sur les répercussions budgétaires, financières, sociales et fiscales des dossiers prioritaires comme le programme d'emploi et de croissance, la productivité, l'éducation et la formation, la politique en matière de sciences, de technologie et d'innovation, les initiatives environnementales, les mesures de privatisation et de commercialisation, les dépenses au titre de la défense et de l'aide internationale, ainsi que les efforts pour renouveler les politiques et programmes sociaux du Canada et le programme fédéral de transferts aux provinces.

Le Ministère administre également deux programmes de dépenses législatives, le Programme du service de la dette publique et le Programme fédéral de transferts aux provinces. C'est lui qui est chargé d'effectuer les paiements aux grandes institutions financières internationales comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, de même que d'administrer le programme de la monnaie canadienne. Alors que tous les paiements relatifs à ce dernier programme ont un caractère législatif, les opérations avec les

institutions financières internationales relèvent à la fois de crédits législatifs et de crédits votés par le Parlement.

Le Ministère entretient des relations avec d'autres ministères, des organismes gouvernementaux et des sociétés d'État et avec des intervenants du secteur privé afin de favoriser la coordination et l'harmonisation de toutes les initiatives fédérales, surtout lorsqu'elles ont des répercussions sur l'économie et sur les marchés financiers. Il s'efforce également en permanence d'améliorer la coopération économique – tout particulièrement au plan budgétaire, commercial, fiscal et financier – entre les gouvernements fédéral et provinciaux, de même qu'entre les pays.

Mission

Le Ministère a pour mission d'aider le ministre des Finances et le secrétaire d'État (Institutions financières internationales) à s'acquitter de leurs fonctions essentielles et des responsabilités que leur confère la loi en :

- fournissant les analyses et les conseils les meilleurs possibles sur les questions d'ordre économique, social et financier, les options et leurs répercussions;
- exécutant rapidement et efficacement les décisions du gouvernement;
- faisant connaître le plus clairement possible, dans l'administration fédérale et à l'extérieur, les enjeux économiques, sociaux et financiers, ainsi que les options et les décisions du gouvernement;
- recueillant efficacement les points de vue des parties prenantes à l'économie dans toutes les régions du Canada;
- maintenant des systèmes d'appui et des programmes de développement de haute qualité afin de pouvoir exercer ces fonctions.

Groupes clients

Le Ministère fournit des services aux groupes clients suivants :

- **Le gouvernement, le Cabinet et le Conseil du Trésor** – en fournissant des analyses, des conseils et des recommandations à l'égard des affaires économiques, sociales et financières du Canada, de même que sur la fiscalité. Le Ministère est aussi chargé de donner des directives en vue de la rédaction de mesures législatives dans ces domaines.

- **Le Parlement et le public** – en appuyant un programme élargi d'information et de consultation du public qui vise notamment à fournir des renseignements concrets de base aux Canadiens et aux Canadiennes sur les grandes questions économiques et financières, de manière à faciliter une large participation à un processus de consultation plus ouvert et plus étendu. Cette mesure complète les vastes consultations permanentes du public sur d'autres responsabilités essentielles du Ministère comme l'élaboration de la politique fiscale et de la politique du secteur financier.

- **Les ministères et organismes fédéraux** – en contribuant activement à favoriser la coordination et l'harmonisation de toutes les initiatives fédérales qui influent sur l'économie, sur le secteur financier et sur les marchés financiers.

- **Les sociétés d'État** – en assurant le fonctionnement efficace et coordonné des autorisations d'emprunt et des stratégies d'investissement du ministre des Finances.

- **La communauté économique internationale** – en élaborant la politique du Canada à l'égard des institutions de Bretton Woods – la Banque mondiale et le Fonds monétaire international – ainsi que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, de même qu'en négociant des conventions fiscales avec nos partenaires et en représentant le Canada dans diverses instances internationales, entre autres les volets financiers du G-7 et du G-20, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique et les travaux des ministres des Finances de l'hémisphère occidental.

- **La communauté commerciale internationale** – en assumant la responsabilité de la politique économique et d'importation du Canada, y compris le *Tarif des douanes* et les lois portant sur les recours commerciaux, en participant à des tribunes commerciales internationales comme l'Organisation mondiale du commerce et l'OCDE et aux négociations connexes en matière de commerce, de politique d'importation, de services et d'investissement.

- **Les gouvernements provinciaux et territoriaux** – en cherchant constamment à améliorer la coopération sur les questions touchant les transferts, les budgets, la fiscalité et le secteur financier pour coordonner l'approche à l'égard des enjeux préoccupant tous les gouvernements, et en collaborant avec les provinces et les territoires à titre d'administrateurs conjoints du Régime de pensions du Canada pour que celui-ci demeure financièrement solide et stable.

- **Les comités de la Chambre des communes et du Sénat** – en étant la principale source de projets de loi financiers et de taxation et en les pilotant à travers le processus parlementaire.

- **Les groupes d'intérêt canadiens** – en consultant largement les représentants du monde des affaires et du monde syndical, des groupes d'intérêts sociaux, du milieu du bénévolat et d'autres intervenants dans l'économie canadienne au sujet des mesures susceptibles d'être incorporées au budget et d'un large éventail d'autres politiques et initiatives.

- **Les intervenants du marché financier** – en s'efforçant, avec les intervenants du marché, d'améliorer les méthodes de gestion de la dette et de promouvoir le maintien du bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada, de même qu'en veillant à ce que les acheteurs de titres émis par le gouvernement du Canada soient bien informés de l'évolution économique et financière.

B. Objectifs ministériels et de programme

Le ministère des Finances exerce ses activités en vertu des articles 14 à 16 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qui stipulent que le Ministre a la responsabilité générale de « la gestion du Trésor et la surveillance, le contrôle et la direction de toutes questions relatives aux affaires financières du Canada que la loi n'assigne pas au Conseil du Trésor ou à quelque autre ministre. » Les objectifs des programmes du Ministère sont les suivants :

- **Programme des politiques économique, sociale et financière** – élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement, administrer de façon responsable les obligations et souscriptions financières internationales, produire de manière économique la monnaie canadienne, financer de manière responsable les projets spéciaux et assurer de manière efficace et efficiente l'administration du Ministère.

- **Programme du service de la dette publique** – assurer le paiement des intérêts et des frais de la dette publique, de même que des coûts d'émission, au besoin.

- **Programme fédéral de transferts aux provinces** – procéder aux paiements de transfert prévus par les lois relatives au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, de péréquation et d'autres transferts, et conformément aux ententes régissant le financement global des territoires.

Ces trois programmes de même que les secteurs d'activité qui s'y rattachent, relèvent de six directions stratégiques appuyées par la Direction des consultations et des communications, la Direction juridique et la Direction des services ministériels. La structure organisationnelle du Ministère figure à la page suivante.

Structure organisationnelle

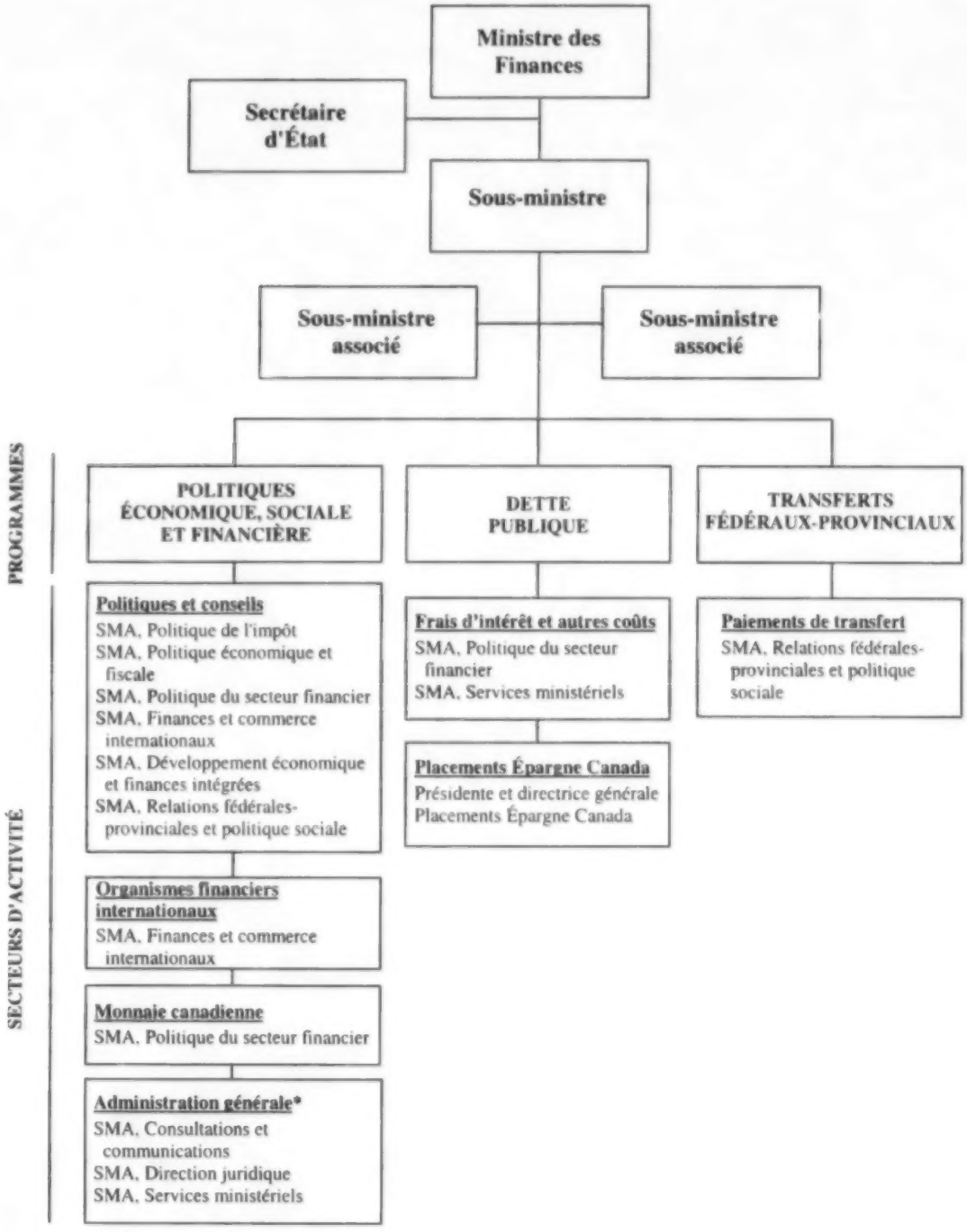

* Comprend aussi la gestion du Ministère.

C. Facteurs externes influant sur le Ministère

Le secteur d'activité Politiques et conseils

Le gouvernement est confronté à des défis économiques et financiers constants, dans un contexte caractérisé par une restructuration permanente de l'économie mondiale, des changements incessants sur le plan socio-technologique, et les défis posés par les attentes du public, qui réclament un gouvernement plus petit et à l'action mieux ciblée.

Le secteur d'activité Politiques et conseils est chargé, dans le cadre des priorités du gouvernement, des questions économiques, sociales, internationales et intergouvernementales. Le programme d'action du gouvernement et l'analyse faite par le Ministère des points forts et des points faibles de l'économie canadienne influent sur ses priorités. Au fur et à mesure que la conjoncture économique évolue, tant au Canada qu'à l'étranger, les ressources du Programme sont déplacées afin de tenir compte des changements de priorités, ce qui permet au Ministère d'adopter des politiques nouvelles ou de modifier celles en place selon les besoins.

La participation du Ministère à ces vastes fonctions relatives à la formulation et à la mise en œuvre de la politique économique nécessite de vastes consultations non seulement à l'intérieur de l'administration fédérale, mais aussi avec les administrations provinciales et le secteur privé. Ces consultations permettent au Ministère d'obtenir d'autres points de vue sur les initiatives fédérales proposées et lui fournissent l'occasion de réagir à des propositions précises émanant de l'extérieur de l'administration fédérale.

Le gouvernement a un programme stratégique et législatif extrêmement chargé, dans lequel le Ministère a un rôle clé à jouer. Étant donné qu'il prévoit des excédents importants dans les prochaines années, le gouvernement a indiqué son intention de mettre sur pied un régime pluriannuel d'allégements fiscaux pour remédier aux problèmes structurels relevés dans le régime fiscal. Les demandes de conseils, d'analyses et de politiques en matière économique, sociale et financière ont connu une croissance importante dans tous les secteurs – politique fiscale, politique du secteur financier, politique sociale, politique commerciale, développement économique et finances intégrées, services juridiques et communications.

Le secteur d'activité Organismes financiers internationaux

Le gouvernement reconnaît depuis longtemps les avantages du multilatéralisme. Conformément à cette stratégie, le Canada accorde traditionnellement un appui important aux opérations des organismes financiers internationaux.

Nos contributions financières à ces organismes se fondent sur des arrangements traditionnels en matière de partage des charges avec d'autres gouvernements actionnaires et sur notre évaluation de l'efficacité globale des organismes.

La crise financière des économies émergentes qui a commencé en Asie en 1997 pour ensuite gagner la Russie et l'Amérique latine en 1998 fait que le Canada a été invité à contribuer à des ensembles de mesures d'aide à l'appui de programmes des institutions financières internationales (IFI) et pourrait l'amener à y contribuer encore. Il faudra veiller à ce que les modalités de la participation du Canada tiennent dûment compte des considérations relatives au partage équitable des charges et à la sécurité de la contribution canadienne. Qui plus est, toutefois, les périodes récurrentes d'instabilité qui ont caractérisé les marchés financiers internationaux au cours des années 90 ont mis en lumière l'importance de collaborer avec les IFI et d'autres pays d'envergure pour renforcer le système. Cela réduirait le risque de crises futures et permettrait aux intervenants de composer plus efficacement en cas de crise.

Le secteur d'activité Monnaie canadienne

Le Ministère travaille en collaboration avec la Monnaie royale canadienne pour s'assurer que la production de monnaie répond aux besoins des entreprises commerciales et des particuliers canadiens. La croissance économique influe grandement sur la demande de pièces de monnaie canadienne de circulation. En 2000, la Monnaie frappera des pièces commémoratives de 25 cents et de 2 $ pour marquer le millénaire. À plus long terme, l'utilisation accrue des transferts électroniques de fonds devrait réduire la demande de pièces de monnaie.

Le secteur d'activité Administration générale

Le programme de gestion moderne du gouvernement fédéral, qui accorde la priorité aux besoins des citoyens, à la production de résultats et à leur communication aux Canadiens, ainsi qu'à l'amélioration des méthodes de gestion à l'échelle du gouvernement, influera sur l'administration générale et sur la gestion du Ministère.

Le secteur d'activité Frais d'intérêt et autres coûts

Facteurs externes influant sur le secteur d'activité :

- la volatilité du marché et les modifications du niveau des taux d'intérêt;
- la consolidation du secteur financier, la mondialisation du marché et les changements technologiques (les normes de liquidité doivent être relevées pour attirer une vaste gamme d'investisseurs);
- l'impact de la diminution des besoins d'emprunt sur la liquidité du marché des titres émis par le gouvernement du Canada.

Le secteur d'activité Placements Épargne Canada

Facteurs externes influant sur le secteur d'activité :

- une population canadienne vieillissante désireuse d'assurer sa sécurité financière à la retraite;
- la faiblesse soutenue des taux d'intérêt, qui entraîne une baisse de la demande des instruments à revenu fixe, y compris l'épargne et les certificats de placement garantis;
- la forte concurrence des intervenants traditionnels et non traditionnels pour l'argent des épargnants et des investisseurs;
- la sensibilisation croissante des Canadiens et des Canadiennes à l'équation risque-rendement, et leur volonté d'investir dans des instruments financiers plus risqués;
- le développement rapide de nouveaux réseaux de distribution rentables, y compris le commerce électronique (services bancaires téléphoniques et Internet);
- le recours accru aux conseillers en placements pour les décisions d'investissement.

Le secteur d'activité Paiements de transfert

Le gouvernement accorde un financement afin que les administrations provinciales et territoriales disposent de revenus suffisants pour être en mesure d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparables. Le gouvernement accorde également un financement aux provinces et aux territoires pour l'enseignement postsecondaire, les soins de santé et les programmes sociaux. Les transferts aux provinces sont importants et font en sorte que le principe des programmes nationaux, comme l'assurance-santé, sont maintenus tout en respectant les juridictions provinciales. Les principaux facteurs externes influant sur le Programme fédéral de transferts aux provinces sont l'évolution de la situation économique, démographique, financière et fiscale des provinces et des territoires.

D. Dépenses prévues du Ministère

	Dépenses prévues 1999-2000*	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002
	(en millions de dollars)		
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	65 700,5	**64 403,9**	65 100,2
Non-budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	276,8	**462,0**	24,2
Moins : Recettes disponibles	6,4	**7,1**	6,3
Total du Budget principal des dépenses	65 970,9	**64 858,8**	65 118,1
Rajustements**	–	**14,4**	3,8
Dépenses prévues nettes	65 970,9	**64 873,2**	65 121,9
Moins : Recettes non disponibles	145,6	**129,9**	97,6
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	13,7	**9,4**	9,5
Coût net du programme	65 839,0	**64 752,7**	65 033,8
Équivalents temps plein	698	**747**	736

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) et des initiatives du budget.

Section III : Plans, résultats et ressources (par programme et secteur d'activité)

Le ministère des Finances joue un rôle clé en collaborant avec les autres ministères fédéraux et les provinces pour que les politiques et les programmes gouvernementaux soient conformes aux objectifs budgétaires et favorisent la croissance économique et la création d'emplois, de sorte que les décisions qui en découlent soient appropriées et fondées sur des conseils judicieux.

Puisque la situation budgétaire s'est améliorée et que le budget annuel est désormais excédentaire, le Ministère a participé à l'élaboration d'un cadre adéquat devant régir l'utilisation de cet excédent, et ce travail se poursuivra.

Dans sa *Mise à jour économique et financière* du 2 novembre 1999, le ministre des Finances a mentionné quatre éléments déterminants devant encadrer l'ensemble des politiques économiques :

- asseoir la croissance économique sur des bases solides grâce à une saine gestion financière;
- promouvoir la croissance économique et une meilleure qualité de vie en réduisant les impôts;
- miser davantage sur l'innovation pour rendre notre économie plus concurrentielle;
- investir dans les compétences et dans le savoir pour assurer aux Canadiens et aux Canadiennes un avenir sûr et rempli de possibilités.

Le Ministère fait office de partenaire en collaborant étroitement avec d'autres ministères à deux de ces quatre éléments, soit miser davantage sur l'innovation pour rendre notre économie plus concurrentielle et investir dans les compétences et le savoir pour assurer aux Canadiens un avenir sûr et rempli de possibilités. Le Ministère assume au premier plan, au nom du gouvernement du Canada, la responsabilité à l'égard des deux autres éléments, en assurant une saine gestion financière et en réduisant le fardeau fiscal.

Les principales priorités retenues pour la période de planification traduisent ces deux responsabilités directes, de même que nos engagements soutenus concernant la sécurité des programmes sociaux, la sécurité future du système financier international, la compétitivité et la sécurité du secteur des services financiers et des contributions visant à repenser le rôle de l'État.

Le tableau suivant résume les principales priorités du Ministère en regard des principaux engagements en matière de résultats.

Engagements à l'égard des principaux résultats et priorités

Saine gestion financière

Politique économique et budgétaire

Présenter, en 2000, un budget au moins équilibré

Élaborer le cadre budgétaire des budgets de 2001 et suivants de manière à exécuter les priorités du gouvernement à l'aide d'un budget au moins équilibré

Dette publique

Gestion de la dette – assurer un financement stable et peu coûteux, et soutenir le bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada

Gestion de la trésorerie et des réserves – conserver un niveau prudent de liquidités et gérer efficacement les portefeuilles d'actifs

Gestion des risques – cerner et évaluer les risques financiers, et en rendre compte

Placements Épargne Canada

Diversifier la base d'investisseurs du gouvernement

Fournir des produits de titres de détail rentables qui répondent aux besoins des Canadiens en matière d'investissement et d'épargne

Réduction du fardeau fiscal

Politique fiscale

Surveiller en permanence le régime fiscal canadien et y apporter les modifications nécessaires

Réduire l'impôt sur le revenu des particuliers

Accroître l'équité et la neutralité du régime canadien d'impôt des sociétés et veiller à ce qu'il demeure concurrentiel à l'échelle internationale

Élaborer et mettre en place les mesures législatives en matière d'impôt sur le revenu prévues par le budget et d'autres mesures fiscales

Entretenir et élargir le réseau de conventions fiscales du Canada

Des programmes sociaux sûrs

Plan d'action national pour les enfants

Appuyer l'élaboration d'un plan d'action sur le développement des jeunes enfants

Prestation fiscale canadienne pour enfants

Formuler des politiques à l'égard de la Prestation fiscale canadienne pour enfants afin d'assurer aux familles un revenu de soutien efficace

Régime de pensions du Canada

De concert avec Développement des ressources humaines Canada, les provinces et les territoires, s'entendre sur les changements qu'il conviendrait d'apporter, le cas échéant, au RPC dans le cadre du prochain examen triennal

Transferts fédéraux-provinciaux

Péréquation, Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et formule de financement des territoires – formuler des politiques et effectuer des études de recherche en prévision des consultations qui précéderont le renouvellement des principaux transferts

Assurer l'avenir du système financier international

Scène internationale

Appuyer le Ministre en qualité de premier président du G-20, le nouveau groupe réunissant des pays industrialisés et des marchés émergents, de président des travaux des ministres des Finances de l'hémisphère occidental de 2000-2001 et de président de la réunion des ministres des Finances du G-7 en 2002

Promouvoir les intérêts du Canada en matière de commerce extérieur et d'investissement dans le cadre des négociations et des règlements des litiges multilatéraux et régionaux en matière de commerce et d'investissement (OMC, ALÉNA, etc.)

Évaluer les demandes de modification unilatérale des tarifs douaniers émanant de l'industrie

Collaborer avec les partenaires du G-7 et les institutions financières internationales (IFI) pour exécuter l'initiative d'aide des pays pauvres lourdement endettés annoncée lors du sommet de Cologne de 1999

Collaborer avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale afin de mettre au point les outils nécessaires pour prévenir et gérer les crises

Développement économique et finances intégrées

Évaluer le coût budgétaire et économique du respect des engagements découlant du Protocole de Kyoto visant à réduire le niveau des émissions des gaz à effet de serre de 6 p. 100 par rapport à celui de 1990

Un secteur des services financiers compétitif et sûr

Secteur des services financiers

Appliquer le nouveau cadre stratégique du secteur des services financiers par le biais de propositions législatives

Conseiller le Ministre et les hauts fonctionnaires à l'égard de tout projet d'acquisition d'une importante institution financière

Élaborer un nouveau régime pour l'accès des banques étrangères

Adopter une nouvelle loi en matière de blanchiment de fonds et mettre sur pied un nouvel organisme chargé de recueillir et d'analyser l'information

Contribuer à repenser le rôle de l'État

Relations fédérales-provinciales

Élaborer des politiques sur les modalités financières des ententes sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones, y compris une politique sur les recettes autonomes

Politique fiscale

Faciliter l'exercice des pouvoirs de taxation par les Premières nations tout en préservant l'intégrité du régime fiscal canadien

Confier au gouvernement fédéral l'administration des impôts provinciaux

Programme de privatisation

Disposer de deux actifs restants (actions de Petro-Canada et une participation dans Hibernia)

Monnaie canadienne

Veiller à ce que les coûts de production de la monnaie canadienne par la Monnaie royale soient raisonnables pour favoriser la croissance économique du Canada

Consultations et communications

Améliorer la façon dont le Ministère communique avec les Canadiens et les Canadiennes

Améliorer la capacité du Ministère d'analyser et de comprendre les points de vue des Canadiens et de surveiller la couverture médiatique des dossiers intéressant le Ministère

Services ministériels

Mettre en place la Stratégie d'information financière (SIF)

Renouveler le cadre interne de gestion et de planification du Ministère pour qu'il soit conforme au nouveau programme d'action du gouvernement, notamment aux principes de la fonction de contrôleur moderne et de la SIF

Aider la direction du Ministère à améliorer la façon dont ce dernier gère ses effectifs et le milieu de travail en général

Placements Épargne Canada

Fournir aux Canadiens des services opportuns et rentables en mettant l'accent sur les canaux moins coûteux

Les programmes et les secteurs d'activités du Ministère sont présentés dans les pages qui suivent. Pour chacun d'eux, on retrouve les « Engagements à l'égard des principaux résultats, les priorités, les résultats escomptés et les stratégies », dans les sous-sections D.

Dans ces sous-sections, chaque priorité se trouve sous l'un des engagements à l'égard des principaux résultats figurant ci-dessus. Par exemple, « Présenter, en 2000, un budget au moins équilibré », est une priorité pour le secteur d'activité Politiques et conseils du Programme des politiques économique, sociale et financière. Cette priorité se trouve sous la rubrique « Saine gestion financière » de l'engagement à l'égard des principaux résultats, qui se trouve à la page 14.

1. Programme des politiques économique, sociale et financière

1.1 Secteur d'activité Politiques et conseils

A. Dépenses prévues (par secteur de service) et équivalents temps plein

	Dépenses prévues 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001***	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
	(en millions de dollars)			
Politique économique et financière	7,5	**7,5**	7,6	7,6
Finances et commerce internationaux	7,7	**8,1**	8,1	8,1
Politique de l'impôt	14,5	**12,3**	12,4	12,4
Politique du secteur financier	9,6	**27,5**	30,6	28,1
Relations fédérales-provinciales et politique sociale	5,3	**4,9**	5,0	5,0
Développement économique et finances intégrées	4,3	**4,3**	4,3	4,3
Dépenses totales nettes	48,9	**64,6**	68,1	65,6
Équivalents temps plein	456	**501**	490	490

* Fait état de la réaffectation de ressources n'apparaissant pas à la Partie II du Budget principal des dépenses (ressources transférées du secteur d'activité Administration générale).

B. Objectif

- Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière et le programme d'action du gouvernement.

C. Description

- Politique économique et financière : les perspectives économiques et financières nationales et internationales, le cadre budgétaire global du gouvernement, le plan de dépenses et l'affectation des ressources, et le cadre de politique économique globale du gouvernement

- Finances et commerce internationaux : les droits de douane à l'importation et les recours commerciaux, l'investissement direct étranger et la coopération économique, l'aide au développement international et les relations financières internationales

- Politique de l'impôt : l'élaboration et l'évaluation des politiques et des lois fédérales en matière de fiscalité en ce qui a trait à l'impôt sur le revenu et aux taxes de vente et d'accise

- Politique du secteur financier : emprunts du gouvernement et gestion de la dette, législation régissant les institutions financières fédérales, les questions financières, les investissements et les emprunts des sociétés d'État, des ministères et des organismes, et les politiques d'investissement du régime de pensions du gouvernement

- Relations fédérales-provinciales et politique sociale : relations économiques et budgétaires fédérales-provinciales, et politiques et programmes sociaux du Canada

- Développement économique et finances intégrées : répercussions économiques, budgétaires et financières des politiques et des programmes micro-économiques du gouvernement, y compris les prêts, les placements et les garanties de Sa Majesté; les propositions de soutien des grands projets ou des initiatives de restructuration émanant du secteur privé, la gestion et, au besoin, la privatisation des sociétés d'État et d'autres participations, de même que la commercialisation et la privatisation de services gouvernementaux

D. Engagements à l'égard des principaux résultats, priorités, résultats escomptés et stratégies

Toutes les priorités retenues pour la prochaine période de planification ont été reliées à l'un des six engagements à l'égard des principaux résultats figurant dans le tableau des pages 14 à 18. L'engagement est indiqué et immédiatement suivi de la priorité qui s'y rattache, ce qui comprend une description des résultats escomptés, des stratégies que l'on emploiera et des risques y afférents.

Saine gestion financière

Présenter, en 2000, un budget au moins équilibré

Résultats escomptés

- Un budget au moins équilibré, d'après les Comptes publics, pour appuyer la croissance solide et durable de l'emploi et des revenus

Stratégies

- Évaluer de façon opportune les changements économiques à court terme et les perspectives économiques

- Évaluer de façon opportune l'évolution de la situation budgétaire au cours de l'exercice 2000-2001

Risques

La volatilité de la situation économique et financière mondiale peut se répercuter sur l'économie canadienne, et donc sur les recettes et les dépenses de programmes du gouvernement et sur le coût du service de la dette du gouvernement.

Saine gestion financière

Élaborer le cadre budgétaire pour les budgets de 2001 et suivants de manière à exécuter les priorités du gouvernement à l'aide d'un budget au moins équilibré

Résultats escomptés

- Un budget équilibré qui maintiendra le ratio dette-PIB – la mesure la plus complète de l'impact de la dette du gouvernement sur le niveau de vie des Canadiens – sur une pente descendante soutenue
- Une longue période caractérisée par des budgets au moins équilibrés et par un allégement de la dette afin de renforcer la crédibilité budgétaire du gouvernement, ce qui se répercute directement sur les taux d'intérêt sur le marché, et donc sur la capacité de l'économie de générer la croissance et des emplois
- Une réduction du fardeau de la dette à moyen terme pour accroître la capacité du gouvernement de composer avec les changements démographiques associés au vieillissement rapide de la population canadienne, plus particulièrement après 2011, sans alourdir le fardeau de la dette ou du régime fiscal
- Une réduction du fardeau de la dette pour réduire au maximum le manque d'équité possible entre les générations associé à une dette excessive

Stratégies

- Élaborer un cadre de planification budgétaire prudente
- Évaluation opportune des perspectives économiques du Canada et de l'économie mondiale, ainsi que des effets de l'économie mondiale sur le Canada
- Évaluation opportune des principales menaces économiques et budgétaires pour le cadre budgétaire

Risques

La volatilité économique et financière, à l'échelle nationale ou internationale, pourrait influer sur les recettes du gouvernement, les dépenses de programmes et les frais de service de la dette.

Réduction du fardeau fiscal

Surveiller en permanence le régime fiscal canadien et apporter les modifications nécessaires

Résultats escomptés

- Un régime fiscal qui s'adapte à l'évolution de la situation budgétaire, économique et sociale

Stratégies

La nature évolutive du climat économique et social du Canada et de ses principaux concurrents exige que le régime fiscal soit constamment examiné et évalué.

Risques

La mise en œuvre des changements dépendra des ressources budgétaires disponibles. Le régime fiscal est constamment la cible de manœuvres de planification fiscale.

Réduction du fardeau fiscal

Réduire l'impôt sur le revenu des particuliers

Résultats escomptés

- Réduction du fardeau fiscal global
- Augmentation du revenu disponible
- Aide accrue pour les familles ayant des enfants
- Soutien accru de la croissance économique, de l'investissement, de l'emploi et de l'esprit d'entreprise
- Investissement potentiel dans d'autres secteurs prioritaires

Stratégies

Dans son budget de 2000, le gouvernement exposera un plan pluriannuel de réduction accrue des impôts.

Ce plan reposera sur les principes suivants :

- Notre régime fiscal doit être équitable. Les réductions d'impôt doivent bénéficier avant tout à ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire aux Canadiens à revenu faible et moyen, et plus particulièrement aux familles ayant des enfants.
- Les allégements fiscaux d'application générale doivent d'abord viser l'impôt sur le revenu des particuliers. C'est à ce chapitre que le fardeau est le plus lourd et que l'impôt des Canadiens s'écarte le plus de celui d'autres pays.
- Le régime d'impôt des sociétés doit soutenir la concurrence internationale.
- Les allégements fiscaux d'application générale ne doivent pas être financés par des emprunts.

Risques

La mise en œuvre de ces mesures dépend des ressources budgétaires disponibles.

Les changements économiques sur la scène internationale peuvent influer sur l'ampleur de l'excédent pouvant être affectée aux réductions d'impôt.

Réduction du fardeau fiscal

Améliorer l'équité et la neutralité du régime d'impôt des sociétés

Résultats escomptés

- Améliorer l'équité et la neutralité globales du régime fiscal
- Réduire les variations des taux effectifs d'imposition entre les différents secteurs
- Contribuer à stimuler la croissance économique
- Aider à stabiliser l'assiette fiscale

Stratégies

- Surveiller constamment le régime d'impôt des sociétés
- Mettre en œuvre les modifications qui s'imposent pour préserver et accroître l'équité et la neutralité du régime fiscal

Risques

Certaines mesures qui convenaient lorsqu'elles ont été introduites pourraient devoir être abandonnées en raison de l'évolution de l'économie, de nouvelles priorités, des manœuvres de planification fiscale ou de la nécessité de renforcer l'observation du régime.

Réduction du fardeau fiscal

Veiller à ce que le régime canadien d'impôt des sociétés continue de soutenir la concurrence internationale

Résultats escomptés

- Un régime d'impôt des sociétés plus concurrentiel à l'échelle internationale
- L'allégement du fardeau fiscal des sociétés assujetties au taux d'imposition le plus élevé
- Accroissement de l'investissement et de l'activité des sociétés
- Soutien accru de la croissance économique, de l'esprit d'entreprise et de la productivité

Stratégies

À moyen terme, le taux de l'impôt des sociétés sera réduit et l'on apportera d'autres modifications du régime fiscal pour stimuler la croissance économique.

Risques

La mise en œuvre des mesures dépendra des ressources budgétaires disponibles.

L'évolution de la situation économique internationale pourrait influer sur l'ampleur de l'excédent pouvant être affectée à des réductions d'impôt.

Réduction du fardeau fiscal

Élaborer et mettre en œuvre les mesures législatives en matière d'impôt sur le revenu découlant du budget et d'autres mesures fiscales

Résultats escomptés

- Maintien de l'assiette fiscale existante
- Mise en œuvre efficace des modifications de la loi en matière d'impôt sur le revenu

Stratégies

Des propositions législatives précises seront élaborées au cours des mois suivant le dépôt de chaque budget et seront ensuite publiées à des fins de consultation et déposées formellement devant le Parlement.

Le Ministère collaborera étroitement avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada et les fiscalistes pour cerner tout problème relevant du droit fiscal et, au besoin, élaborer les solutions qui s'imposent (lesquelles, selon l'urgence de la situation, pourront être annoncées immédiatement ou intégrées à un projet de loi technique ultérieur).

Risques

La *Loi de l'impôt sur le revenu* génère le gros des recettes du gouvernement fédéral. Les risques pour cette assiette sont de deux ordres : les contestations de la loi existante et les ajustements successifs qui se rapportent au grand nombre de changements apportés chaque année à la loi.

Réduction du fardeau fiscal

Maintenir et élargir le réseau de conventions fiscales du Canada

Résultats escomptés

- Amélioration et élargissement du réseau des conventions de manière à faciliter les échanges commerciaux et l'investissement et à appuyer l'élimination de l'évitement fiscal

Stratégies

- Poursuite des discussions pour mettre à jour les conventions fiscales existantes avec les principaux signataires de ces dernières (p. ex. les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne)

- Élargissement du réseau de conventions, plus particulièrement en Amérique du Sud

Risques

De par leur nature, les conventions fiscales limitent la capacité de chaque pays d'adopter et d'appliquer ses propres lois fiscales. Il est toujours possible que les règles d'une convention fiscale négociée soient incompatibles avec une nouvelle orientation de la politique fiscale intérieure.

Des programmes sociaux sûrs

Plan d'action national pour les enfants

Résultats escomptés

Le discours du Trône de novembre 1999 invitait tous les gouvernements à mettre au point ensemble, d'ici décembre 2000, un Plan d'action national pour les enfants pour appuyer le développement des jeunes enfants.

Stratégies

En 1997, le gouvernement fédéral et les provinces ont établi le Régime national de prestations pour enfants; ce partenariat visait à améliorer l'aide financière et les services destinés aux enfants canadiens dans le cadre d'une démarche coordonnée, par le truchement de la Prestation fiscale canadienne pour enfants et de l'amélioration par les provinces des prestations et des services reliés aux enfants. Dans le discours du Trône de 1999, le gouvernement s'est engagé à faire un troisième investissement important dans le Régime national de prestations pour enfants. Les administrations publiques du Canada travaillent en outre à l'élaboration d'un Plan d'action national pour les enfants, qui leur permettra de coordonner leurs efforts et ceux du secteur bénévole et des citoyens, et d'orienter les initiatives à long terme visant à améliorer l'aide accordée à l'égard des enfants.

Par ailleurs, dans le discours du Trône de 1999, le gouvernement fédéral a invité tous les gouvernements à mettre l'accent sur le développement des jeunes enfants dans le cadre du Plan d'action national pour les enfants, l'objectif étant de s'entendre sur un plan d'action d'ici décembre 2000. Ce plan comporterait des principes, des objectifs et des paramètres budgétaires communs, pour que tous les gouvernements accroissent leur aide à l'égard des services aux jeunes enfants.

Le Ministère collabore avec Santé Canada et Développement des ressources humaines Canada (DRHC) à la définition de la position du gouvernement fédéral concernant le Plan d'action national pour les enfants.

Risques

La difficulté consistera à conclure une entente à laquelle les gouvernements seront parties, en vue de mettre sur pied un programme national pour les enfants afin d'appuyer le développement des jeunes enfants, compte tenu de leur situation et de leurs approches particulières, ainsi que des progrès que chacun a accomplis en matière de développement des jeunes enfants.

Des programmes sociaux sûrs

La Prestation fiscale canadienne pour enfants

Résultats escomptés

- Hausse substantielle des prestations versées aux familles à faible revenu ayant des enfants
- Allégement fiscal pour les familles à revenu faible, moyen et modeste ayant des enfants

Stratégies

Le Ministère élaborera des politiques liées à la Prestation fiscale canadienne pour enfants dans le but d'accroître l'aide financière aux familles à revenu faible, modeste et moyen ayant des enfants.

Risques

La Prestation fiscale canadienne pour enfants est plus efficace lorsqu'elle est coordonnée avec les initiatives provinciales et territoriales d'aide aux familles ayant des enfants.

Des programmes sociaux sûrs

Régime de pensions du Canada

Résultats escomptés

- Rapport annuel sur les activités du Régime de pensions du Canada (RPC), préparé en conjonction avec DRHC, les provinces et les territoires
- Conclusion d'une entente fédérale-provinciale-territoriale en 2002-2003 concernant les modifications éventuelles à apporter au RPC dans le cadre du nouvel examen triennal effectué conjointement avec DRHC, les provinces et les territoires
- Gestion plus active de l'Office d'investissement du RPC en ce qui concerne les investissements sur le marché des titres canadiens, grâce à une modification du règlement régissant l'Office

Stratégies

- Conjointement avec les provinces, le ministre des Finances a pour tâche de fixer les taux de cotisation au régime. Les ministres des Finances fédéral et provinciaux, qui assurent de concert la régie du RPC, ont conclu en décembre 1999 le premier examen triennal officiel de la situation financière du RPC depuis que les importantes modifications législatives adoptées pour garantir la viabilité du régime sont entrées en vigueur, en 1998. Se fondant sur des examens actuariels qui ont confirmé la viabilité financière à long terme du RPC, les ministres ont convenu de ne pas modifier le barème des taux.
- Les ministres ont également décidé de poursuivre l'examen de moyens éventuels d'accroître la sécurité et la stabilité du RPC. Le Ministère coopérera avec DRHC et les provinces concernant les points à examiner dans le contexte du prochain examen triennal, qui débutera en 2000-2001.
- L'Office d'investissement du RPC est un organisme indépendant établi pour gérer le nouveau fonds du RPC de façon prudente et professionnelle, au mieux des intérêts des cotisants et des prestataires; son but est d'obtenir le rendement le plus élevé possible sans prendre de risques indus pouvant entraîner des pertes. Les ministres des Finances fédéral et provinciaux ont décidé en décembre 1999 d'autoriser l'Office à investir activement 50 p. 100 des fonds alloués aux titres canadiens. Le Ministère modifiera en conséquence le règlement régissant les activités de l'Office.

Des programmes sociaux sûrs

Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces (péréquation, Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, formule de financement des territoires)

Résultats escomptés

- Recherche et consultations auprès des provinces et des territoires, dans le but d'établir des plans de travail concernant les principaux programmes de transfert d'ici le renouvellement de la législation, dont l'échéance est prévue pour le 1er avril 2004

Stratégies

Les ententes de financement de cinq ans conclues récemment à l'égard des principaux programmes de transfert aux provinces et aux territoires (Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, péréquation, formule de financement des territoires) donnent à ces derniers le degré de stabilité requis pour pouvoir effectuer leur planification en matière d'enseignement postsecondaire, de soins de santé et d'autres services sociaux. Des plans sont établis en prévision du renouvellement des ententes de cinq ans en vigueur, qui prennent fin en 2003-2004. Ce processus comprendra des consultations régulières auprès des provinces et des territoires.

Assurer l'avenir du système financier international

Appuyer le Ministre dans le cadre de ses fonctions en qualité de premier président du nouveau G-20, qui regroupe des pays industrialisés et des économies de marché émergentes, de président des travaux des ministres des Finances de l'hémisphère occidental en 2000-2001 et de président de la réunion des ministres des Finances du G-7 en 2002

Résultats escomptés

- Mise sur pied réussie du G-20
- Énoncé de principes sur les mesures de politique intérieure pour réduire la vulnérabilité des pays aux crises
- Établissement d'un programme de réforme des Institutions financières internationales (IFI) en vue de concourir à la stabilité financière internationale
- Réunions fructueuses des ministres des Finances de l'hémisphère occidental et du G-7 en vue de faire fond sur les travaux du G-20

Stratégies

Le Canada, en présidant le G-20, peut apporter une contribution centrale à la conception d'un système financier international plus sûr.

Le Canada présidera par la suite les travaux des ministres des Finances de l'hémisphère occidental, puis la réunion des ministres des Finances du G-7, ce qui lui permettra de contribuer plus encore à la mise en place d'un système financier international plus sûr.

Risques

Si une entente n'est pas conclue afin de renforcer le système financier international, celui-ci demeurera vulnérable en cas de crise future.

Assurer l'avenir du système financier international

Servir les intérêts du Canada dans le cadre des négociations multilatérales et régionales en matière de commerce et d'investissement

Résultats escomptés

- Le Canada prévoit qu'un accès accru aux marchés étrangers de biens et de services se traduira pour lui par des gains économiques nets.

Stratégies

Le commerce international des biens et des services et l'investissement étranger sont des éléments clés de la politique économique canadienne. La participation du Canada aux négociations commerciales internationales vise d'abord à assurer la libéralisation des échanges commerciaux, à assurer un meilleur accès des biens et des services canadiens sur les marchés étrangers et à accroître la protection des investissements canadiens à l'étranger. Ces activités de négociation incombent au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI). Le ministère des Finances joue un rôle clé dans les domaines de la politique d'importation et des services financiers, et il participe activement aux discussions relatives à d'autres domaines, comme l'investissement.

La réunion ministérielle organisée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle, en décembre 1999, n'ayant pas permis de lancer un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, le Ministère mettra donc l'accent sur la participation aux discussions et aux négociations déjà prévues au programme de l'OMC (notamment l'agriculture et les services), ainsi que sur l'adhésion de nouveaux pays à l'OMC. Il prendra également part aux discussions sur les initiatives commerciales qui seront prises au lendemain de la réunion de Seattle.

Le Ministère continuera de prendre part aux négociations avec l'Association européenne de libre-échange, en espérant que ces négociations aboutissent en l'an 2000, ainsi qu'aux négociations relatives à la Zone de libre-échange des Amériques au regard des questions auxquelles il accorde un intérêt particulier.

Assurer l'avenir du système financier international

Servir les intérêts du Canada lors du règlement des différends en matière de commerce et d'investissement dans le cadre de mécanismes multilatéraux ou régionaux (OMC, ALENA, etc.)

Résultats escomptés

- Se prévaloir des mécanismes de règlement des différends à la disposition du Canada dans le cadre des accords commerciaux

Stratégies

La prospérité actuelle et future du Canada dépend dans une large mesure du commerce : un emploi sur trois ainsi que 40 p. 100 du Produit intérieur brut (PIB) sont liés aux exportations. Son économie reposant en grande partie sur les échanges commerciaux, le Canada profite des régimes commerciaux fondés sur des règles, comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Ce genre de régime permet d'établir des conditions claires et prévisibles régissant le commerce de nos biens et de nos services. Par exemple, le mécanisme de règlement des différends de l'OMC sert à préciser les droits et les obligations de tous ses membres et à garantir que ceux-ci respectent leurs engagements commerciaux internationaux.

De concert avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (ministère directeur) et d'autres ministères concernés par la politique commerciale, le ministère des Finances continuera de fournir une orientation à propos du règlement des différends touchant le Canada et prendra part aux activités visant à préparer l'intervention du Canada à titre de tiers dans les différends entre d'autres pays lorsque ces différends ont trait à l'interprétation de règles commerciales qui présentent de l'intérêt pour le Canada.

Risques

Les mécanismes de règlement des différends revêtent de l'importance pour le Canada puisqu'ils permettent de clarifier les règles du jeu et de protéger nos intérêts économiques et commerciaux; toutefois, il peut arriver que les mesures prises par le Canada soient contestées par ses partenaires commerciaux et jugées incompatibles avec ses obligations commerciales bilatérales ou multilatérales.

Assurer l'avenir du système financier international

Évaluer les demandes de l'industrie concernant l'apport de modifications tarifaires unilatérales

Résultats escomptés

- Mise en application de modifications tarifaires unilatérales, lorsque la chose est justifiée, de façon à maintenir ou à hausser la compétitivité des fabricants canadiens

Stratégies

L'industrie demande périodiquement au Ministère d'accorder des allégements tarifaires à l'égard du matériel servant à la production de biens. Également, dans le cadre de la saisine visant les tarifs sur les textiles, le Tribunal canadien du commerce extérieur présente des recommandations ayant trait aux demandes présentées par l'industrie en vue de l'élimination des droits de douane sur certains produits entrant dans la fabrication de textiles.

Le *Tarif des douanes* contient des dispositions autorisant le gouvernement à prendre des mesures en temps opportun pour préserver la compétitivité de l'industrie canadienne. Dans ce but, le Ministère continuera d'étudier les demandes d'allégement tarifaire présentées par l'industrie ainsi que les recommandations du Tribunal canadien du commerce extérieur.

Risques

Si des mesures d'allégement tarifaire ne sont pas prises alors qu'elles sont justifiées, cela pourrait nuire à la compétitivité des producteurs canadiens.

Assurer l'avenir du système financier international

Évaluer le coût économique et financier du respect de l'engagement pris dans le cadre du protocole de Kyoto afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre jusqu'à un niveau de 6 p. 100 inférieur à celui de 1990

Résultats escomptés

- Élaboration d'une stratégie nationale économique et pertinente pour le Canada

Stratégies

- Poursuite de la participation au processus d'élaboration et de mise en application d'une stratégie nationale sur le changement climatique
- Recherches, analyses et conseils sur les rôles possibles d'un mécanisme économique de premier plan (p. ex. un système de permis d'émission échangeables) ainsi que sur d'autres programmes et politiques pouvant faire partie d'une stratégie économique

Risques

- Impossibilité d'améliorer sensiblement l'environnement si des réductions considérables ne surviennent pas dans l'avenir
- Pressions relatives à la prise de mesures sans grande efficacité et qui ne sont pas forcément conformes aux priorités économiques et financières du Canada

Un secteur des services financiers compétitif et sûr

Mettre en œuvre le nouveau cadre stratégique pour le secteur des services financiers au moyen de propositions législatives

Résultats escomptés

- Un secteur des services financiers qui soit dynamique et compétitif tout en répondant aux besoins des consommateurs

Stratégies

Le Ministère, qui a rendu public en juin 1999 un document d'orientation intitulé *La réforme du secteur des services financiers canadien – un cadre pour l'avenir*, continuera de consulter les intervenants et les autres organismes publics en vue d'élaborer la législation la plus pertinente possible.

Risques

- Le cadre réglementaire peut ne pas refléter ce secteur en évolution rapide.

Un secteur des services financiers compétitif et sûr

Informer le Ministre et les cadres supérieurs de toute proposition d'acquisition d'une grande institution financière

Résultats escomptés

- Un secteur des services financiers qui soit dynamique et compétitif tout en répondant aux besoins des consommateurs

Stratégies

- Analyser les fusions et les acquisitions proposées sous l'angle de l'intérêt public
- Formuler la réponse en tenant compte des conseils indépendants fournis par le Bureau de la concurrence et par le surintendant des institutions financières

Risques

- On pourrait critiquer la politique gouvernementale en faisant valoir qu'elle n'est plus pertinente, au vu de la forte tendance vers les regroupements que l'on observe dans le reste du monde, et qu'elle entrave la croissance du secteur.
- Par ailleurs, le gouvernement pourrait essuyer des critiques s'il autorise des opérations dont certaines répercussions vont à l'encontre de l'intérêt public.

Un secteur des services financiers compétitif et sûr

Élaborer un nouveau régime d'entrée des banques étrangères

Résultats escomptés

- Un plus grand nombre de moyens à la disposition des institutions financières étrangères voulant entrer au Canada
- Intensification de la concurrence dans le secteur des services financiers canadien

Stratégies

- Analyses sur l'intégration du régime d'entrée des banques étrangères au nouveau cadre du secteur financier national
- Modifications législatives envisagées du régime en parallèle avec le cadre législatif régissant les institutions nationales

Risques

- Mesures insuffisantes pour garantir une saine présence des banques étrangères au Canada
- Règles du jeu différentes pour les institutions nationales et les institutions étrangères

Un secteur des services financiers compétitif et sûr

Adoption de dispositions législatives pour contrer le blanchiment d'argent et établissement d'un nouvel organisme pour recueillir et analyser l'information

Résultats escomptés

- Accroître la contribution du Canada aux activités internationales de détection et de répression du blanchiment d'argent
- Contribuer à la lutte contre le crime organisé

Stratégies

- Adoption de dispositions législatives exigeant la déclaration de certaines opérations financières ainsi que des mouvements monétaires transfrontaliers importants
- Création d'un organisme indépendant, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, qui aura pour tâche de recevoir et de gérer les déclarations (une équipe de transition a été formée pour planifier la création de ce centre)

Risques

- Si le Canada ne peut réprimer efficacement le blanchiment d'argent, sa réputation pourrait en souffrir
- Incapacité pour le Canada de s'acquitter de ses engagements internationaux

Contribuer à repenser le rôle de l'État

Mettre au point des politiques sur les accords financiers dans le cadre des ententes d'autonomie gouvernementale des Autochtones y compris une politique sur les recettes autonomes

Résultats escomptés

- Élaboration d'une politique fédérale sur les accords financiers, englobant notamment les recettes autonomes des Premières nations, à l'appui de l'autonomie gouvernementale des Autochtones
- Modèles de transfert fiscal nouveaux et innovateurs, qui contribueront à l'avènement de gouvernements autochtones viables, responsables et efficaces tout en permettant un traitement adaptable et équitable

Stratégies

Appuyer le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien aux fins de l'élaboration de politiques fédérales relatives aux accords financiers avec les gouvernements autochtones, notamment en ce qui a trait à l'évaluation et à la mesure des recettes autonomes

Risques

En raison de la diversité des situations propres aux différentes collectivités des Premières nations au Canada, la conception de nouveaux accords financiers avec les gouvernements autochtones s'avère une tâche complexe.

Contribuer à repenser le rôle de l'État

Faciliter l'exercice des pouvoirs d'imposition par les Premières nations tout en maintenant l'intégrité du régime fiscal canadien

Résultats escomptés

- Faciliter et promouvoir l'exercice des pouvoirs d'imposition par les Premières nations
- Aider les Premières nations à progresser au plan de l'autonomie gouvernementale, de l'autodéveloppement et de la reddition de comptes à leurs membres

- Concourir à l'efficience du régime fiscal canadien en comblant le vide découlant de l'exemption prévue par la *Loi sur les Indiens*

Stratégies

- Continuer de travailler auprès de chaque bande dans le but d'atteindre une masse critique au chapitre des Premières nations exerçant des pouvoirs d'imposition

- Participer aux travaux menés à la table nationale avec l'Assemblée des Premières nations, afin d'établir un consensus au sein des Premières nations concernant l'idée d'adopter une législation définissant un cadre en la matière

Risques

Certaines personnes qui ne sont pas membres d'une Première nation risquent de ne pas aimer l'idée d'être assujetties à un impôt ou à une taxe appliqués par les Premières nations. (Même si les impôts des Premières nations s'insèrent dans un espace fiscal qui était libre du fait de l'exemption prévue dans la *Loi sur les Indiens*, le gouvernement partage en outre avec elles les recettes fiscales fédérales attribuables aux impôts et taxes payés sur les réserves par les résidents non autochtones.)

Contribuer à repenser le rôle de l'État

Application des impôts provinciaux par le gouvernement fédéral

Résultats escomptés

- Les provinces ont plus de marge de manœuvre pour atteindre leurs objectifs.

- Les provinces et le gouvernement fédéral disposent de lignes directrices claires et objectives.

- L'assiette fiscale commune est maintenue.

Stratégies

Le Ministère travaillera à établir un cadre nouveau, plus clair et plus souple pour l'application des impôts provinciaux par le gouvernement fédéral.

Le principe essentiel à la coordination des régimes fiscaux, c'est-à-dire une assiette fiscale commune, sera maintenu.

Risques

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) ne sera peut-être pas capable d'établir à temps l'architecture requise.

Contribuer à repenser le rôle de l'État

Programme de privatisation : aliénation de deux éléments d'actif (Actions de Petro-Canada et une participation dans Hibernia)

Résultats escomptés

- Aliénation de 49 millions d'actions de Petro-Canada
- Aliénation d'une participation de 8,5 p. 100 au projet pétrolier Hibernia

Stratégies

Le Ministère prendra connaissance de l'information pertinente et demandera conseil concernant les possibilités et les risques en jeu, de façon à déterminer le moment et la manière les plus appropriés pour se départir d'actifs.

Dans le cas d'Hibernia, on a notamment fait appel aux services d'un conseiller financier, sans compter la mise sur pied d'un groupe consultatif représentant les ministères et sociétés d'État concernés.

Pour ce qui est des actions de Petro-Canada, il y a poursuite du dialogue avec les grandes institutions bancaires d'investissement nationales et internationales au sujet des perspectives touchant l'entreprise, le marché et les produits concernés.

Risques

Il s'agit d'actifs du secteur pétrolier et gazier, soit un secteur où les cours peuvent connaître des variations importantes. Il existe un risque lié au caractère cyclique des marchés boursiers dans le cas des actions de Petro-Canada transigées sur les marchés canadiens et américains.

Il existe par ailleurs un risque d'entreprise dans les deux cas.

Les risques de projet liés à Hibernia ont trait à la taille qu'aura la réserve de pétrole en bout de ligne, au rythme de production et à la sécurité physique de l'infrastructure du projet.

1.2 Secteur d'activité Organismes financiers internationaux

A. Dépenses prévues (par secteur de service)

	Prévisions de paiements 1999-2000	**Paiements prévus 2000-2001**	Paiements prévus 2001-2002	Paiements prévus 2002-2003
		(en millions de dollars)		
Paiements				
Budgétaires				
Association internationale de développement[1]	361,3	**365,7**	262,0	200,8
Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance[2]	–	**48,2**	40,5	16,5
Subventions et contributions (dans le cadre d'ententes multilatérales)	472,9	**330,0**	326,0	326,0
Total des paiements budgétaires	834,2	**743,9**	628,5	543,3
Non budgétaires				
Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance[2]	161,0	**440,0**	–	–
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	11,8	**13,5**	15,7	17,8
Prêt à la Thaïlande	104,0	**–**	–	–
Total des paiements non budgétaires	276,8	**453,5**[3]	15,7	17,8
Dépenses totales nettes	1 111,0	**1 197,4**	644,2	561,1

[1] Le Canada émettra également des billets à vue d'une valeur de 202,3 millions de dollars lors des exercices 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003.

[2] À compter de 2000-2001, la *Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international* devient la *Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance*.

[3] Ne reflète pas les émissions de billets à vue de l'ordre de 8,5 millions de dollars à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement énoncées à la partie II du Budget des dépenses.

B. Objectif

- Administrer de façon responsable les souscriptions du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent

C. Description

- Effectuer des paiements à des organisations comme l'Association internationale de développement (AID), la Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance (FRPC) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

- Accorder des subventions et des contributions aux pays débiteurs du monde conformément aux dispositions du Club de Paris

- En qualité de représentant du Canada au sein du conseil de ces institutions, assurer une utilisation efficiente des ressources pour favoriser la croissance et le développement équitable de l'économie mondiale

D. Principaux engagements en matière de résultats, priorités, résultats escomptés et stratégies

Assurer l'avenir du système financier international

Coopérer avec les partenaires du G-7 et les institutions financières internationales au financement de l'initiative d'aide aux pays pauvres très endettés (PPTE) annoncée lors du Sommet de Cologne en 1999

Résultats escomptés

- Détermination des fonds requis pour la poursuite de l'initiative
- Un nombre important de PPTE atteignent le point de décision en l'an 2000
- Élaboration de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté à l'égard de bon nombre de PPTE

Stratégies

- Assurer la contribution du Canada à l'initiative d'aide aux PPTE
- Inciter et aider les IFI à dégager des fonds au titre de leur participation à l'initiative d'aide aux PPTE
- Participer, au sein des IFI, à la rédaction de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté

Risques

Si le financement international est insuffisant, cela limitera l'allégement de la dette pouvant être consenti aux pays pauvres.

Assurer l'avenir du système financier international

Concourir à l'élaboration par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale des outils nécessaires à la prévention et à la gestion des crises

Résultats escomptés

- Renforcer les activités de surveillance par le FMI en mettant l'accent sur les points vulnérables des pays au plan financier ainsi que sur les éléments macro-économiques fondamentaux
- Fournir davantage d'information aux marchés, par le truchement du FMI, sur les politiques économiques et financières des pays ainsi que sur la mise en œuvre par ceux-ci des normes et codes de pratique internationaux
- Améliorer et rationaliser les mécanismes financiers du Fonds
- Améliorer la capacité de la Banque mondiale de conseiller et d'aider les pays en développement à surveiller et de réglementer adéquatement leur système financier

Stratégies

Le Ministère travaillera au renforcement de la capacité des IFI de réduire la fréquence des crises et de gérer les crises qui surviennent.

Risques

À défaut d'entente, le système financier international sera vulnérable en cas d'instabilité du genre de celle connue au cours des années 1990.

1.3 Secteur d'activité Monnaie canadienne

A. Dépenses prévues

Prévisions de dépenses 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
	(millions de dollars)		
72,0	**48,0**	40,0	41,0

B. Objectif

- Financer la production et la distribution de pièces de monnaie canadienne

C. Description

Le ministre des Finances fait des paiements sur le Trésor à la Monnaie royale canadienne, pour la production et la distribution de pièces de monnaie canadienne de circulation afin d'assurer la croissance économique du Canada. Ces pièces sont vendues à des institutions financières à leur valeur nominale, et le produit de leur vente est versé au Trésor.

D. Principaux engagements en matière de résultats, priorités, résultats escomptés et stratégies

Contribuer à repenser le rôle de l'État

Produire des pièces de monnaie canadienne par la Monnaie royale canadienne à un coût raisonnable afin d'assurer la croissance économique du Canada

Résultats escomptés

- Produire des pièces de monnaie à un coût raisonnable afin d'assurer la croissance de l'économie
- Acquitter comme il se doit et en temps opportun le coût de production et de distribution des pièces de monnaie canadienne
- Conclure avec la Monnaie royale canadienne un nouveau contrat dont les modalités sont plus commerciales

Stratégies

- Mettre en service de nouvelles installations de production de la Monnaie royale canadienne en l'an 2000 pour réduire le coût de production des pièces et répondre à la demande
- Renégocier le contrat conclu avec la Monnaie royale canadienne en l'an 2000 en vue d'y incorporer des modalités commerciales pour la production et la distribution des pièces de circulation
- Veiller à ce que des politiques et des procédures soient en place pour l'administration du nouveau contrat

Risques

Un approvisionnement insuffisant de pièces de monnaie pourrait causer des problèmes pour les consommateurs, les entreprises et l'économie en général.

1.4 Secteur d'activité Administration générale

A. Dépenses prévues (par secteur de service) et équivalents temps plein

	Prévisions de dépenses 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001***	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
		(millions de dollars)		
Gestion du Ministère	17,0	**19,8**	16,6	17,6
Services ministériels	15,2	**13,3**	11,6	11,5
Dépenses totales nettes	32,2	**33,1**	28,2	29,1
Équivalents temps plein	242	**246**	246	243

* Fait état de la réaffectation de ressources n'apparaissant pas à la Partie II du Budget principal des dépenses (ressources transférées au secteur d'activité Politiques et conseils).

B. Objectif

- Administrer le Ministère de manière efficace et efficiente

C. Description

- Gestion ministérielle efficace
- Conseils stratégiques en communications
- Appui en matière d'affaires publiques
- Conseils juridiques judicieux
- Expertise et systèmes efficaces en matière de ressources humaines, de technologie de l'information, de sécurité et d'administration

D. Principaux engagements en matière de résultats, priorités, résultats escomptés et stratégies

Contribuer à repenser le rôle de l'État

Améliorer les modes de communication du Ministère avec les Canadiens

Résultats escomptés

- Faire que les porte-parole du Ministère expliquent de façon plus efficace la politique ministérielle aux médias

Stratégies

- Établissement d'un programme de formation sur les relations avec les médias

Risques

Si une telle initiative n'est pas prise, certains porte-parole ne seront pas préparés comme il se doit pour expliquer les politiques et les décisions du Ministère.

Contribuer à repenser le rôle de l'État

Être plus à même d'analyser et de comprendre les opinions des Canadiens et de surveiller la couverture médiatique des dossiers financiers

Résultats escomptés

- Surveiller plus efficacement et mieux connaître le contexte public

Stratégies

- Examen élargi des médias et analyse plus poussée de la couverture médiatique

Risques

- Il peut arriver que l'opinion publique soit mal interprétée

Contribuer à repenser le rôle de l'État

Mettre en œuvre la Stratégie d'information financière (SIF) au Ministère

Résultats escomptés

- Conformité des systèmes du Ministère et des interfaces avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) aux exigences de la SIF d'ici avril 2000
- Conformité des politiques ministérielles à la SIF et mise en œuvre de la SIF – ce qui inclut la formation des gestionnaires – d'ici le 1er avril 2001

Stratégies

Toutes les politiques comptables sont en cours d'examen, en vue de la mise en application de la méthode de comptabilité de trésorerie pour toutes les opérations d'ici le 1er avril 2001. L'un des éléments clés de la SIF consiste à exiger des ministères qu'ils inscrivent à l'actif et qu'ils amortissent leurs immobilisations corporelles et incorporelles d'une valeur supérieure à 10 000 $. Au cours de l'exercice 2000-2001, les Services ministériels détermineront et évalueront toutes les immobilisations dont la valeur dépasse ce seuil.

L'examen des politiques et la préparation des systèmes à l'appui de la SIF ont débuté, en coopération avec les ministères partenaires, dans le cadre d'une initiative de systèmes partagés visant à apporter les modifications requises aux logiciels en avril 2000. Les Services ministériels évaluent actuellement l'incidence qu'aura la SIF sur les gestionnaires et le personnel, et ils élaboreront une stratégie de communications et de formation dans le but d'assurer la mise en œuvre de la SIF dans le Ministère durant l'exercice 2000-2001.

Risques

Les Services ministériels doivent composer avec des échéanciers serrés pour s'acquitter des exigences établies par les organismes centraux au regard de la SIF.

Contribuer à repenser le rôle de l'État

Renouveler le cadre de planification et de gestion interne du Ministère, conformément au programme de modernisation des modes de gestion du gouvernement, en particulier les principes de la modernisation de la fonction de contrôleur et la SIF

Résultats escomptés

- Amélioration des systèmes ministériels de soutien et de gestion
- Présentation en temps opportun de rapports précis et axés sur les résultats

Stratégies

Durant l'exercice 2000-2001, le Ministère lancera à l'intérieur des Services ministériels un projet pilote de modernisation de la fonction de contrôleur; la présentation de rapports axés sur les résultats débutera dans le reste du Ministère en 2002-2003. Le projet pilote aurait comme objectif d'élaborer un cadre permettant d'établir des liens entre les priorités ministérielles et l'information sur les résultats financiers et non financiers.

Risques

Le leadership exercé par les organismes centraux, en matière de promotion de pratiques de gestion modernes, est essentiel à la réussite des initiatives ministérielles de renouvellement.

Contribuer à repenser le rôle de l'État

Appuyer la direction du Ministère aux fins de l'amélioration de son approche de gestion des gens et de l'environnement de travail en général

Résultats escomptés

- Capacité du Ministère de recruter, de perfectionner et de maintenir en poste des employés hautement compétents
- Établissement d'un environnement de travail équitable et représentatif, dans lequel les gens peuvent travailler dans la langue officielle de leur choix

Stratégies

- Élaborer un plan d'action en matière de ressources humaines pour répondre aux besoins ministériels dans ce secteur et pour donner suite aux résultats du sondage auprès des employés de la fonction publique et d'autres consultations menées auprès des employés; ce plan d'action sera mis en œuvre de 2000 à 2003
- Mettre en place des programmes de gestion des ressources humaines – Norme générale de classification (NGC), langues officielles, équité en matière d'emploi, etc.

Risques

Les Services ministériels doivent composer avec un échéancier serré pour s'acquitter des exigences établies par les organismes centraux au regard de la NGC.

2. Programme de la dette publique

2.1 Secteur d'activité Frais d'intérêt et autres coûts

A. Dépenses prévues

Prévisions de dépenses 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002
	(millions de dollars)	
41 338,0	**41 835,0**	41 339,0

B. Objectif

- Financer les frais d'intérêt et de service de la dette publique ainsi que le coût des émissions autres que celles qui sont effectuées sur le marché de détail, selon les besoins
- Assurer au gouvernement un financement stable à faible coût
- Maintenir le bon fonctionnement du marché des titres émis par le gouvernement du Canada

C. Description

Le ministère des Finances gère le programme d'emprunts du gouvernement. Il travaille en étroite collaboration avec la Banque du Canada à tous les aspects de la gestion de la dette. La Banque du Canada est l'agent financier officiel du gouvernement fédéral dans le domaine des opérations relatives à la dette, et elle fournit des conseils touchant la stratégie globale relative à la dette.

Placements Épargne Canada (PEC), organisme de service spécial relevant du sous-ministre des Finances, est chargé des questions relatives au placement de titres sur le marché de détail canadien. Les frais d'intérêt liés aux titres au détail sont inclus dans les dépenses ci-dessus, tandis que les frais d'émission de ces titres sont inclus dans le secteur d'activité de PEC décrit plus loin.

D. Principaux engagements en matière de résultats, priorités, résultats escomptés et stratégies

Saine gestion financière

Gestion de la dette – assurer un financement stable et économique

Résultats escomptés

- Veiller à ce que les frais de la dette au cours d'un exercice donné ne soient pas supérieurs aux prévisions budgétaires, en prenant en compte la réserve pour éventualités
- Faire que le calendrier de refinancement ne soit pas trop lourd

Stratégies

- Maintenir une structure de la dette prudente

Risques

- Encours élevé de la dette contractée sur les marchés nécessitant le maintien d'un programme d'emprunt fréquent
- Risque associé au refinancement, compte tenu de l'importance des adjudications et de la nécessité d'une base d'investisseurs diversifiée
- Volatilité des coûts de la dette attribuables à l'évolution des taux d'intérêt qui auraient des répercussions sur les taux de refinancement

Saine gestion financière

Gestion de la dette – Maintenir le bon fonctionnement du marché des titres du gouvernement du Canada

Résultats escomptés

- Adjudications fructueuses et dynamisme du marché des titres du gouvernement du Canada
- Coûts moins élevés
- Large distribution de la dette fédérale contractée sur les marchés

Stratégies

- Recourir à des programmes de financement réguliers et transparents
- Émettre un volume important de bons du Trésor et d'obligations de référence du gouvernement du Canada
- Appuyer les initiatives liées au développement et à l'intégrité des marchés
- Gérer l'évolution du portefeuille de titres
- Consulter les participants au marché et entretenir des relations actives avec les agences d'évaluation du crédit

Risques

- Problèmes de liquidité sur le marché des titres du gouvernement du Canada

Saine gestion financière

Gestion de la trésorerie et des réserves – Maintenir les liquidités à un niveau prudent et gérer efficacement les portefeuilles d'actifs

Résultats escomptés

- Maintenir des encaisses et des réserves pour répondre aux besoins opérationnels et de liquidités
- Financer des opérations à l'étranger

Stratégies

- Maintenir l'encaisse et les réserves internationales à un niveau prudent
- Financer les réserves de façon économique en se tournant vers des sources diversifiées et investir dans des actifs liquides à faible risque, tout en minimisant les frais financiers
- Gérer l'encaisse de façon prudente et économique

Risques

- Volatilité et incertitude des mouvements de trésorerie quotidiens
- Marché désordonné du dollar canadien
- Absence de liquidités en cas de perturbations graves des marchés

Saine gestion financière

Gestion du risque -- Repérer et évaluer les risques financiers et en rendre compte

Résultats escomptés

Processus efficaces de gestion du risque

Stratégies

- Repérer les risques de trésorerie et en rendre compte
- Gérer prudemment le risque de bilan et le risque de trésorerie
- Assurer une gestion publique appropriée de la part du gouvernement et des sociétés d'État à vocation financière

Risques

- Pertes financières attribuables aux risques de marché (cours des changes ou taux d'intérêt), au risque de crédit ou au risque d'exploitation

2.2 Secteur d'activité Placements Épargne Canada (PEC)

A. Dépenses prévues

Prévisions de dépenses 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002
	(millions de dollars)	
161,7	**164,6**	160,9

B. Objectif

- Veiller au financement du gouvernement fédéral conformément à son plan financier, en maintenant un juste équilibre entre les facteurs clés – coût, risque et marché
- Faire que la dette fédérale soit composée dans une proportion raisonnable et viable de titres au détail, afin d'avoir un large bassin de détenteurs de titres fédéraux
- Offrir une gamme de produits attrayants, dont de nouveaux produits offerts sur les principaux segments du marché, ce qui profitera à tous les Canadiens

C. Description

En tant qu'organisme spécial à l'intérieur du Ministère, PEC conçoit et commercialise des titres au détail, par exemple les Obligations d'épargne du Canada (OEC) et les Obligations à prime du Canada (OPC), que les Canadiens peuvent souscrire directement ou par l'intermédiaire de leur employeur, en coopération avec les institutions financières.

D. Principaux engagements en matière de résultats, priorités, résultats escomptés et stratégies

Saine gestion financière

Diversifier le bassin d'investisseurs dans les titres du gouvernement

Résultats escomptés

- Lancer et publiciser un service pilote permettant aux citoyens de souscrire des bons du Trésor et des obligations négociables directement auprès du gouvernement du Canada lors des adjudications
- Poursuivre la conversion des fournisseurs de services de paye du programme d'origine au nouvel Épargne-salaire Canada, et offrir les OPC à titre optionnel dans le cadre du nouveau programme
- Poursuivre l'initiative pilote consistant à mener une campagne de ventes de six mois (d'octobre à avril), et mettre davantage l'accent sur les OPC et sur l'option REER dans les activités de marketing
- Mener des recherches et des études de faisabilité, notamment en ce qui touche les besoins fonctionnels, l'estimation des coûts et le calendrier de mise en œuvre, en vue d'utiliser de nouveaux modes de distribution
- Répandre la notion des « nouvelles Obligations d'épargne du Canada » à l'aide d'études auprès des consommateurs, d'activités de relations publiques et de la publicité, en misant de plus en plus sur l'Internet et la vente directe
- Poursuivre la réorganisation et la restructuration de l'effectif de vente de PEC

Stratégies

- Offrir les produits existants (OEC et OPC) sur les marchés actuels et des marchés nouveaux, en utilisant les modes de distribution existants ou nouveaux, et en mettant l'accent sur les modes de souscription directe, par exemple l'épargne-salaire et le commerce électronique

Risques

Étant donné que les Canadiens sont moins entichés des produits traditionnels à revenu fixe et qu'ils sont de plus en plus disposés à assumer des risques en retour d'un rendement plus élevé, il se peut que la vente des titres à revenu fixe du gouvernement ne donne pas de très bons résultats.

Les ventes du gouvernement pourraient être affectées par la forte concurrence de la part des modes de distribution traditionnels (p. ex. les institutions financières) et l'émergence de modes nouveaux (entre autres, les établissements de détail), sans oublier les priorités contradictoires des intermédiaires financiers distribuant les produits de PEC.

Les ressources disponibles – opérations et systèmes – ne sont peut-être pas adéquates. Il peut être difficile d'intéresser un tiers à offrir les services administratifs requis pour le lancement du nouveau mode de distribution des titres négociables.

Saine gestion financière

Offrir de façon économique des titres au détail qui répondent aux besoins des Canadiens en matière de placement et d'épargne

Résultats escomptés

- Conception de services et de produits de détail nouveaux ou incorporation de caractéristiques nouvelles à des produits et services existants

Stratégies

- Mener des études de marché et élaborer de nouveaux produits, services ou caractéristiques, qui seront examinés par le Ministère

Risques

- Manque de ressources ou de temps pour effectuer les études ou élaborer les produits

Contribuer à repenser le rôle de l'État

Fournir aux Canadiens des services économiques en temps opportun, en mettant l'accent sur les modes de prestation dont le coût est le moins élevé

Résultats escomptés

- Conclusion d'un protocole d'entente revu avec la Banque du Canada
- Élaboration, par le truchement de la Banque du Canada, d'un plan d'architecture technologique et de mise en œuvre à l'appui de la vision du service axé sur le consommateur

Stratégies

- Mettre au point avec la Banque du Canada, qui est l'agent financier responsable du soutien des opérations de détail, une vision du service axé sur le consommateur visant à accroître la satisfaction de la clientèle au moyen de la prestation efficace de l'information aux clients et de la réduction de la paperasserie

Risques

- Ressources limitées en matière de finances, de systèmes et d'opérations pour soutenir les modifications requises afin de mettre en œuvre la vision du service axé sur le consommateur
- Les négociations liées à la mise à jour d'un protocole d'entente entre le ministère des Finances, PEC et la Banque du Canada risquent d'être trop longues

3. Programme fédéral de transferts aux provinces

3.1 Secteur d'activité Paiements de transfert

A. Dépenses prévues

	Prévisions des dépenses 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002
	(en millions de dollars)		
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS)			
Total des droits	27 344,0	**29 194,0**	31 020,0
Points d'impôt	(14 952,5)	**(15 694,0)**	(16 520,0)
Droits en espèces	12 391,5	**13 500,0**	14 500,0
TCSPS / Enseignement postsecondaire et soins de santé	2 500,0	–	–
Péréquation fiscale			
Droits	9 840,6	**9 522,0**	9 974,0
Rajustements (années antérieures)	–	–	–
Paiement en espèces	9 840,6	**9 522,0**	9 974,0
Financement global des territoires			
Droits	1 402,0	**1 479,0**	1 512,0
Rajustement (années antérieures)	–	–	–
Paiement en espèces	1 402,0	**1 479,0**	1 512,0
Autres paiements de transfert [1]	(2 927,0)	**(2 979,0)**	(3 153,0)
Total des dépenses nettes	23 207,1	**21 522,0**	22 833,0

[1] Inclut Subventions législatives, Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes et Paiements de remplacement au titre des programmes permanents.

B. Objectif

- Effectuer des paiements de transfert conformément aux lois ayant trait au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, à la péréquation et aux autres transferts, et conformément aux ententes ayant trait au financement global des territoires

C. Description

- Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux : les paiements aux provinces sont effectués conformément aux lois et ils incluent des points d'impôt et des droits en espèces

- Péréquation fiscale : les paiements aux provinces sont versés en fonction de formules précises prévues dans des lois et règlements

- Financement global des territoires : les paiements aux administrations territoriales sont effectués en fonction de formules prévues dans des ententes fédérales-territoriales

- Autres paiements de transfert : les fonds sont fournis aux administrations provinciales, ou prélevés auprès de celles-ci, aux termes de diverses autorisations législatives

D. *Principaux engagements en matière de résultats, priorités, résultats escomptés et stratégies*

Des programmes sociaux sûrs

Péréquation

Le programme de péréquation réduit les disparités de la capacité financière des provinces en faisant verser par le gouvernement fédéral des paiements de transfert aux provinces dont la capacité financière est inférieure à la moyenne. Pour ce faire, le programme de péréquation mesure l'aptitude de chaque gouvernement provincial à percevoir des recettes par ses propres moyens, en comparaison d'une norme moyenne. Les provinces qui ne satisfont pas à cette norme reçoivent des paiements de péréquation.

La péréquation est un transfert inconditionnel; les paiements sont versés conformément à la formule établie dans la *Loi sur les arrangements fiscaux*. En 2000-2001, les provinces devraient avoir accès à au moins 5 679 $ par habitant pour financer les services publics. Les provinces peuvent affecter les paiements de péréquation qu'elles reçoivent en fonction de leurs propres priorités.

Le paragraphe 36(2) de l'Annexe B de la *Loi constitutionnelle de 1982* stipule que : « Le Parlement et le gouvernement du Canada prennent l'engagement de principe de faire des paiements de péréquation propres à donner aux gouvernements provinciaux des revenus suffisants pour les mettre en mesure d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparables ».

Résultats escomptés

- Paiements aux provinces en temps opportun et exacts conformément aux exigences législatives, et mises à jour périodiques des estimations et des prévisions de paiements

- Détermination des rajustements éventuels à apporter au programme de péréquation en raison de l'évolution récente de la conjoncture économique, de nouvelles sources de données et de la modification des régimes fiscaux provinciaux

Stratégies

Les consultations permanentes avec les provinces font partie intégrante de la gestion du programme de péréquation. Des comités fédéraux-provinciaux permanents de hauts fonctionnaires se réunissent régulièrement afin de discuter de tous les aspects de la conception et du fonctionnement du programme de péréquation.

Le Ministère collabore par ailleurs avec Statistique Canada afin d'améliorer les données sur lesquelles la formule de péréquation est fondée, plus particulièrement pour tirer pleinement parti du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP) en cours à Statistique Canada.

Les paiements aux provinces sont effectués conformément à la formule prévue dans la *Loi sur les arrangements fiscaux*.

Risques

La loi actuelle arrive à échéance le 1er avril 2004 et le programme de péréquation doit être reconduit d'ici là. Il faut se pencher régulièrement sur l'interprétation de la Loi.

Des programmes sociaux sûrs

Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS)

Le TCSPS fournit aux provinces une aide financière au titre de l'enseignement postsecondaire, des soins de santé, de l'aide sociale et des programmes de services sociaux. C'est un mécanisme de financement global conçu pour accroître la marge de manœuvre des provinces, tout en maintenant les critères et les exigences de la *Loi canadienne sur la santé*, ainsi que la condition de n'imposer aucune obligation de résidence minimale pour bénéficier de l'aide sociale.

Résultats escomptés

Le financement sera accordé aux provinces conformément à la *Loi sur les arrangements fiscaux*. Par suite des augmentations législatives de 11,5 milliards de dollars sur cinq ans des liquidités additionnelles au titre du TCSPS, les provinces recevront une aide fédérale accrue pour l'enseignement postsecondaire, les soins de santé et les programmes sociaux.

Stratégies

Le Ministère a discuté à diverses occasions des enjeux du TCSPS avec les provinces ainsi qu'avec les organismes du secteur de la santé et les groupes sociaux, notamment au cours des consultations préalables au dépôt du budget et lors des rencontres fédérales-provinciales. Un arrangement de financement quinquennal est en vigueur du 1er avril 1999 au 31 mars 2004.

Risques

La loi actuelle arrive à échéance le 1er avril 2004 et le programme du TCSPS doit être reconduit d'ici là.

Des programmes sociaux sûrs

Financement global des territoires

Un programme fédéral de financement expressément conçu pour les territoires tient compte du coût plus élevé de la prestation de services dans le Nord, de la croissance rapide de la population dans cette région du pays, des bases économiques moins développées au titre de la perception de recettes, ainsi que de leur vaste territoire et du chiffre de la population peu élevé. Le programme protège également les territoires contre le risque de recul grave de leurs propres recettes.

Le Financement global des Territoires (FGT) est un transfert inconditionnel du gouvernement fédéral aux gouvernements territoriaux. Il est donc conçu pour donner aux gouvernements territoriaux la marge de manœuvre et les ressources nécessaires afin qu'ils puissent fournir les services à leurs citoyens tout en leur faisant assumer la responsabilité de leurs priorités de dépenses et de leurs choix de mesures de génération de recettes. Le FGT est régi par des ententes conclues entre le ministre fédéral des Finances et ses homologues territoriaux.

Les territoires sont consultés de manière continue en ce qui a trait à l'application et au renouvellement du financement.

Même si le Ministère est entièrement responsable des ententes de financement conclues avec les territoires, il a régulièrement des consultations à ce sujet avec Affaires indiennes et du Nord Canada, qui est responsable de l'exécution de programmes dans le Nord.

Résultats escomptés

- Financer les territoires conformément aux ententes de FGT. (Conformément aux actuelles ententes de FGT, les subventions fédérales versées aux trois gouvernements territoriaux devraient totaliser près de 1,4 milliard de dollars en 2000-2001.)

Stratégies

Une entente quinquennale est en vigueur, y compris une nouvelle entente de financement du Nunavut. Ces ententes sont le fruit de consultations approfondies avec les gouvernements et les habitants du Nord et elles assureront aux autorités territoriales les ressources financières et la stabilité nécessaires pour leur planification financière. Il faudra néanmoins déclencher le processus de consultation relatif au prochain renouvellement prévu pour le 1er avril 2004.

Risques

L'absence de données statistiques sur le nouveau territoire du Nunavut pose de nouveaux défis en ce qui concerne le renouvellement et l'élaboration des politiques du FGT.

Section IV : Initiatives horizontales

Initiatives législatives et réglementaires

Lois et/ou règlements	Résultats escomptés
Loi de mise en œuvre des modifications à apporter aux lois sur le secteur financier comme le précise le rapport intitulé *La réforme du secteur des services financiers canadien : un cadre pour l'avenir*	♦ La loi doit être déposée le plus tôt possible.
Tarif des douanes – Le *Tarif* contient de nombreuses dispositions autorisant le gouvernement à répondre constamment aux besoins de compétitivité de l'industrie canadienne et à faire respecter les droits et obligations du Canada, conformément aux ententes et aux accords internationaux auxquels il souscrit.	♦ Selon les besoins, en prenant des décrets et en adoptant d'autres règlements, on répondra aux besoins de compétitivité de l'industrie canadienne et fera respecter les droits et obligations du Canada en application des ententes et des accords internationaux.
Loi de 1999 modifiant les taxes de vente et d'accise – Cette loi consistera principalement à mettre en œuvre les modifications techniques de la taxe sur les produits et services et de la taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) annoncées par le ministre des Finances depuis mars 1997, y compris les mesures relatives à la taxe de vente proposées dans le budget fédéral de février 1998 au sujet de certaines activités exercées par des organismes de bienfaisance, des organismes de vente directe et du Programme de remboursements aux visiteurs de la TPS. Elle renferme aussi des modifications apportées à d'autres taxes et tarifs, y compris la mesure budgétaire de février 1999 qui consiste à réduire l'exemption de la taxe à l'exportation du tabac, les modifications relatives à la taxe sur le tabac annoncées le 5 novembre 1999, les hausses de l'exemption des tarifs douaniers pour certains voyageurs qui rentrent au pays proposées le 10 juin 1999, et l'abrogation du régime fiscal pour les magazines à tirage dédoublé annoncée par le gouvernement le 29 juillet 1998.	♦ Les modifications relatives à la TPS/TVH amélioreront l'application de la TPS/TVH dans les secteurs touchés, répondront aux préoccupations exprimées par l'industrie et permettront aux fournisseurs et aux acquéreurs de connaître avec davantage de certitude le statut de leurs opérations, élimineront certaines anomalies de la structure fiscale actuelle, permettront de recueillir des recettes et feront en sorte que la loi est conforme à l'intention visée par la politique. ♦ Les modifications apportées à la taxe sur le tabac auront pour effet d'augmenter les taxes d'accise sur certains produits du tabac et rendront permanente la surtaxe actuelle sur les bénéfices des fabricants de produits du tabac. ♦ L'augmentation de certains plafonds d'exemption personnelle pour les tarifs douaniers accélérera le traitement des déclarations des voyageurs qui rentrent au Canada.

Lois et/ou règlements	Résultats escomptés
Loi sur la taxe d'accise – *Règlement sur les services financiers (TPS)*– Conformément à la politique gouvernementale annoncée antérieurement, ce règlement doit être modifié afin de préciser l'application de la TPS à certains services de liquidation et de règlement et aux services de gestion ou d'administration fournis à des régimes de placement.	♦ Ces modifications feront en sorte que l'application de la taxe de vente aux services administratifs au titre d'effets financiers sera équitable par rapport à d'autres services administratifs qui sont taxables aux termes de la TPS ou de la TVH. ♦ Ces modifications confirmeront la pratique administrative actuelle et permettront aux fournisseurs et aux acquéreurs de connaître avec davantage de certitude le statut de leurs opérations.
Loi sur la taxe d'accise – Un règlement sur la TPS ou sur la TVH sera proposé afin de prescrire les intérêts sur les titres auxquels la priorité de l'État créée par la présomption de fiducie pour les recettes de TPS ou de TVH ne s'applique pas.	♦ Ce règlement permettra aux titulaires de créances garanties de connaître avec davantage de certitude la priorité de leurs créances par rapport à celles de l'État pour ce qui est des titres visés par règlement.
Loi sur la taxe d'accise et règlement pris en application de la partie IX de la Loi (TPS/TVH) – D'autres modifications devront peut-être être apportées à la *Loi sur la taxe d'accise* et au règlement pris en application de la partie IX de la Loi.	♦ Au moyen de ces modifications, le gouvernement réglera des problèmes techniques, éclaircira des dispositions ambiguës, réagira aux décisions des tribunaux, tiendra compte ou réagira à d'autres modifications législatives et mettra en œuvre des modifications de politiques (y compris des modifications qui pourront être annoncées par voie de communiqué ou dans le cadre du dépôt du budget fédéral).
Loi sur l'accise et règles et règlements connexes – Nouveau cadre législatif au titre de la taxation fédérale des spiritueux, du vin et des produits du tabac.	♦ Ceux-ci élimineront la complexité administrative et remplaceront la loi actuelle, qui est archaïque, par une structure fiscale moderne et souple qui tient compte des besoins de l'industrie et du gouvernement.
Modifications des règlements en matière de péréquation.	♦ Ces modifications seront approuvées par le Parlement.
Loi de l'impôt sur le revenu tenant compte du budget de 1999	♦ Cette loi modifiera la *Loi de l'impôt sur le revenu* et le *Règlement de l'impôt sur le revenu* afin de mettre en œuvre les propositions fiscales qui ont été annoncées dans le cadre du dépôt du budget fédéral de 1999 et d'autres mesures incluses dans l'Avis de motion des voies et moyens déposé à la Chambre des communes le 7 décembre 1999.

Lois et/ou règlements	**Résultats escomptés**
Communiqué de novembre 1999 sur les modifications techniques de la *Loi de l'impôt sur le revenu*	♦ Ces modifications de la *Loi de l'impôt sur le revenu* mettront en œuvre les propositions relatives à l'impôt sur le revenu qui ont été annoncées dans le communiqué 99-102 des Finances du 30 novembre 1999.
Modifications de l'impôt sur le revenu relatives aux succursales bancaires	♦ Ces changements modifieront la *Loi de l'impôt sur le revenu* et le *Règlement de l'impôt sur le revenu* afin de mettre en œuvre les aspects de l'admission au Canada des succursales de banques étrangères qui concernent l'impôt sur le revenu.
Modifications de l'impôt sur le revenu relatives aux fiducies étrangères et à la migration des contribuables	♦ Ces modifications de la *Loi de l'impôt sur le revenu* mettent en œuvre les propositions législatives rendues publiques le 17 décembre 1999.
Mise en œuvre des conventions fiscales	♦ Le gouvernement déposera un projet de loi pour approuver et mettre en œuvre des conventions fiscales nouvelles et modifiées entre le Canada et d'autres pays.
Loi de l'impôt sur le revenu tenant compte du budget de 2000	♦ Cette loi modifiera la *Loi de l'impôt sur le revenu* et le *Règlement de l'impôt sur le revenu* pour mettre en œuvre les propositions fiscales qui ont été annoncées dans le cadre du dépôt du budget fédéral de 2000.
Le projet de loi d'exécution du budget de 2000	♦ Mettre en œuvre diverses mesures découlant du budget de 2000. (À déposer en mars 2000 et à adopter en juin 2000).
Le projet de loi sur le recyclage des produits de la criminalité (blanchiment d'argent)	♦ Faciliter la lutte contre le recyclage des produits de la criminalité, établir le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada et modifier ou abroger certaines lois en conséquence. (Projet de loi C-22 déposé à la Chambre des communes le 15 décembre 1999).

Stratégies de développement durable

Le Ministère a présenté sa première Stratégie de développement durable au Parlement en décembre 1997. Cette stratégie triennale était articulée autour des quatre enjeux clés suivants :

1. Intégrer l'économie et l'environnement (au chapitre de la fiscalité et des dépenses ainsi que dans les politiques connexes)

2. Bâtir l'avenir (en assainissant les finances publiques et en renforçant l'économie et la société)

3. Participer à l'économie mondiale (compte tenu des tensions résultant de la nécessité de concilier les préoccupations environnementales et la compétitivité internationale)

4. Écologiser les opérations internes du Ministère

Dans le présent *Rapport sur les plans et les priorités*, nous profitons de l'occasion pour souligner les mesures qui assureront la cohérence et la continuité dans la mise en œuvre de la stratégie au cours de l'année à venir. Le plan exposé ci-dessous décrit les mesures qui seront prises durant le prochain exercice pour respecter les engagements que le Ministère a pris dans sa stratégie de développement durable de 1997.

Outre ces mesures, le Ministère terminera d'ici décembre 2000 la mise à jour de sa stratégie de développement durable de 1997, qui précisera les buts et les objectifs du Ministère en matière de développement durable pour la période de 2001 à 2004. Dans le cadre de cet exercice, le Ministère s'efforcera d'intégrer plus étroitement les principes du développement durable dans l'analyse et l'élaboration des politiques. Le ministère des Finances prévoit continuer de collaborer avec les autres ministères et avec d'autres organisations des secteurs public et privé en vue d'atteindre un équilibre durable entre la prospérité économique et sociale et la protection de l'environnement.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Cibles fixées pour 2000-2001 (sauf indication contraire)
Enjeu clé : Intégrer l'économie et l'environnement		
Tenir compte des questions environnementales dans le régime fiscal	Poursuivre l'évaluation de la pertinence de mesures fiscales visant à favoriser une plus grande efficacité énergétique et le recours aux ressources renouvelables.	Les propositions de modifications des régimes de l'impôt sur le revenu et de la taxe de vente visant à favoriser les activités écologiques ont été reçues avant la présentation du budget fédéral de 2000. Elles ont été évaluées, afin d'en déterminer le coût potentiel (et, dans la mesure du possible, les avantages éventuels pour l'écologie) et comparées à diverses stratégies envisageables, notamment l'utilisation d'autres instruments économiques. Le Ministère s'attend à recevoir d'autres propositions sur le régime fiscal de plusieurs des tables rondes établies dans le cadre de la consultation nationale sur les options relatives au changement climatique. Ces propositions seront analysées ultérieurement en 2000. Le Ministère est représenté au sein du comité directeur pour l'étude du marché des systèmes énergétiques de quartier. L'étude est menée par le Canadian Energy Research Institute. Les résultats de l'étude doivent être publiés en 2000. L'étude portera sur diverses options, y compris l'incidence des politiques actuelles d'amortissement sur les investissements dans les systèmes énergétiques de quartier.
	Établir un recueil de renseignements au sujet des taxes sur l'énergie et sur les transports au Canada.	La préparation du recueil des taxes sur la consommation d'énergie et sur les transports a commencé. Le recueil comprendra des descriptions des dispositions applicables du régime d'impôt sur le revenu, y compris les taux d'imposition et les dispositions sur l'amortissement aux fins de l'impôt, les retenues à la source et l'impôt sur le capital de même qu'une description des taxes fédérales d'accise et de vente ainsi que des taxes provinciales de vente et de consommation applicables à la consommation d'énergie et de combustible. L'ébauche du recueil sera distribuée aux provinces, pour commentaires sur la description de leurs régimes et de leurs taux d'imposition.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Cibles fixées pour 2000-2001 (sauf indication contraire)
Réduire ou supprimer les subventions	Collaborer avec d'autres ministères pour examiner l'élargissement de la portée des réductions ou de la suppression des subventions nuisibles à l'économie.	Le Ministère continuera à participer à de nombreuses tribunes, au pays et à l'étranger, pour étudier les possibilités d'élargir la portée des réductions ou de l'élimination des subventions.
Élaborer des utilisations pratiques des instruments économiques	Examiner le recours aux instruments économiques dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).	Le Ministère va continuer à examiner régulièrement l'utilisation des instruments économiques par les pays de l'OCDE, tant pour se tenir au courant de l'évolution internationale que pour poursuivre cette partie fondamentale de la réflexion canadienne en ce qui concerne l'analyse et l'élaboration des politiques économiques. Il va en outre contribuer aux travaux internationaux qui seront menés en 2000 dans le cadre de sa participation au Groupe de travail de l'OCDE sur l'intégration des politiques économiques et environnementales ainsi qu'au sous-groupe de l'imposition et de l'environnement. Ces groupes de travail sont censés se réunir régulièrement (deux fois l'an) en 2000-2001.
	Évaluer les options de régimes nationaux et internationaux de permis négociables, de crédits et d'approches connexes en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.	Le Ministère préside le Groupe de travail multipartite sur les permis négociables, qui soumettra au début de 2000 un rapport sur les options envisageables au Secrétariat du changement climatique. Il va continuer à participer avec d'autres ministères au perfectionnement des mécanismes d'assouplissement du Protocole de Kyoto.
	Encourager la durabilité des boisés privés et la protection de l'habitat des espèces menacées d'extinction.	Le Ministère va suivre de près la réaction de l'industrie forestière au bulletin d'interprétation révisé de l'Agence des douanes et du revenu du Canada au sujet des boisés privés. Le Ministère va collaborer avec Environnement Canada afin de trouver une approche optimale conciliant la réglementation, l'application de la loi et le dédommagement, pour protéger les espèces menacées. Il va notamment donner des conseils sur les instruments utilisables pour favoriser le dédommagement volontaire et régler les questions entourant une compensation éventuelle.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Cibles fixées pour 2000-2001 (sauf indication contraire)
		Enfin, le Ministère va collaborer avec Environnement Canada aux mécanismes d'évaluation pour l'application des terres protégées et de la *Loi sur la protection des espèces en péril au Canada*.
Modifier les cadres législatifs et réglementaires	Continuer d'encourager l'établissement d'un cadre stratégique propice à la protection de l'environnement ainsi que d'un climat d'investissement positif, grâce à la réforme des règlements et à l'harmonisation.	Le Ministère va continuer de participer au processus interministériel de consultations dans le cadre de l'examen de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, afin que toute modification de cette loi puisse renforcer la protection de l'environnement sans pour autant réduire la compétitivité de l'économie canadienne. Le Ministère va participer avec d'autres ministères à l'examen quinquennal de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.
Enjeu clé : Bâtir l'avenir		
Prospérer dans l'économie du savoir	Examiner, de concert avec d'autres ministères, le rôle de l'industrie environnementale dans la nouvelle économie du savoir. De concert avec les provinces, adopter des initiatives visant à améliorer les prestations versées aux enfants.	Le Ministère va mener à bien une analyse des industries environnementales et de l'aide que le gouvernement leur fournit. Le Ministère va verser une troisième contribution à l'initiative de la prestation nationale pour enfants et il va chercher à faire augmenter les investissements provinciaux et territoriaux dans les familles. Le Ministère va réduire les impôts pour les familles.
Bâtir une société forte	Assurer un financement fédéral prévisible et croissant dans le domaine de la santé et des programmes sociaux.	Le Ministère va reconduire des ententes de financement à long terme pour tous les grands programmes de paiements de transfert fédéraux-provinciaux-territoriaux, à savoir le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, la péréquation et le Financement global des territoires.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Cibles fixées pour 2000-2001 (sauf indication contraire)
	Assurer la stabilité et la sécurité financière du système de pension de l'État.	Avec l'entrée en vigueur en 1998 d'une loi fédérale sur le Régime de pensions du Canada (RPC), le gouvernement a assuré la viabilité à long terme du RPC grâce à une approche équilibrée. Les mesures prises dans ce contexte, combinées avec la décision de maintenir les programmes de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG), grâce à une gestion financière prudente, sont des éléments clés de la stratégie globale à long terme du gouvernement pour soutenir le système de revenu de retraite. En décembre 1999, les ministres fédéral et provinciaux des Finances ont conclu leur premier examen formel de l'état financier du RPC depuis les réformes de 1998, et ils ont décidé de ne pas modifier le barème des taux de cotisation. Les ministres ont tenu compte des conclusions du 17e rapport actuariel préparé par l'actuaire en chef, qui confirmait que le taux de cotisation de 9,9 p. 100 est suffisant afin d'assurer le financement du RPC pour les décennies à venir. Le taux des cotisations (payées à parts égales par les employés et les employeurs) augmentera graduellement jusqu'à son point de stabilisation de 9,9 p. 100 en 2003, et demeurera à ce niveau dans les années suivantes. Le ministre fédéral et les ministres provinciaux des Finances ont aussi accepté de permettre à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (OIRPC) d'investir activement jusqu'à 50 p. 100 des actifs qu'il consacre à des actions canadiennes. Le Ministère verra à modifier le règlement sur l'OIRPC en conséquence. La collaboration fédérale-provinciale se poursuit, dans le cadre de l'examen des autres facteurs importants qui permettront au gouvernement d'assurer l'évolution du RPC au rythme de la conjoncture. Le Ministère continuera de surveiller les programmes de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti afin de veiller à ce qu'ils restent financièrement viables.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Cibles fixées pour 2000-2001 (sauf indication contraire)
Veiller à ce que le régime fiscal contribue à une économie forte et à une société forte	Examiner le rapport du Comité technique de la fiscalité des entreprises, notamment en ce qui concerne les propositions touchant l'environnement.	Les recommandations du rapport, notamment sur l'environnement, seront étudiées de concert avec l'analyse permanente que le Ministère fait des possibilités d'accroître l'efficience du régime fiscal canadien. Ce travail se poursuivra sans interruption pendant toute la période de 2000-2001, parallèlement aux efforts amorcés pour élaborer une Stratégie nationale de mise en œuvre afin que le Canada puisse atteindre la cible du Protocole de Kyoto.
	Suivre constamment l'évolution de la fiscalité des entreprises au Canada et dans les autres pays d'intérêt. Évaluer les propositions d'utilisation du régime de l'impôt sur le revenu pour atteindre des objectifs sociaux et économiques.	Le Ministère étudiera les recommandations des associations industrielles, d'autres ministères, des entreprises contribuables et des gouvernements provinciaux préconisant des modifications du régime de l'impôt sur le revenu. Il participera au besoin à des groupes de réflexion internationaux pour faire en sorte que le régime fiscal canadien reste compétitif et d'actualité.
Enjeu clé : Participer à l'économie mondiale		
Négocier des accords internationaux en matière d'environnement	Analyser les approches quant aux mesures à prendre au pays en matière de changement climatique.	Collaborer avec d'autres ministères à l'examen des extrants des tables rondes, afin d'en tenir compte dans la Stratégie nationale de mise en œuvre des mesures relatives au changement climatique.
Négocier des accords internationaux en matière de commerce et d'investissement	Collaborer avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) sur la relation entre le commerce et l'environnement dans le cadre de l'OCDE et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).	Le Ministère va participer à l'intégration des questions d'environnement liées au commerce dans les négociations commerciales internationales.
	Examiner les demandes d'élimination des droits de douane qui pourraient faire obstacle à l'acquisition de produits écologiques.	Le Ministère va continuer à examiner ces demandes à mesure qu'il les reçoit.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Cibles fixées pour 2000-2001 (sauf indication contraire)
Élaborer un cadre d'évaluation environnemental à l'intention des organismes de crédit à l'exportation	En collaboration avec le MAECI et la Société pour l'expansion des exportations (SEE), établir, par l'entremise du Groupe de l'OCDE sur le crédit à l'exportation, un cadre multilatéral d'évaluation environnementale des projets financés par des organismes de crédit à l'exportation.	Le Ministère va aider le MAECI et la SEE à se préparer aux réunions du Groupe de l'OCDE sur le crédit à l'exportation, en vue de mettre au point une approche multilatérale d'évaluation environnementale des projets financés par les organismes de crédits à l'exportation.
Faire participer les institutions financières internationales	Défendre activement les principes du développement durable dans les institutions où la participation du Canada relève au premier chef du ministre des Finances.	Pour que le développement durable soit possible, des progrès s'imposent au titre de la réduction de la pauvreté, de la protection de l'environnement, de l'amélioration de la gouvernance, de la réduction du fardeau des dettes écrasantes et des partenariats avec la société civile. La Banque mondiale élabore une stratégie, en matière d'environnement et de développement durable, à laquelle elle prévoit mettre la dernière main en juin 2000. Le Canada a demandé instamment à toutes les IFI d'entreprendre des consultations plus poussées auprès des Organismes non gouvernementaux (ONG) et des représentants de la société civile. La Banque mondiale consulte les gouvernements, les ONG, les organismes donateurs et le public dans le cadre de la rédaction de cette stratégie. En janvier 2000, la Banque mondiale a lancé le *Prototype Carbon Fund* (PCF), le premier mécanisme axé sur le marché aux fins de l'étude des conséquences du changement climatique et de la promotion du transfert aux pays en développement de la technologie non nuisible au climat. Le Fonds monétaire international (FMI) a renommé sa Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) la Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance (FRPC). Le FMI renforcera l'aspect de réduction de la pauvreté de ses programmes d'aide à plus long terme.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Cibles fixées pour 2000-2001 (sauf indication contraire)
		Le soutien des efforts nationaux de réduction de la pauvreté mondiale est un autre élément de la stratégie de la Banque mondiale visant à favoriser le développement durable. En septembre 1999, la Banque mondiale et le FMI ont adopté les *Poverty Reduction Strategy Papers* (PRSP) à titre de pièce centrale de leur appui à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) récemment améliorée. Dans les années à venir, le personnel de la Banque et du FMI collaborera avec les autorités nationales à la production de PRSP. Dans les cas où les questions environnementales ont une incidence marquée sur la stabilité intérieure ou extérieure, les programmes appuyés par le FMI peuvent comprendre la réforme et la mise en œuvre des politiques environnementales nécessaires à la préservation et à la protection des ressources naturelles du pays intéressé. La Banque mondiale va continuer à mettre au point des outils et des méthodes propices à l'intégration des principes environnementaux dans la planification du développement. La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) est une banque de financement de projets qui a pour mandat d'entreprendre des activités favorisant le passage à l'économie de marché ainsi que l'entrepreneurship. Tout en respectant ce mandat, le Ministère va encourager la BERD à accorder une attention accrue aux aspects sociaux de ce passage dans le choix des projets et à coordonner ses efforts avec ceux de la Banque mondiale, au besoin, pour en mitiger les coûts. Il est favorable à l'accroissement de la participation de la BERD au financement des petites et moyennes entreprises et à celui des microentreprises, en raison de ses effets bénéfiques pour l'emploi et le développement (p. ex. l'emploi des femmes) et parce qu'il permet d'éviter certains des problèmes de corruption systémiques dans les pays bénéficiaires.

Objectifs stratégiques	Objectifs	Cibles fixées pour 2000-2001 (sauf indication contraire)
		Enfin, le Ministère va continuer à faire en sorte que le mécanisme de sélection des projets de la BERD soit conforme aux normes les plus rigoureuses de diligence environnementale raisonnable et que le personnel des institutions financières canadiennes qui prêtent des fonds de la BERD ait reçu la formation voulue pour évaluer les répercussions environnementales des projets.
Enjeu clé : Écologiser les opérations		
Intégrer des pratiques environnementales dans les activités quotidiennes	Adopter des méthodes d'approvisionnement durables.	Des initiatives d'approvisionnement écologique visant l'acquisition de produits favorables à l'environnement seront mises au point et mises en œuvre.
	Mettre en œuvre des méthodes de gestion des véhicules qui soutiennent la réduction des émissions de gaz à effet de serre.	Le Ministère va se conformer à la *Loi sur les carburants de remplacement*. L'utilisation de carburant mélangé à l'éthanol (E 10) et l'entretien périodique des véhicules ministériels seront encouragés et surveillés.
	Réduire au minimum la production de déchets solides.	Une évaluation des programmes de réduction des déchets sera effectuée.
Accroître et améliorer la sensibilisation des employés à l'écologie	Établir des données de base à jour sur la participation des employés et sur l'utilisation des communications et des programmes écologiques, dans la mesure du possible.	Une étude sur la participation des employés aux communications et aux programmes écologiques sera menée et les résultats seront documentés.
	Modifier, réviser et promouvoir les communications et les programmes écologiques conformément aux résultats de l'étude de base initiale.	Les communications et les programmes existants seront réévalués et mis à jour de façon à faire état des méthodes ministérielles en cours.

Section V : Renseignements financiers

Tableau 1 : Sommaire des paiements de transfert

Tableau 2 : Source de recettes disponibles et non disponibles

Tableau 3 : Coût net des programmes pour l'année budgétaire

Tableau 4 : Prêts, investissements et avances par programme et par secteur d'activité

Tableau 1 : Sommaire des paiements de transfert

	Prévisions des dépenses 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002
	(en millions de dollars)		
Subventions			
Organismes financiers internationaux	302,3	**160,0**	161,0
Paiements fédéraux de transfert aux provinces (composante en espèces)	–	–	–
Total des subventions	302,3	**160,0**	161,0
Contributions			
Organismes financiers internationaux	170,6	**170,0**	165,0
Total des contributions	170,6	**170,0**	165,0
Autres paiements de transfert			
Organismes financiers internationaux	361,3	**413,9**	302,5
Paiements fédéraux de transfert aux provinces (composante en espèces)	23 207,1	**21 522,0**	22 833,0
Total des autres paiements de transfert	23 568,4	**21 935,9**	23 135,5
Total des paiements de transfert	24 041,3	**22 265,9**	23 461,5

Tableau 2 : Source de recettes disponibles et non disponibles

	Prévisions des recettes 1999-2000	**Recettes prévues 2000-2001**	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
	(en millions de dollars)			
Recettes disponibles				
Programme des politiques économique, sociale et financière	6,4	**7,1**	6,3	6,3
Total des recettes disponibles	6,4	**7,1**	6,3	6,3
Recettes non disponibles				
Programme des politiques économique, sociale et financière	145,6	**129,9**	97,6	122,7
Total des recettes non disponibles	145,6	**129,9**	97,6	122,7
Total des recettes	152,0	**137,0**	103,9	129,0

Tableau 3 : Coût net des programmes pour l'année budgétaire

	Programme des politiques économique, sociale et financière	**Programme du service de la dette publique**	**Programme fédéral de transferts aux provinces**	**Total**
		(en millions de dollars)		
Dépenses nettes prévues	**1 351,6**	**41 999,6**	**21 522,0**	**64 873,2**
Plus :				
Installations fournies sans frais par le Ministère				
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	5,2			**5,2**
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et les coûts payés par le SCT	2,4			**2,4**
Contributions au régime d'invalidité des employés fournies par Développement des ressources humaines Canada	–			**0,0**
Traitements et coûts connexes des services juridiques fournis par le ministère de la Justice Canada	1,8			**1,8**
Coût total des programmes	**1 361,0**	**41 999,6**	**21 522,0**	**64 882,6**
Moins :				
Recettes non disponibles	129,9			**129,9**
Total des recettes	**129,9**			**129,9**
Coût net des programmes pour 2000-2001	**1 231,1**	**41 999,6**	**21 522,0**	**64 752,7**

Tableau 4 : Prêts, investissements et avances par programme et par secteur d'activité

	Prévisions des dépenses 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
		(en millions de dollars)		
Programme des politiques économique, sociale et financière				
Organismes financiers internationaux	276,8	**462,0**	24,2	26,3
Total	276,8	**462,0**	24,2	26,3

Section VI : Autres renseignements

Abréviations

ADRC	Agence des douanes et du revenu du Canada
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
APEC	Coopération économique Asie-Pacifique
APN	Assemblée des Premières Nations
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
FASR	Facilité d'ajustement structurel renforcée
FGT	Financement global des territoires
FMI	Fonds monétaire international
FRPC	Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance
IFI	Institutions financières internationales
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
MAINC	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEC	Obligations d'épargne du Canada
OIRPC	Office d'investissement du régime de pensions du Canada
OMC	Organisation mondiale du commerce
OPC	Obligation à prime du Canada
PCF	Prototype Carbon Fund
PEC	Placements Épargne Canada
PPTE	Pays pauvres très endettés
PRSP	*Poverty Reduction Strategy Papers*
RPC	Régime de pensions du Canada
SEE	Société pour l'expansion des exportations
SIF	Stratégie d'information financière
TCCE	Tribunal canadien du commerce extérieur
TCSPS	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux
TPS	Taxe sur les produits et services
TPWG	Groupe de travail multipartite sur les permis négociables
TVH	Taxe de vente harmonisée

Rapports législatifs et ministériels

Centre de distribution
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5
Tél. : (613) 995-2855

Budget fédéral canadien

Dépenses fiscales

Économie en bref – Trimestriel

Mise à jour économique et financière

Rapport financier annuel du gouvernement du Canada et *Tableaux de référence financiers*

Rapport ministériel sur le rendement

Rapport sur les activités exécutées en vertu de la Loi sur l'accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Rapport sur les opérations effectuées en vertu de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes

Rapport sur les plans et les priorités

Rapport sur la gestion de la dette

Revue financière – Mensuel

Revue financière internationale

Revue financière provinciale

Stratégie de gestion de la dette

Titres du gouvernement du Canada – Trimestriel

Ces rapports se trouvent sur le site Web du ministère des Finances Canada à l'adresse suivante : http://www.fin.gc.ca/

Index

A

Accise, Loi sur l' 60
Administration générale 10, 43-46
Agence des douanes et du revenu du Canada 25, 38, 64
Arrangements fiscaux, Loi sur les 55, 56, 60

B

Banque du Canada 47, 53
Banque européene pour la reconstruction et le développement 39, 69, 70
Banque mondiale 2, 3, 5, 16, 41, 68, 69
Banques étrangères 16, 34-35, 61
Blanchiment d'argent 16, 35, 61
Budget, équilibré 14, 18, 19-22, 66

C

Cadre stratégique pour le secteur des services financiers 1, 16
Carburants de remplacement, Loi sur les 70
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada 35, 61
Conventions fiscales 5, 15, 25-26, 61

D

Dette publique 3, 6, 7, 14, 20-22, 40, 47-53
Développement économique et finances intégrées 9, 16, 20
Direction des consultations et des communications 7, 9, 17
Direction des services ministériels 7, 17, 43, 45, 46
Direction juridique 7, 9, 43, 73

E

Enseignement 11, 29, 56
Entente, Autochtones 17, 36
Épargne-salaire Canada 51
Exécution du budget, projet de loi d' 61

F

Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance 39, 68
Financement global des territoires 54, 55, 57-58 65
Fonction de contrôleur, moderne 17, 45-46
Fonds monétaire international 2, 3, 5, 16, 39, 41, 68, 69
Frais d'intérêt et autres coûts 10, 47-50

G

G-20 ..... 2, 5, 15, 29, 30
G-7 ..... 5, 15, 16, 29, 30
Gestion de la dette 6, 14, 20, 47-53
Gestion des finances publiques, Loi sur la 7
Groupe de travail multipartite sur les permis négociables 64

H

Hibernia 17, 38

I

Impôt sur le revenu, Loi de l' 19, 23, 25, 60, 61, 63
Indiens, Loi sur les 37
Institutions financières internationales 4, 10, 16, 29

L

Libre-échange 31
Loi sur la taxe d'accise 60
Lois du Parlement et projets de loi
- *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* 65
- *Loi canadienne sur la santé* 56
- *Loi constitutionnelle* 55
- *Loi de l'impôt sur le revenu* 19, 23, 25, 60, 61, 63
- *Loi sur l'accise* 60
- *Loi sur la gestion des finances publiques* 7
- *Loi sur la protection des espèces en péril au Canada* 65
- *Loi sur la taxe d'accise* 60
- *Loi sur les arrangements fiscaux* 55, 56, 60
- *Loi sur les carburants de remplacement* 70
- *Loi sur les Indiens* 37
- Projet de loi sur le recyclage des produits de la criminalité (blanchiment d'argent) 16, 35, 61
- Projet de loi d'exécution du budget 61
- Projet de loi modifiant les taxes de vente et d'accise 59

M

Mesures fiscales 15, 25, 63
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international 30, 67, 68
Mise à jour économique et financière 13
Monnaie canadienne 10, 17, 41
Monnaie royale canadienne 10, 17, 42

O

Obligations à prime du Canada 51
Obligations d'épargne du Canada 51
Office d'investissement du régime de pensions du Canada 28, 66
Organisation de coopération économique Asie-Pacifique 5
Organisation de coopération et de développement économiques 5, 64, 67, 68
Organisation mondiale du commerce 5, 16, 30, 31, 67
Organismes financiers internationaux 9, 39, 72, 73

P

Paiements de transfert 3, 7, 11, 54, 55, 65, 71, 72
Pays pauvres très endettés 16, 40, 69
Péréquation 7, 15, 29, 54-56
Petro-Canada 17, 38
Placements Épargne Canada 11, 14, 18, 47, 50-53
Politique du secteur financier 3, 5, 9, 19, 20
Politique économique et financière 19
Politique fiscale 3, 5, 9, 14-15, 17
Politiques et conseils 9, 18, 19-38, 43
Poverty Reduction Strategy Papers 69
Premières nations, pouvoirs de taxation 17, 36-37
Prestation fiscale canadienne pour enfants 15, 26, 27
Privatisation, programme de 3, 17, 20
Plan d'action national pour les enfants 15, 26-27
Programme de privatisation 3, 17, 20
Protection de l'environnement, Loi canadienne sur la 65
Protection des espèces en péril au Canada, Loi sur la 65
Protocole de Kyoto 16, 64, 67
Prototype Carbon Fund 68

R

Recyclage des produits de la criminalité
(blanchiment d'argent), projet de loi sur le 16, 35, 61
Réduction d'impôt 9, 13, 21, 22, 23, 24, 27, 68
Réforme du secteur des services financiers canadien : un cadre pour l'avenir, La 33, 59
Régime de pensions du Canada 3, 5, 15, 28, 66
Relations fédérales-provinciales et politique sociale 20
Réunion ministérielle organisée par l'OMC à Seattle, 1999 30

S

Saine gestion financière 13
Santé, Loi canadienne sur la 56
Seattle, 1999, Réunion ministérielle organisée par l'OMC à 30
Sécurité de la vieillesse 66
Société pour l'expansion des exportations 68

Soins de santé 1, 11, 29, 56
Sommet de Cologne 16
Stratégie d'information financière 17, 44-45
Stratégies de développement durable 62-70
Supplément de revenu garanti 66

T

Tarif des douanes 5, 32, 59
Taxe d'accise, Loi sur la 60
Taxes de vente et d'accise, projet de loi modifiant les 19, 59
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux 7, 15, 29, 54, 56-57, 65